

Archives de l'Église de France

N° 77
1^{er} sem. 2012

Éditorial

Père Jean-Paul Périer-Muzet

Le vénérable
Père Emmanuel d'Alzon

p. 2

Père Patrick Zago

Célébration du bicentenaire
de la naissance du Père d'Alzon,
1810-2010

p. 4

M^{me} Anne Philibert

Lacordaire et la restauration
de l'ordre dominicain en France

p. 10

S^r Marie-Odile Munier

Le Père Lacordaire
et l'école de Sorèze

p. 34

Nouvelles des services

Les Franciscains ouvrent
leurs archives

p. 43

Dictionnaire en ligne des dominicains
français (XIX^e et XX^e siècles)

p. 44

Extension des bâtiments du CNAEF
à Issy-les-Moulineaux

p. 45

Exposition : « Le Verbe & la Lettre,
le patrimoine écrit
de l'Église en Bretagne »

p. 47

Recensions

« Biographie d'un journal :
La Croix »

p. 49

« L'église et le monument religieux
sous le Concordat »

p. 51

« Lux in arcana, L'Archivio segreto
vaticano si rivela »

p. 54

Formation

Formation
Didrachme, février 2012

p. 56

Stage technique international
d'archives, avril 2012

p. 57

Autres informations

Rectificatif

p. 59

L'essentiel du 77^e numéro de notre bulletin reprend les textes des conférences données lors des dernières journées d'études du groupe 2, en mars 2011. Peut-être alors est-il permis de s'interroger sur ce groupe : D'où vient-il ? Qui est-il ?

Plus scientifiquement il porte le nom de « *Groupe de recherche historique et archivistique* ». Il a vu le jour en décembre 1971 à l'initiative de M^{gr} Molette qui, dans le contexte de l'époque, avait bien senti la nécessité de mettre au jour les richesses cachées des congrégations féminines françaises. Il s'agissait d'apporter une contribution à l'histoire religieuse de l'Église et il fallait pour cela, « *sauver les traces de la vie et les conserver vivante* ».

« *Servata tradere viva* », la devise de notre Association, anime depuis l'origine les membres de ce groupe qui, selon l'expression de M^{gr} Molette, est « *le berceau* » de l'Association des archivistes de l'Église de France, fondée en 1973. Son but est d'aider à la conservation des sources de l'histoire religieuse des congrégations, tout en offrant à ses membres une formation archivistique. En décembre 2011 le groupe 2, atteignait son âge canonique puisqu'il fêtait ses quarante ans d'existence.

Évidemment, en quarante ans, des évolutions ont eu lieu. Ce qui au départ ne rassemblait que des membres issus des congrégations religieuses féminines françaises, s'est ouvert aux ordres et congrégations de prêtres et de frères. Chaque année, en mars, ont lieu les journées d'études. C'est là que se partagent le fruit de nos recherches grâce aux communications et aux échanges qui alimentent nos réflexions et nos débats. Ce qui caractérise les sessions de travail du groupe de recherches historiques et archivistiques, c'est sans doute la participation active de ses membres.

« *Sauver les traces de la vie et les conserver vivantes* » tel était l'objet des anniversaires qui ont jalonné les deux dernières années. En 2010, l'Ordre et les congrégations de l'Assomption célébraient le bicentenaire de la naissance du Père d'Alzon (1810-2010), tandis qu'en 2011, les dominicains commémoraient le 150^e anniversaire de la mort du Père Lacordaire à Sorèze (1861).

Ces deux événements ont marqué la vie de ces familles religieuses. Nous avons voulu participer à notre manière à ces célébrations. Ce fut l'occasion de nous replonger dans la vie et l'œuvre de ces figures éminentes de la vie religieuse et du catholicisme français. Ils sont l'exemple parfait de ce que Monseigneur Marchisano écrivait dans sa lettre circulaire sur la fonction pastorale des archives ecclésiastiques : « *Au cours de son histoire millénaire, l'Église s'est prodiguée en de multiples initiatives pastorales, en s'efforçant de s'adapter au caractère spécifique des cultures les plus diverses, dans l'unique but de proclamer l'Évangile* ».

Passionnés par l'Évangile et l'annonce du Royaume, le Père d'Alzon et Henri Dominique Lacordaire, illustrent ce propos « *Le Royaume de Dieu est la plus grande des causes* » disait le premier. Quant au second, écrivant à Madame Swetchine il s'exprimait ainsi : « *J'ose dire que j'ai reçu de Dieu la grâce d'entendre ce siècle que j'ai tant aimé, et de donner à la vérité une couleur qui aille à un assez grand nombre d'esprits* ».

Passionnés, ils l'étaient. Passionnantes furent nos journées d'études. Merci encore à ceux et celles qui y ont contribué.

Sr Dominique Régli

Vice-présidente pour les archivistes religieux

« Le Vénérable Père Emmanuel d'Alzon »

Père Jean-Paul Périet-Muzet,
Assomptionniste



ÉLÉMENTS BIOGRAPHIQUES

Né le 30 août 1810 au Vigan au pied des Cévennes (Gard), fils du vicomte Henri Daudé d'Alzon et de son épouse Jeanne-Clémence de Faventine, d'une grande famille languedocienne, Emmanuel a fait ses études secondaires à Paris, au collège Saint-Louis et à Stanislas (1823-1828). Revenu dans le Midi à cause des événements de juillet 1830, n'ayant pu achever sa formation universitaire en droit, après quelques mois passés au grand séminaire de Montpellier (Hérault, 1832-1833), il décida d'aller achever sa formation théologique à Rome. Il y est ordonné prêtre le 26 décembre 1834, ayant vécu sur place avec souffrance la dernière étape de la condamnation de Lamennais. De retour en France en 1835, il a fait choix de servir le diocèse de sa naissance, Nîmes, où il est nommé sans tarder chanoine et vicaire général honoraire, à l'époque de Mgr de Chaffoy. Le successeur de ce dernier, Mgr Cart, le choisit comme vicaire général en titre dès 1839, un poste que l'abbé d'Alzon allait occuper quasi 40 ans.

Le 25 décembre 1845, prêtre depuis 10 ans, après une longue maturation de ses idées partagées avec la fondatrice des Religieuses de l'Assomption à Paris, Mère Marie-Eugénie de Jésus (1817-1898), il a pris la décision de fonder au sein de son collège nîmois la congrégation des Augustins de l'Assomption, dits Assomptionnistes, puis en 1865, à Rochebelle du Vigan, celle des Oblates de l'Assomption, prévues expressément pour la Mission d'Orient confiée à l'Assomption par le pape Pie IX en 1862. Le champ apostolique du Père d'Alzon ne cessa de s'étendre et de se diversifier, pour trouver son unité dans le programme et la devise donnés à ses fils de « se consacrer à toutes les Œuvres par lesquelles le peuple peut être relevé, instruit, moralisé et la démocratie rendue chrétienne », selon le précepte évangélique de *l'Adveniat Regnum Tuum*

puisé au cœur de la prière du *Notre Père*. On ne peut compter toutes les œuvres fondées ou animées par le Père d'Alzon à Nîmes. Dès 1843, il voulut s'engager auprès de l'action parlementaire en faveur de la liberté de l'enseignement en ébréchant le monopole universitaire. Il mit sur pied, au prix de grands sacrifices et en dépit d'innombrables difficultés, le collège de l'Assomption à Nîmes, racheté à un prêtre diocésain, se réservant de dispenser ses plus grands élèves de suivre les cours du collège royal. Dès 1848, deux ans avant la loi Falloux, il obtint le plein exercice pour son établissement. Nommé en 1850 membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique sur les instances de Montalembert, il eut à cœur de promouvoir une forme d'excellence pour l'enseignement catholique en pleine renaissance : personnel qualifié, revue de qualité (*Revue de l'enseignement chrétien*), ouverture en 1851 d'un embryon d'Université (*École Saint-Augustin de Hautes Études*), action en faveur de la création d'un séminaire français à Rome d'esprit ultramontain (1852). L'année 1848 lui fait comprendre la nécessité d'accepter le cours d'un temps nouveau, à la manière des Républicains du lendemain, attitude qu'il chercha à étendre en lançant le journal nîmois *La liberté pour tous*. Le Second Empire allait laminer toute forme d'agitation ou d'opposition libérale.

À partir de 1868, la direction de cet apostolat se fit encore plus populaire avec la création en 1871 de petits séminaires pour enfants de classes pauvres (*alumnats*), la fondation parisienne de l'œuvre de Notre-Dame des Vocations et celle en 1872 de prières publiques sous l'égide de Notre-Dame de Salut, œuvre relayée par celle du Pèlerinage national à Lourdes (1873). Déjà la capitale lui devait l'inspiration d'une forte impulsion par l'Association Saint-François de Sales dont Mgr de Ségur accepta la direction (1856). Malgré le poids des années, le Père d'Alzon ne refusa pas de s'inscrire dans le combat en faveur de la liberté de l'enseignement supérieur qui déboucha sur le vote de la loi Laboulaye (1875). Il avait encore assez de ressources spirituelles et d'énergie humaine pour encourager ses fils à Paris à lancer les premières publications de ce qui deviendra la *Bonne Presse*, avec *Le Pèlerin* (1873), *La Vie des*

saints (1879), *La Croix Revue* (1880). Le Père d'Alzon est mort les armes à la main, à Nîmes, le 21 novembre 1880, en pleine tempête politique anticléricale, ce qui allait déclencher pour ses congrégations une première forme d'internationalisation.

En ultramontain passionné, le Père d'Alzon a développé un culte amoureux de la vérité, de l'unité et de la papauté, ayant vécu sur place à Rome toutes les péripéties du concile Vatican I^{er}. Son zèle en faveur du retour à Rome des chrétiens séparés n'a pas d'autre explication, même s'il a accusé les faiblesses de l'unionisme. La ferveur de cette solidarité en faveur des droits de Dieu qui allait alors de pair avec le rejet des idées révolutionnaires des droits de l'homme, le choix courageux d'accepter avec un optimisme surnaturel indomptable tout ce qui est catholique avec ses blessures et ses limites, le mépris de tout respect humain dans l'affirmation publique de son identité chrétienne, lui ont aliéné dans les rangs de l'Église elle-même tout ce qui avait pris au fil des décennies un caractère plus libéral et conservé une tonalité encore gallicane. Rien ne pouvait le détacher de cet esprit caractéristique de la première Assomption, toute engagée sur les chemins de la franchise, du dévouement et du désintéressement.

CAUSE DU PÈRE D'ALZON

Ce n'est qu'en mai 1931 que s'ouvrit pourtant à Nîmes le procès informatif diocésain en vue de la béatification du Père d'Alzon : celui-ci se termina en janvier 1935. Put alors commencer la phase romaine du procès. Les écrits du Père d'Alzon, soumis à Rome selon la procédure prévue, ont été pleinement approuvés le 20 novembre 1940 avec la sanction du *Nihil obstat*. Le 29 mai 1958 est signé le décret d'introduction de la Cause du Père d'Alzon pour le procès apostolique. La cérémonie prévue pour la reconnaissance officielle des restes du Fondateur s'est déroulée à Nîmes le 26 novembre 1964, rue Séguier à l'Institut d'Alzon tenu par les Oblates. Une nouvelle *Positio*, imprimée, est remise en mars 1986 à la Congrégation pour la Cause des saints. Le 21 décembre 1991, le pape Jean-Paul II, après avis favorable donné par la commission cardinalice compétente, signe le décret d'héroïcité du Père d'Alzon qui devient ainsi « *Vénérable* ». La famille élargie de l'Assomption continue de prier en faveur de la reconnaissance d'un signe miraculeux, obtenu par l'intercession explicite du Père d'Alzon, qui recevrait alors la sanction canonique de l'Église, préalable indispensable au stade de la béatification.



Célébration du bicentenaire de la naissance du Père d'Alzon 1810-2010

Père Patrick Zago,
Assomptionniste,
Archiviste de la Province de France

POURQUOI CÉLÉBRER UN CENTENAIRE, UN BICENTENAIRE, UN MILLÉNAIRE ?

Disons que l'exemple vient de haut. Le pape Jean-Paul II avait la passion de raviver la mémoire de l'Église pour lui redonner du Souffle aujourd'hui. Il l'a fait de façon magistrale pour le Grand Jubilé de l'an 2000, le Jubilé de la Rédemption.

À sa manière, toute congrégation, grande ou petite, est aussi attentive à s'appuyer sur des événements, à souligner des anniversaires, pour animer ses membres aujourd'hui, pour rallumer la ferveur des origines, pour faire connaître et partager son charisme, qui est un don fait à l'Église et non réservé à elle. Ainsi, cette année 2012 est-elle une année jubilaire pour toute la Famille franciscaine qui se souvient qu'en 1212 sainte Claire fonda « l'Ordre des Pauvres Dames » à Saint-Damien, à la demande de saint François d'Assise.

À l'Assomption – chez les Augustins et les Oblates – en regardant l'histoire récente, nous avons eu plusieurs fois des occasions de vivre ces moments de grâce qui nous ont fortifiés dans notre vocation et stimulés dans notre mission d'aujourd'hui¹.

¹ En 1980, c'était le centenaire de la mort du Père d'Alzon notre fondateur. Nous nous souvenons encore de la parole créatrice du cardinal Marty. C'était à l'église Saint-Séverin, le 21 novembre 1980. Une parole qui nous a requinqués : « Vous êtes des héritiers, soyez des fondateurs. »

Il y eut aussi un colloque d'historiens à Paris, sous la direction d'Émile Poulat et de René Rémond *Emmanuel d'Alzon dans la société et l'Église du XIX^e siècle*. Les influences, les idées, les réalisations. Centurion, 1982. Remarquable par son ouverture et son esprit critique, sa valeur scientifique au-delà de toute volonté hagiographique. C'est très important, dans une congrégation, de découvrir qu'un fondateur n'est pas forcément le plus grand personnage de son siècle, même s'il doit toujours rester le père aimé de ses fils et de ses filles. En 2002, le pape Jean-Paul II béatifiait à Plovdiv, en Bulgarie, nos trois frères bulgares, martyrs, qui furent fusillés en haine de la foi, en 1952, après un procès stalinien. C'était un encouragement pour toute la Congrégation, à reprendre à nouveaux frais, notre présence active dans des pays à majorité orthodoxe (ce qu'on appelle dans le langage de la tribu, la « Mission d'Orient »). Mission qui avait été dévastée pendant de nombreuses années par des régimes qui ont voulu se construire sans Dieu ou contre Dieu



Affiche du Jubilé du Père d'Alzon

Pour nous mettre dans l'ambiance du bicentenaire, le Père général décrète **une année jubilaire**. Un jubilé, c'est bien sur une fête, mais c'est d'abord une affaire de conversion évangélique, sans cesse à recommencer. Le Père général l'a rappelé aux Assomptionnistes dans une série programmée de trois documents, en prenant soin d'étaler cette préparation dans le temps, car la conversion, du moins chez les Assomptionnistes, est longue à venir !

- Année 2008-2009 « Disciples de Jésus-Christ avec E. d'Alzon » (le baptême)
- Année 2009-2010 « Apôtres de Jésus-Christ avec E. d'Alzon » (Choix de vie, choix d'un service ecclésial)
- Année 2010-2011 « Frères en Jésus-Christ avec E. d'Alzon » (Choix de la vie religieuse)

On l'a compris, un jubilé c'est d'abord de la conversion, de la ferveur, de la prière, avec des temps de jubilation, de fêtes, d'amitié, de convivialité. Sans oublier que c'est aussi un temps pour agir, pour pousser l'initiative apostolique aujourd'hui. La célébration du bicentenaire fut marquée par toutes ces dimensions.

Le jubilé sollicite notre prière, notre cœur, notre action. Mais pas seulement, il en faut aussi pour l'intelligence. Je pense à une parole ter-

rible du Père d'Alzon². Donc de l'émotion, de la piété, mais aussi de l'étude.

Au plan de la réflexion et de l'étude, il faut saluer **les 14 Cahiers du Bicentenaire**³ qui sont une mine de documents, de renseignements, de faits. Ils ont été réalisés par les services de la Maison Généralice, concrètement par les soins de l'archiviste général.

Ces cahiers qui en réalité sont des livres, ont parfois l'érudition un peu pointue, mais ils ne sont diffusés que *ad intra*. Ils peuvent évidemment intéresser aussi des historiens et des chercheurs, mais ils sont faits en priorité pour les Assomptionnistes.

Par contre, **la Province de France** a fait une démarche résolument plus pédagogique, car elle s'est faite en direction de tous nos amis laïcs qu'on peut répartir selon trois formes d'appartenance.

D'abord ceux qu'on appelle « l'Alliance », les membres « alliés » de l'Assomption qui partagent avec nous notre spiritualité, et dont certains font un engagement à l'Assomption, suivant le « Chemin de vie » qui est leur charte, après avoir suivi d'abord une formation de trois ans. (Trois week-ends par an)

Ceux ensuite qui partagent avec nous, par leur travail, la mission de l'Assomption, qu'ils soient salariés ou bénévoles. Par exemple à Bayard, à

NDS⁴, dans les œuvres sociales comme à la Péniche de Conflans-Sainte-Honorine.

Enfin, tous nos bienfaiteurs et donateurs qui nous permettent de mener à bien notre mission. Cette démarche est donc une démarche de communication qui demande de bien connaître le public auquel on s'adresse.

Une équipe de cinq religieux a réalisé, en collaboration avec « Prions en Église » une collection de douze livrets « **Vienne Ton Règne** »⁵ pour dire aujourd'hui, en termes simples, l'esprit vivant de l'Assomption et sa mission actuelle.

Douze numéros qui ont été diffusés largement, à partir des communautés, ou lors des rassemblements festifs.

Et quand on nomme les titres, on découvre que l'on a servi le charisme, la spiritualité, et la connaissance de la famille de l'Assomption. Il est bon de noter aussi qu'ils ne sont pas tous sortis en même temps d'un seul jet. Ils ont été distillés ou instillés de 2007 à 2011. Ce qui a été un long temps d'animation ... et de digestion.

Il faut souligner le bel effort de pédagogie, l'art du condensé (digest), le choix d'images et de textes, pour dire l'essentiel.

Pour les œuvres traditionnelles, il aurait aussi fallu parler de Bayard. Mais le bicentenaire fut une bonne occasion, par un numéro spécial⁶ de **Brèves** de s'adresser à toutes les personnes de l'entreprise et de leur présenter l'Assomption, pas seulement comme l'actionnaire de Bayard.

Pour ne pas être des intellectuels en chambre, il faut investir le terrain. C'est pourquoi, par la presse, les AA ont toujours essayé de **communiquer avec le plus grand nombre**.

² « L'étude est indispensable au religieux qui ne travaille pas des mains... On peut dire que, lorsqu' on n'étudiera plus dans la Congrégation, c'est qu'elle aura fait son temps et qu'elle aura reçu la malédiction de Dieu » quatrième circulaire, 18 juin 1874, in « Ecrits spirituels », p. 208.

³ De 2007 à 2011, respectivement :

N° 1 *Tour du monde assomptionniste en 41 pays*, mai 2007, 310 pages.

N° 2 *Il y a 200 ans : Année 1810*, octobre 2007, 104 pages.

N° 3 *Emmanuel d'Alzon Bibliographie commentée et référencée*, décembre 2007, 344 pages.

N° 4 *L'Orient chrétien*, mars 2008, 190 pages.

N° 5 *Le P. d'Alzon et l'Assomption vus par des contemporains, des historiens et des Assomptionnistes*, mai 2008, 215 pages.

N° 6 *La Mission d'Orient de l'Assomption*, septembre 2008, 223 pages.

N° 7 *L'Assomption : Les Assomptionnistes, les Oblates. Documentation recensée et référencée*, janvier 2009, 346 pages.

N° 8 *Los Asuncionistas en la Argentina 1910-2000*, février 2009, 338 pages.

N° 9 *Histoire de la Province de France vol. 1 (1845-1952)*, septembre 2009, 277 pages.

N° 10 *Nouvelle chronologie du P. d'Alzon, de sa vie, de ses écrits et de ses principales biographies*, janvier 2010, 432 pages.

N° 11 *Histoire de la Province de France vol. 2 (1952-2010)*, juin 2010, 279 pages.

N° 12 *Moments marquants du chemin de sainteté d'Emmanuel d'Alzon*, juillet 2010, 71 pages.

N° 13 *Tour du monde avec les Sœurs Oblates de l'Assomption en 28 pays (1865-2010)*, juillet 2010, 195 pages.

N° 14 *Le Père d'Alzon en images*, septembre 2010, 351 pages (en fait sorti en mars 2011).

⁴ « Association Notre Dame de Salut », qui organise et anime les pèlerinages.

⁵ Dimension livret « Prions en Église », grand format.

*Emmanuel d'Alzon, fondateur des Augustins et des Oblates de l'Assomption, 2007.

*À la suite du Christ avec Emmanuel d'Alzon, 2007.

*Pèlerinages en Terre Sainte. Premiers pas d'une longue tradition des Assomptionnistes, 2007.

*Avec saint Augustin, chercheurs de Dieu et passionnés de l'Église, 2008.

*Découvrir la spiritualité des Augustins de l'Assomption, 2009.

*Les plus beaux textes de saint Augustin, 2009.

*La prière à l'Assomption, 2009.

La famille de l'Assomption : *Étienne Pernet et Marie-Antoinette Fage fondateurs des Petites Sœurs de l'Assomption (2008) *Isabelle de Clermont-Tonnerre et François Picard fondateurs des Orantes de l'Assomption (2009) *Les Oblates de l'Assomption religieuses missionnaires (2010) *Découvrir la spiritualité des PSA (2010) *Marie-Eugénie de Jésus, fondatrice des Religieuses de l'Assomption (2011).

⁶ **Brèves** est la revue interne du personnel de l'entreprise qui comprend sur le site de Montrouge environ 900 personnes.

Le Père d'Alzon a connu *Le Pèlerin* (1873) et *La Croix* (La Croix Revue mensuelle), où il a écrit quelques articles (1880).



Journal La Croix, 15 juin 1883, Maison de la Bonne Presse

Il était donc normal que *La Croix*, dans le numéro du weekend 21-22 novembre 2009 consacre trois pages au Père d'Alzon et à son œuvre aujourd'hui. Et que *Le Pèlerin* du 3 décembre 2009, parle de « D'Alzon. Une vie donnée à l'Assomption. »

Une fiche CROIRE, intitulée « La Congrégation des Assomptionnistes »⁷ est un modèle du genre pour présenter une congrégation, en peu de mots et de mots simples.

Un dossier de presse pour les journalistes (réalisé par Robert Migliorini, assomptionniste à Bayard). Nécessaire pour aider les journalistes dans leur travail d'information. Pour leur donner des renseignements fiables. Pour aider les journalistes spécialisés dans le religieux, de moins en moins nombreux, et de moins en moins compétents.

Voilà dix fiches⁸ qui font le tour du sujet. Simples, claires et précises.

Vous voyez que les AA ont une relation quasi charnelle avec les journaux, l'édition, les livres. Pour se faire plaisir, ils ont même profité de ce bicentenaire pour éditer un très beau livre

« **Terre Sainte. Les premières photographies** » 277 pages fournies en documents photographiques exceptionnels. C'est en effet à la fin du XIX^e siècle, quand les AA relançaient les pèlerinages que furent prises ces photos. Comme on

n'est jamais intelligent tout seul, il faut remercier chaleureusement les Dominicains de l'École Biblique de Jérusalem qui exploitent aujourd'hui ces photos, d'avoir sauvé ces plaques⁹ de la dégradation du temps, donc de l'oubli.

Les conférences. Un peu spécialisées parfois, mais, en principe, elles ont un public ciblé.

Par exemple, toute une série a été faite pour le personnel de Bayard, dans le cadre de l'Université Bayard, une sorte d'institut de formation permanente pour l'entreprise. Le bicentenaire s'est inscrit dans ce créneau, entre midi et 14 h. On comptait environ entre cinquante et cent participants suivant les sujets.

Conférences faites par des AA, avec débats et questions

- Le Père d'Alzon et la presse (JP Périer-Muzet)
- Le Père Vincent de Paul Bailly, pionnier de la BP (Patrick Zago)
- Le Père Émile Gabel, directeur de *La Croix* (Michel Kubler)
- Le P. d'Alzon et la foi dans l'espace public (Dominique Greiner)
- Le P. Bruno Chenu, rédacteur en chef de *La Croix* (J.-F. Petit et P. Luneau op)

Il y eut aussi des conférences à Nîmes, Montpellier, Rome, mais cette fois avec des historiens. Voici les principales

- Les AA dans l'histoire des Ordres religieux. Sophie Hasquenoph, historienne, Lille
- Les AA et la question prophétique. Sylvie Barnay, historienne, Université de Metz
- La nouveauté du projet d'E. d'Alzon. Séverine Blenner-Michel, agrégée d'histoire
- L'Assomption et les médias. Pauline Piettre, enseignant chercheur, Institut Cath. Paris
- L'influence cévenole et méridionale sur l'œuvre du P. d'Alzon. Gérard Cholvy
- Au pays de l'Alzonie. Louis Secondy
- Le Père d'Alzon et la Russie. Bernard Le Léanec

Passons maintenant à une autre composante du jubilé : **Célébrer et jubiler. Pérégriner et prier.** Et tout cela sur les pas du Père d'Alzon. Les célébrations et les pèlerinages n'ont pas manqué. D'abord dans cette cité cévenole du Vigan où il

⁷ Les Fiches croire sont un grand succès de Bayard qui signale que 20 millions de fiches ont été vendues dans le monde, aux paroisses, et à divers groupes. En italien, espagnol, anglais. Le pape a béni cette heureuse initiative !

⁸ À titre d'information, les titres des dix fiches : 1 - Emmanuel d'Alzon, 1810-1880 ; 2 - La spiritualité d'E. d'Alzon ; 3 - Les Augustins de l'Assomption ; 4 - Les Oblates de l'Assomption ; 5 - Trois autres Congrégations féminines ; 6 - Les activités et les œuvres des Assomptionnistes ; 7 - L'alliance laïcs-religieux ; 8 - Adveniat, Auberge de jeunesse chrétienne ; 9 - Lieu de mémoire d'Alzon à Nîmes ; 10 - Evènements / Agenda.

⁹ L'immense stock de vues sur plaques de verre de la Maison de la Bonne Presse est maintenant en dépôt dans les Archives de la Province de France des AA. Il comprend plus de trente mille vues, en photos, en dessins, en reproductions artistiques sur différents sujets. Un travail de numérisation et de classement est en cours.

est né et a été baptisé. Au château de Lavagnac, où habitaient ses parents et où il a passé une partie de son enfance. À Montpellier, où il a fait sa première année de séminaire et qui ne lui a pas laissé un très bon souvenir. À Nîmes où il a fondé sa congrégation, où il a trouvé ses premiers disciples dans l'œuvre qu'il avait lancée, le collège de l'Assomption. À Nîmes où il fut vicaire général près de 40 ans, où il usa 4 évêques ! Et évidemment dans tout l'environnement du Midi. En Savoie, à Notre Dame des Châteaux de Beaufort-sur-Doron, où il fonda le premier alumnat, c'est-à-dire ces petits séminaires pour les pauvres qui ne pouvaient pas payer de pension, et qui à l'issue de leurs études avaient la liberté de choisir leur diocèse, l'Assomption ou une autre congrégation.

À Paris, où il avait fait une partie de ses études. Ce sont les novices qui les premiers ont ouvert la marche des pèlerinages. Et ils s'étaient préparés dans la prière et l'étude. Rien de tel qu'un passage par les Archives, pour se familiariser déjà avec les lieux, les noms, les dates, les documents. Les célébrations et les temps de convivialité ont émaillé ce long parcours du jubilé. Je signale l'entrée solennelle dans le jubilé par la journée passée à Saint-Lambert-des-Bois. Messe présidée par le Père général. Conférence, et repas 3 étoiles au Centre Port Royal.

À Paris, à l'église Notre Dame des Victoires, clôture de l'année jubilaire par l'eucharistie présidée par le cardinal, entouré d'évêques assomptionnistes.

Dans le Midi, c'est le cardinal Poupard qui préside les festivités au Vigan et à Nîmes.

Enfin, à Valpré, messe télévisée du Jour du Seigneur, avec homélie du P. Provincial, suivie de l'émission, avec interview de Michel Kubler.

Enfin le jubilé est aussi un temps pour agir : La fondation de Bucarest. L'auberge de jeunesse à Paris. Le lieu de mémoire à Nîmes. Il est bien évident que ces initiatives, ces fondations auraient eu lieu sans le bicentenaire. Mais le bicentenaire a permis de les mettre en scène, de leur donner plus de visibilité, plus de lustre, et de donner



Portrait du Père d'Alzon

aux religieux plus de courage et d'entrain pour les réaliser.

Le Centre Saint-Pierre Saint-André de Bucarest¹⁰.

Emmanuel d'Alzon a transmis à ses religieux la passion de l'unité de l'Église dans les pays orthodoxes, par mission reçue de Pie IX.

Aujourd'hui, après une histoire tumultueuse, l'Assomption reprend pied à Bucarest et retrouve l'immeuble de la rue Christian Tell qui fut le siège de l'Institut français des Études Byzantines. Après soixante ans d'absence, nous reprenons le travail pour favoriser l'unité de l'Église en terre roumaine. Notre ambition à Bucarest est de favoriser la connaissance mutuelle entre les confessions chrétiennes et d'enrichir chacun avec des richesses spirituelles, théologiques et apostoliques de nos traditions orientales et occidentales.

Et pour ce projet, nous déployons cinq espaces :

- Une bibliothèque universitaire¹¹ Lieu d'étude, d'approfondissement et de vulgarisation de l'histoire et de la spiritualité orientales.
- Un centre de rencontre œcuménique et de formation. Au carrefour de l'histoire, de l'actualité et de la prospective. Pour faire tomber petit à petit les barrières et les préventions. Comme dit notre Règle de Vie : « Nous nous acceptons différents, car Celui qui nous unit est plus fort que ce qui nous sépare. »¹² Il y a donc chaque mois, une conférence-débat sur un problème d'actualité et une autre intitulée « Nos Pères dans la foi », qui est une formation sur les Pères de l'Église¹³.
- Un foyer interconfessionnel d'étudiants. Lieu de vie en commun de jeunes catholiques latins et orientaux, d'orthodoxes et de croyants d'autres confessions chrétiennes.

¹⁰ Il devait s'appeler *Unitate*, ce cri lancé par les chrétiens, catholiques et orthodoxes, lors de la fameuse rencontre du patriarche Théoctiste et du pape Jean-Paul II, à Bucarest en mai 1999. Mais depuis lors, le climat œcuménique est devenu un peu plus hivernal. Les orthodoxes avaient du mal à l'accepter. On a donc choisi un titre irénique pour les deux parties : les deux frères Pierre et André, l'un, patron de l'Église de Rome, l'autre de l'Église de Constantinople, de l'Église orthodoxe.

¹¹ Nous négocions actuellement des liens avec des universités d'état. Cette bibliothèque possède, en effet, quelques volumes de valeur, comme cet eucologe de Kiev de Pierre Moghila appelé plus communément le « Trebnik » du 16 décembre 1646, un chef d'œuvre de l'impression et de la gravure.

¹² Règle de vie des Augustins de l'Assomption, n°6.

¹³ Personnalités invitées : Baconsky, ministre des Affaires étrangères. Constantinescu, ancien Président de la République. Frère Aloïs de Taizé.

- Un espace communautaire assomptionniste, international : un français, deux roumains, un belge et un congolais. Au service de l'Église locale dans ses différentes traditions.
- Un lieu de prière où la communauté célèbre la liturgie¹⁴.

Inauguration du Centre avec les deux évêques catholiques et des laïcs orthodoxes.

L'auberge de jeunesse Adveniat. (En référence à notre devise « Adveniat Regnum Tuum »).

Depuis le 1^{er} juin 2010, les Assomptionnistes ont ouvert dans le 8^e arrondissement de Paris, 10, rue François 1^{er}, une maison chrétienne de jeunes, Adveniat. C'est un lieu très cher au cœur des assomptionnistes, car c'est dans cette première communauté stable des Assomptionnistes à Paris, que commencèrent *le Pèlerin*, *La Croix*, pierres de fondation de ce qui deviendra la Maison de la Bonne Presse, Bayard aujourd'hui. Bayard ayant maintenant déménagé au-delà du périphérique à Montrouge, la communauté des religieux de Bayard s'est rapprochée de son lieu de travail. L'auberge de jeunesse, en projet depuis longtemps déjà, trouvait enfin un lieu d'implantation. La Providence fait bien les choses. L'année jubilaire serait une bonne année pour la mettre sur les rails. Inauguration par le cardinal Vingt-Trois. Cette auberge de jeunesse est donc animée par une communauté assomptionniste vivant sur place, dans la ligne de leur charisme qui les pousse à travailler à l'unité des chrétiens.

C'est donc en partenariat avec d'autres confessions chrétiennes que l'auberge poursuit son but : établir un point de contact fort entre le monde des jeunes et l'évangile. Travail en commun avec l'American Church et l'Église réformée de France.

L'auberge Adveniat cherche à enrichir le séjour à Paris de ses hôtes, en leur donnant la possibilité, s'ils le souhaitent, de participer à des activités permettant une rencontre en profondeur des Français, au plan de la culture, au plan spirituel et religieux

- se faire accompagner dans la découverte du patrimoine religieux de Paris
- découvrir des lieux non touristiques, comme les migrants, les sans papiers, les SDF, la communauté immigrée.
- Participer à des rencontres d'aumôneries de jeunes.

¹⁴ Je signale qu'il y a aussi deux autres communautés assomptionnistes en Roumanie, une en Transylvanie, à Blaj, une communauté de rite oriental (gréco catholique), et une communauté en Moldavie, de rite latin, (romano catholique). Et des sœurs oblates beaucoup plus nombreuses qui partagent partout la même mission que nous.

- Repas partagé avec des familles associées au projet de l'auberge.
- Donner quelques heures de bénévolat (restos du cœur, banque alimentaire). Cela se fait plus fréquemment avec des groupes constitués.

Il y a une chapelle, au cœur des locaux, toujours ouverte, et bien fréquentée.

La communauté est aidée évidemment de nombreux partenaires, autres congrégations, autres églises chrétiennes, amis de l'Assomption...

Tous les soirs, dans le salon très convivial de l'auberge, deux ou trois personnes sont disponibles pour l'accueil des hôtes, le partage, l'échange.

C'est là, qu'il y a le « mur de l'unité », une œuvre artistique originale qui présente en 21 langues, la parole de Jésus, en Jn 17, 21 « Que tous soient un »

Autre réalisation du bicentenaire : **le lieu de mémoire à Nîmes**, dans l'Institut qui porte aujourd'hui son nom, proche de la chapelle qu'il a construite et où repose son corps, au bas de l'autel.

Il fallait le faire, car les « souvenirs du Père d'Alzon » étaient dans sa maison natale du Vigan, devenu monastère des Orantes de l'Assomption. Mais après leur départ et la vente de la maison en 2005, le bicentenaire était une occasion de prendre une décision courageuse.

Courageuse pourquoi ?

Parce qu'un tel projet, en temps de crise économique, n'est pas raisonnable pour ceux qui tiennent les cordons de la bourse. Équiper une communauté, ça passe de justesse, construire un musée, c'est de la provocation ! Cependant, même les économes les plus radins ont finalement compris qu'il n'était pas raisonnable de laisser passer l'occasion du bicentenaire.

Donc, l'aménagement s'est fait pour assurer la conservation des objets et leur mise en valeur dans une « musée » moderne, pédagogique, évolutif, qui fasse découvrir ou redécouvrir le Père d'Alzon, surtout à ceux pour qui l'histoire de France est peu connue. Et aussi pour que l'on sorte de ce lieu, avec une certaine idée du Père d'Alzon et de ses œuvres toujours vivantes, à travers ses congrégations¹⁵.

Je laisse la parole à Sœur Claire Rabitz, supérieure générale des Oblates de l'Assomption, qui

¹⁵ On a fait appel pour cela à des compétences que nous n'avons pas : M. Henri Rouvière, muséographe de Montpellier. (Budget : 140 000 Euros)

l'a inauguré avec le Père Richard Lamoureux, supérieur général, en présence de Mgr Robert Wattebled, évêque de Nîmes et des autorités municipales :

« En créant ce lieu de mémoire, nous souhaitons que la connaissance du Père d'Alzon grandisse non seulement à l'Institut qui porte son nom, non seulement à Nîmes ou dans le Midi de la France, mais au-delà même des frontières.

La création de ce lieu de mémoire se veut autre chose que l'expression d'une nostalgie, autre chose que le souvenir d'un passé à jamais révolu. Il n'a de sens que s'il reste un lieu d'inspiration pour le renouveau de l'esprit de l'Assomption et pour son avenir ».



Sépulture du Père d'Alzon, Nîmes

Et comment ne pas terminer cette présentation du bicentenaire par la gerbe finale ? Un spectacle,

l'évocation scénique de la vie du Père d'Alzon, jouée par soixante-quatorze élèves des établissements scolaires sous tutelle des Oblates de l'Assomption : **« Emmanuel d'Alzon, un homme au cœur de feu »**. La première représentation eut lieu comme il se doit à Nîmes, le 8 octobre 2010 dans l'auditorium d'un hôtel. Puis, ce fut d'autres villes, dans l'Ouest, à Segré, à Paris, dans le XVe, à Évry, dans la cathédrale, et à Bordeaux.

Le dernier mot du Père d'Alzon sonnera comme un coup de trompette :

« Le royaume de Jésus-Christ, c'est la plus grande des causes. Hélas, que d'obstacles ne s'y opposent pas : la prudence, la paresse, la fatigue, le dégoût, le vôtre et celui des autres !...

Il faut élargir les intelligences et les cœurs dans la grande question de la cause de Dieu, il faut ouvrir des horizons pour les myopes, il faut allumer des brasiers pour les gens qui ne réclament que leurs chauffe-pieds... Heureux les supérieurs qui embrassent le monde entier dans leur ambition, parce qu'ils sont ambitieux de faire régner Jésus-Christ partout ! »¹⁶

¹⁶ Huitième instruction d'une retraite prêchée aux membres du Chapitre des Religieuses de l'Assomption, en 1876, in « Ecrits spirituels », p. 693.



Lacordaire et la restauration de l'Ordre Dominicain en France

Mme Anne Philibert

Ancienne élève de l'École Normale Supérieure de Fontenay-Saint-Cloud
et de l'École Nationale d'Administration,
agrégée d'histoire, docteur en histoire.

INTRODUCTION

1. L'Ordre Dominicain a été fondé au XIII^e siècle. Supprimé en France, sous la Révolution, il a été restauré dans notre pays par un homme issu de la bourgeoisie, Jean-Baptiste Henri Lacordaire (1802-1861). Il prendra en religion le nom de Dominique.

Cet homme, doué d'un charisme exceptionnel, a connu une destinée singulière.

Sous la Restauration, il est libéral en politique. Il fait un retour à la foi catholique. Sa vocation sacerdotale est mal comprise des supérieurs de Saint-Sulpice. Il ne se voit pas prêtre de paroisse.

Sous la Monarchie de Juillet, il entre dans la vie publique aux côtés du célèbre abbé Félicité de La Mennais.¹ Il est son disciple de 1830 à 1832. Lamennais est le héraut de la papauté. Il a dit adieu à la dynastie des Bourbons. Il est républicain. Il veut la séparation de l'Église et de l'État.

Son programme suscite l'effroi des évêques français, majoritairement gallicans. Grégoire XVI se prononce contre lui en août 1832. Lacordaire quitte son maître en décembre de la même année. L'action de Lamennais au journal *L'Avenir*, on l'oublie parfois, a un retentissement européen. Le prince de Metternich, architecte de l'Europe de 1815, considérait Lamennais comme un ennemi public. La monarchie des Habsbourg régnait alors sur une grande partie de l'Italie du Nord, tout près des États du Saint-Siège.

La participation de Lacordaire à la crise mennaisienne va lui valoir des inimitiés durables. Lacordaire a eu la chance d'accompagner Lamennais à Rome durant l'hiver 1832 : le pape lui a été reconnaissant de sa soumission. Ceci jouera en faveur de son œuvre de restauration dominicaine durant tout le pontificat de Grégoire XVI (1831-1846).

La restauration des Dominicains en France commence en 1836. À cette date, Lacordaire n'a aucun projet de devenir dominicain, il sait seulement qu'il ne peut plus rester à Paris. Il est aimé de son archevêque, Mgr de Quelen, et, en même temps, il ne peut compter sur son soutien réel car il incarne ce que le prélat et son entourage refusent : l'acceptation de 1789 et l'adieu au gallicanisme. Il a prêché deux carêmes à Notre-Dame avec succès, mais il se sent menacé. Il décide alors de « fuir » à Rome où se produira l'illumination dominicaine. À cause de son amour pour son pays, il pense qu'il ne s'agit pas seulement de devenir Dominicain, mais de restaurer l'Ordre Dominicain en France.

Une fois ce projet formulé, vient le moment de sa réalisation. La gestation va se faire, entre l'Assomption 1838 et la fin de l'année 1842, dans un mouvement de navette entre deux pôles antithétiques, la Rome éternelle et immuable, et la France des temps nouveaux.

À partir de l'année 1843, le centre de gravité bascule vers la France : Lacordaire y fonde une première maison pour les dominicains. À sa mort, en 1861, l'Ordre Dominicain est restauré dans sa patrie.

2. L'étude attentive des sources, à commencer par la *Correspondance* de Lacordaire éditée par le Père Bedouelle et Christoph-Alois Martin aux Éditions du Cerf (deux tomes à ce jour jusqu'en 1846) et par le *Testament* de Lacordaire publié dans le n°4 de la revue *Mémoire dominicaine*, montre que le succès de l'entreprise était tout sauf assuré. Il est donc utile de privilégier les commencements, pour mesurer la précarité de la situation de Lacordaire, et voir comment, au milieu des obstacles de tous ordres, il a su discerner et agir.

Cette étude comporte deux parties de longueur inégale : une sur la conception, de 1836 à l'été 1838, une sur la gestation, de 1838 à 1842. Enfin un bref épilogue sur le volet français de la période postérieure.

¹ Ou Lamennais. En 1834, l'intéressé renonce à sa particule.

I. LES CIRCONSTANCES SINGULIÈRES DU DOUBLE PROJET DOMINICAIN (1836-1838)

1. Le décès de la mère, le départ pour Rome, la brouille avec Mgr de Quelen

Au printemps 1836, Lacordaire décide de partir vivre à Rome. Sa mère vient de mourir. Il est libre. Mais, à bien y regarder, son choix est fait sous contrainte. Lacordaire sait que, dans l'entourage de Mgr de Quelen, des ecclésiastiques ne lui pardonnent pas son engagement passé aux côtés de La Mennais et veulent sa perte. Avec la bénédiction du prélat, il avait fondé les conférences de Carême à Notre-Dame l'année précédente, sans être assuré de son soutien réel contre ses adversaires. Il décide donc de se mettre à l'abri à Rome. Il vivrait, dans ce grand village de verre, sous les yeux du pape, se disant que le pape apprendrait à le connaître et pourrait le protéger.

Lacordaire arrive donc à Rome en mai 1836. Il décide de ne pas loger dans un couvent. Il loue un appartement et consacre ses journées à l'étude. Il cultive les Jésuites, anciens adversaires de Lamennais et peut célébrer la messe au Gesù.

En décembre 1836, Mgr de Quelen écrit à Lacordaire qu'il s'oppose à la publication telle quelle de son manuscrit *La Lettre sur le Saint-Siège*, écrit en réaction aux *Affaires de Rome* de Lamennais. Lacordaire, constatant une nouvelle fois que l'entourage du prélat le dessert, décide alors « de ne pas revoir la France de longtemps. »²

Lacordaire réfléchit alors à l'organisation de son séjour en Italie. Le 17 janvier 1837, il confie à Mme Swetchine qu'il songe à se retirer au couvent des passionistes sur le mont Coelius avant Pâques. Il ne faut pas interpréter cette idée comme l'indice d'une vocation religieuse. C'est sans doute par souci d'économie que Lacordaire pense à déménager. Finalement, l'ambassadeur le loge à Saint-Louis-des-Français et il n'est plus question de ce projet.



Mgr Hyacinthe Louis de Quelen (1778-1839), XIX^e

² Lettre 37/18, 14 janvier 1837 HL/Mgr de Quelen

2. Les rencontres : le bénédictin Guéranger, le jésuite Villefort, la ville de Rome

La correspondance de Lacordaire montre le rôle joué par deux hommes en 1837 dans sa vocation dominicaine.

Vers la fin mars 1837, l'abbé Guéranger arrive à Rome. C'est un ancien mennaisien et un homme ardent. Il apporte à Lacordaire une lettre de Mme Swetchine, ce qui permet aux deux hommes de lier connaissance. Lacordaire trouve dans la présence de Guéranger un grand secours et une grande consolation.

Guéranger, prieur de la communauté de Solesmes, est venu à Rome pour faire approuver sa congrégation. Il vise le rétablissement des Bénédictins en France. Lacordaire suit ses démarches avec intérêt. Fin avril 1837, il écrit à Mlle de La Tour du Pin que Guéranger a été très bien reçu par le pape, des cardinaux, des jésuites et l'ambassadeur de France. Tout le monde croit au succès de Guéranger. Lacordaire se déclare ravi pour l'avenir de l'Église de France, qui a grand besoin des ordres religieux.

Le 4 mai 1837, Lacordaire commence une retraite chez les Jésuites, à Saint-Eusèbe, sous la direction de son confesseur, le Père de Villefort. Il se trouve dans une très grande paix intérieure et dans un grand désintéressement de lui-même.

Il retourne ensuite en France pour quelques temps. Le 25 juillet 1838, Lacordaire confie à son ami Foisset un secret : « je pars pour Rome, où je me propose d'entrer dans l'ordre de S. Dominique, avec la pensée ultérieure de le rétablir en France. C'est un projet qui date de quinze mois. »³

Cette précision permet de dater du mois d'avril 1837 le basculement de Lacordaire vers la question de l'engagement au sein de l'Ordre Dominicain. À cette date, la présence de Guéranger est déterminante : les deux hommes s'entendent « à merveille sur toutes choses : théologie, philosophie, politique, présent et avenir »⁴. Lacordaire se félicite de trouver en Guéranger un chrétien où la foi domine le reste.

Après la mort de Lacordaire, survenue en 1861, Foisset, son biographe, recueillera le témoignage de Dom Guéranger. Selon l'abbé de Solesmes, en 1837, lors d'un premier entretien, il avait parlé à Lacordaire de son désir de voir aussi rétablir en France l'Ordre des Dominicains. Lacordaire lui avait déclaré qu'il serait volontiers l'homme par qui ce rétablissement se ferait. Lors d'un second entretien, Guéranger avait expli-

³ Lettre 38/154, 25 juillet 1838 HL/Théophile Foisset

⁴ Lettre 37/74, 4 mai 1837 HL/Mme Swetchine

qué à Lacordaire ce qu'il savait de la règle de vie des Dominicains et lui avait procuré un exemplaire des constitutions de l'Ordre. Enfin, le lendemain, Lacordaire avait déclaré « qu'il avait tout lu et qu'il ne voyait là rien qui fût difficulté dans son esprit. »⁵

On comprend alors l'objet de cette retraite à Saint-Eusèbe. C'est une retraite de discernement sur la question qui occupait Lacordaire. Il semble que le choix fut plus difficile que ce qu'en raconta Guéranger à vingt-cinq ans de distance. Lacordaire confie à Foisset le 25 juillet 1838 : « J'ai senti souvent mon âme faillir devant cette pensée. J'ai reculé le plus possible ; enfin la grâce divine l'a emporté, et c'est à elle d'achever ce qui coûte à ma faiblesse. »⁶ Toujours est-il qu'avec l'aide du Père de Villefort, Lacordaire se sentit appelé à la vie religieuse.

En 1861, dans son *Testament* inachevé, Lacordaire occulte le rôle de Guéranger et de Villefort. Il se borne à des considérations générales sur les réflexions qu'il faisait alors à Rome en 1837. C'est l'objet du chapitre V du *Testament*.

Dans ce chapitre, Lacordaire dit qu'il savait qu'il n'avait aucune vocation pour le ministère des paroisses. Il ajoute qu'il réfléchissait aussi beaucoup sur les besoins de l'Église. Il méditait à la fois sur le spectacle de Rome et sur l'Histoire. Il était convaincu « que, depuis la destruction des ordres religieux, [l'Église] avait perdu la moitié de ses forces. »⁷ Il se dit que le plus grand service à rendre à la chrétienté à son époque est de faire quelque chose pour la résurrection des ordres religieux.

Lacordaire doute de sa capacité à relever le défi : « en descendant en moi, je n'y trouvais rien qui me parût répondre à l'idée d'un fondateur ou restaurateur d'ordre. »⁸ Il était également épouvané par l'idée seule de sacrifier sa liberté à une règle et à des supérieurs.

Lacordaire mentionne aussi ses inquiétudes sur la difficulté à trouver des candidats, à les faire vivre ensemble, sur les obstacles financiers de l'entreprise, sur les préjugés de Rome contre sa réputation de libéral en politique, enfin sur les dispositions de la Monarchie de Juillet peu favorables à la renaissance des Ordres religieux en France. Que lui restait-il alors ? Il explique que sa seule ressource était « dans l'audace qui ani-

mait les premiers chrétiens, et dans leur inébranlable foi à la toute-puissance de Dieu. »⁹

Cette indication confirme implicitement l'importance du rôle joué par Guéranger, homme d'une foi ardente. Aucun obstacle humain n'embarrassait le restaurateur des Bénédictins en France. En cela, il fut un exemple irremplaçable.

Dans le *Testament*, Lacordaire souligne que saint Paul avait dit que ce qu'il y a de plus faible en Dieu n'avait pas cessé d'être plus fort que toutes les forces de l'homme. Il rappelle comment les premiers chrétiens avaient utilisé la parole pour persuader le peuple et les empereurs, car il y a toujours dans le cœur de l'homme un point d'appui pour Dieu. Il fait aussi un bilan positif de sa jeunesse incroyante, de son retour à la foi et de ses dix années de sacerdoce.



Portrait de Dom Prosper Guéranger (1805-1875)
par Claude Ferdinand Gaillard

La deuxième partie du chapitre V porte sur les motifs du choix par Lacordaire de l'ordre dominicain. Il n'était pas fait pour les ordres religieux purement contemplatifs. Restait à choisir parmi les ordres religieux voués au salut commun par l'action extérieure de la science, de la parole et des vertus. Concrètement, cela signifiait choisir entre les Dominicains et les Jésuites.

Lacordaire souligne les différences existant entre les deux Instituts : « Saint Dominique avait chargé le corps en donnant beaucoup de latitude à l'esprit ; saint Dominique avait donné à son gouvernement la forme d'une monarchie tempérée par des élections, d'où sortaient les supérieurs, et par les chapitres, d'où sortait la législation »¹⁰

Dans un premier temps, Lacordaire est angoissé par les austérités matérielles de l'Ordre, qu'il juge inconciliables avec la fragilité physique de l'homme du XIX^e siècle au regard de la robustesse (supposée) des hommes du Moyen Âge. C'est l'abstinence perpétuelle de chair, le long jeûne du 14 septembre à Pâques, la psal-

⁵ Théophile Foisset, *Vie du R.P. Lacordaire*, 1870, Paris, tome I, p. 441-442

⁶ Lettre 38/154, 25 juillet 1838 HL/Théophile Foisset

⁷ Lacordaire, *Testament*, p. 268, *Mémoire dominicaine* n°4, printemps 1994

⁸ *Ibid*, p. 269

⁹ *Ibid*, p. 271

¹⁰ *Ibid*, p. 272

modie de l'office divin, le lever de nuit. Il faut d'ailleurs noter qu'en 1837 une partie de ces austérités était tombée en désuétude chez les Dominicains d'Italie.

Mais, Lacordaire étudie les constitutions de l'Ordre et note leur souplesse. Les supérieurs peuvent accorder des dispenses non seulement pour cause de maladie ou de faiblesse, mais aussi pour les besoins de l'apostolat. Il étudie aussi la vie de saint Dominique et des autres saints de l'Ordre.

En définitive, il dit qu'il était content de la législation, de l'esprit, de l'histoire de l'Ordre dominicain et de la manière dont la grâce s'y était manifestée. Mais, il ajoute qu'à la fin de l'année 1837, il n'avait pas encore pris sa décision.

3. Après la résolution de devenir Dominicain, et avant de solliciter l'accord de Rome, la nécessité de trouver l'appui d'un évêque français

Lacordaire quitte Rome fin septembre 1837. Il a pris des engagements pour prêcher à Metz. Il y séjourne de décembre 1837 à avril 1838 et sa prédication a du succès. Arrivé à Paris fin avril, il parle de son projet à ses amis. Il affirme, dans le *Testament*, que personne, pas même Mme Swetchine, sa confidente depuis 1833, ne le soutint. Les préjugés contre l'Ordre de saint Dominique, identifié au Moyen Âge et à l'Inquisition, avaient la vie dure. Pour d'autres, partisans de la Compagnie de Jésus, elle suffisait à tout.

Il ressort cependant de sa correspondance que l'abbé Gerbet, ancien lieutenant de Lamennais, lui exprime son soutien.¹¹ À cette date, Mgr Gallard, évêque de Meaux, est dans la confidence et semble aussi vouloir aider Lacordaire à réaliser son projet en accueillant les Dominicains français dans son diocèse.¹² Tout le monde est d'accord pour garder la plus grande discrétion avant le moment où il sera possible de rendre public le projet.

C'est donc vers le printemps 1838 que Lacordaire prend enfin son parti. Il indique, dans le *Testament*, qu'il fut poussé par une grâce plus forte que lui. Il souligne que la décision lui coûta beaucoup, parlant même de sacrifice sanglant, mais précise qu'ensuite il n'éprouva aucun repentir. Quelques mois plus tard, il confie à Mme Swetchine, que c'était moins la perspective d'une vie dure qui lui avait fait peur, que le « fardeau pesant d'une famille à élever et à nourrir [...] ». ¹³

Pensant avoir un appui en France dans la personne de l'évêque de Meaux, Lacordaire décide de repartir à Rome « sans en rien dire à personne, pour traiter avec le cardinal Lambruschini et l'Ordre en question. »¹⁴ Il veut solliciter son admission chez les dominicains italiens. Il a décidé de taire en France ses projets ultérieurs de restauration de l'Ordre dans sa patrie.

Bien que Lacordaire ait écrit, le 16 juin 1838, à une amie, qu'il ne parlerait pas de son projet à Mgr de Quelen, dans le *Testament* il raconte qu'il dut aller lui en parler. En cause, l'indiscrétion de l'évêque de Meaux.¹⁵ La visite eut lieu le 21 juillet 1838. La réaction du prélat fut d'abord négative. Puis, se ravisant, il se demanda à voix haute si Lacordaire était l'homme qui accomplirait le songe qu'il avait fait dans la nuit du 3 au 4 août 1820, veille de la fête de saint Dominique.

À la fin de ce songe, marqué par de graves péripéties qui signifiaient la chute des Bourbons en 1830 et le sac de l'archevêché en 1831, Mgr de Quelen avait vu dix hommes vêtus de blanc plonger leurs mains dans la Seine, en retirer les monstres marins arrivés avec les flots bouillonnants en face de Notre-Dame, et les déposer sur le gazon « transformés en agneaux. »¹⁶ Mgr de Quelen dit à Lacordaire que ce qu'il restait pour que son songe ait tout son accomplissement, c'était de voir à Paris ces hommes vêtus de blanc et occupés à en convertir le peuple. Il déclara que c'était peut-être Lacordaire qui les y amènerait.

Dans la deuxième quinzaine de juillet 1838, Lacordaire écrit à de nombreux amis installés en province pour les informer de sa résolution.

II. LES NEUF MOMENTS DE LA GESTATION (15 août 1838-novembre 1842)

Après la période de conception, vient celle de la gestation, qui va durer près de quatre ans, du 15 août 1838 au mois de novembre 1842. Avec le recul, on distingue neuf périodes bien distinctes, qui s'articulent autour de deux pôles : l'Italie et la France.

1. La réussite du troisième séjour de Lacordaire à Rome (août 1838-septembre 1838)

Lacordaire arrive à Rome le 15 août 1838. On peut penser qu'il demande audience, comme

¹¹ Lettre 38/117*, 30 mai 1838 abbé Gerbet/HL

¹² Lettre 38/129, 16 juin 1838 HL/Mlle de La Tour du Pin

¹³ Lettre 38/211, 14 septembre 1838 HL/Mme Swetchine

¹⁴ Lettre 38/129, 16 juin 1838 HL/Mlle de La Tour du Pin

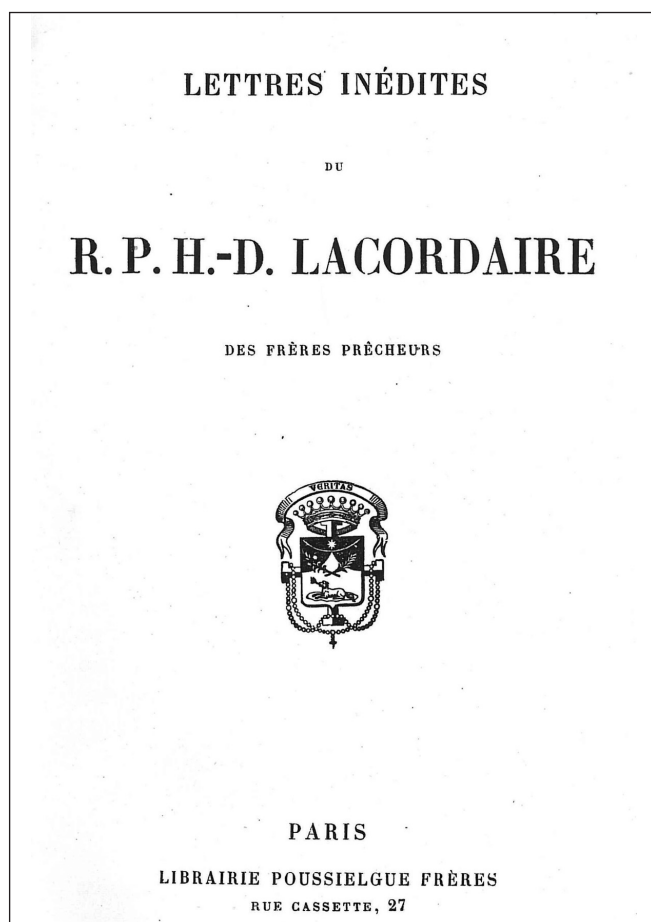
¹⁵ Lettre 38/148, 15 juillet 1838 HL/Prosper Guéranger

¹⁶ Lettre 38/156, 25 juillet 1838 HL/Montalembert

il l'avait prévu au cardinal Lambruschini, le Secrétaire d'État de Grégoire XVI, alors tout puissant à Rome, ancien nonce à Paris et ancien adversaire de Lamennais.

Le 26 août, il a une entrevue avec le Père Ancarani, général des Dominicains. Il est très bien reçu : le Père Ancarani prévoit de donner le couvent de Sainte-Sabine aux Français regroupés autour de lui. Lacordaire serait nommé vicaire général de l'Ordre et aurait « carte blanche. »¹⁷ Ancarani accepte que les dominicains français puissent fonder des collèges pour l'éducation de la jeunesse avec exemption de l'office public pour les Pères qui y enseigneraient. Lacordaire souligne que c'est une grande nouveauté.

Le Père Ancarani explique à Lacordaire la règle des Dominicains. Le Français est frappé par sa latitude, dans la mesure où tout ce qui intéresse le salut du prochain relève « du domaine de l'ordre ».¹⁸ Dans une autre lettre, Lacordaire vante même le fait que l'ordre dominicain soit pliable à tout, puisque les dominicains peuvent être « curés, professeurs de séminaire, docteurs enseignants dans les facultés de théologie. »¹⁹



Lettres du R.P. H.-D. Lacordaire, Paris, 1874. Archives Lasalliennes

Il est comblé, heureux de l'accueil excellent qu'il rencontre partout, même chez les Jésuites.

Dès le 27 août 1838, il écrit à ses amis que son voyage est réussi et qu'il ne lui reste plus qu'à repartir en France pour chercher cinq ou six jeunes gens d'une foi profonde et courageuse et revenir avec eux à Rome au printemps suivant. Il demande aussi à Mme Swetchine de faire insérer immédiatement un article, dans le journal *L'Univers*, pour annoncer l'objet de sa présence à Rome, l'approbation par les autorités romaines de son projet et son désir de recruter en France des candidats au noviciat.

Dans le même temps, Lacordaire essaie aussi de venir en aide à son ami Guéranger, dont il connaît désormais la raideur, et qui, revenu à Solesmes s'oppose violemment à son évêque. Le cardinal Sala l'avertit : « En France, les ordres religieux ne peuvent se soutenir que par la meilleure harmonie avec les évêques. »²⁰ Il le savait déjà, à cause de son compagnonnage aux côtés de Lamennais, entre 1830 et 1832. La Congrégation de Saint-Pierre, fondée en 1828, par l'abbé et son frère, n'avait pas survécu, à ses démêlés avec l'évêque de Rennes...

Le 13 septembre 1838, le Père Ancarani accorde à Lacordaire un diplôme l'autorisant officiellement à travailler au rétablissement de l'Ordre.

En route pour la France, Lacordaire s'arrête dans les couvents dominicains. Il fait notamment halte à Bologne pour célébrer la messe sur le tombeau de saint Dominique. Le monastère est presque vide ; il déplore que sa plus grande partie serve de cantonnement à « un régiment autrichien, qui boit, fume et jure là où jeûnaient, vivaient et écrivaient des saints. »²¹

Pendant ce temps, à Rome, le Père Ancarani fait réciter tous les jours le chapelet à l'intention du rétablissement de l'ordre en France.²²

2. L'arrivée en France et le séjour à Paris (septembre 1838-mars 1839)

Les forces en présence et la stratégie de Lacordaire

Avant son retour en France, Lacordaire veut préparer le terrain. Il considère qu'il a deux appuis et deux obstacles prévisibles.

¹⁷ Lettre 38/177 27, août 1838 HL/princesse Borghèse

¹⁸ Lettre 38/198, 1^{er} septembre 1838 HL/Prosper Guéranger

¹⁹ Lettre 38/199, 2 septembre 1838 HL/Paul Chéruel

²⁰ Lettre 38/198, 1^{er} septembre 1838 HL/Prosper Guéranger

²¹ Lettre 38/214, 19 septembre 1838 HL/Hercule de Serre

²² Lettre 38/272*, 21 novembre 1838 P. Lamarche/HL

Les appuis sont Rome et l'opinion publique française, à condition de la persuader. Lacordaire décide donc de s'adresser à l'opinion. Il juge que tout ce qui a été fait sous terre pour les jésuites lors de la Restauration avait été « une grande faute [...] ». »²³ Il faut se montrer à visage découvert, dire au pays qui sont les Dominicains et lui raconter leur histoire. Le gouvernement et le pays ont le droit de savoir que les futurs Dominicains français sont leurs amis.

Sa stratégie réussit. Le 30 octobre 1838, le journal *Le Constitutionnel* dénonce la multiplication, illégale selon lui, des couvents et des congrégations. Seul le nom de Lacordaire n'est pas nommé. Lacordaire y voit le signe qu'on le tient comme demi-proscrit par son archevêque rétrograde. Pour d'autres fractions de l'opinion, sa popularité viendrait du fait qu'il est « un prêtre appuyé tout ensemble sur Rome et sur l'esprit moderne [...] ». »²⁴

Concernant les obstacles, Lacordaire pense d'abord au gouvernement. Il veut faire ce qui est nécessaire pour le bien disposer, sans du reste subordonner l'œuvre dominicaine à son approbation. Il considère le pari jouable. Sous la Restauration, la dynastie des Bourbons, après avoir protégé les Jésuites, avait ensuite été acculée par l'opinion à prendre des mesures contre eux. Les temps ont changé. Lacordaire veut prendre appui sur l'opinion pour prévenir l'éventuelle hostilité du pouvoir.

Lacordaire pense aussi s'attendre à l'opposition d'une partie des évêques. Il y a deux raisons à cela : leur hostilité à sa personne, un refus de principe à « l'introduction des dominicains. »²⁵ Les évêques français sont attachés à leur pouvoir. Le gallicanisme auquel ils sont encore majoritairement attachés se réduit à l'absorption pour l'épiscopat de tout le pouvoir spirituel.

L'argent et les hommes

Lacordaire a 20 000 francs en caisse. Une amie, M^{me} de Vauvieux, s'est engagée à lui donner tous les ans 3 000 francs. Il espère aussi que son *Mémoire* permettra de collecter des fonds auprès des sympathisants. Ainsi, à Metz, la Société de Saint-Vincent-de-Paul a vendu à son profit 3 400 portraits de lui, ce qui est de bon augure.²⁶

Il faut aussi recruter les candidats au noviciat. En septembre 1838, encore en Italie, Lacordaire avait estimé qu'il n'aurait pas de peine à former un

noviciat, car il avait déjà rencontré, lors de son précédent séjour en France, quelques belles âmes. Son souci est surtout de faire le bon choix entre les candidats, des hommes « prêts à tout supporter, et en même temps n'ayant qu'une seule âme. »²⁷

On trouve dans sa correspondance, à compter du mois d'octobre 1838, des lettres dans lesquelles il fournit à des jeunes gens les renseignements sollicités sur l'Ordre des Frères Prêcheurs et sur son mode de recrutement. La première en date est celle du 18 octobre 1838 au jeune nancéien Désiré Carrière.

Lacordaire entre sur le territoire français, via Genève, à la fin du mois de septembre 1838. Il fait d'abord un séjour en Bourgogne et arrive à Paris au début du mois de novembre 1838.

Il ne cherche pas à entrer en contacts avec les anciens Dominicains français encore en vie, vieillards rescapés de la Révolution. Il refuse aussi les candidatures des ecclésiastiques. Il explique ses motifs à Montalembert : « la France est pleine de jeunes prêtres souffrants, qui ne peuvent réaliser leur vocation [...]. Mais, pour commencer, il faut des hommes nouveaux, qui n'aient pas encore jeté leurs premiers feux, et dont le clergé local ne puisse rien dire. »²⁸

Le séjour parisien

M^{gr} de Quelen était revenu de ses bonnes dispositions. Courant novembre, Lacordaire a vent que le prélat avait écrit à Rome pour mettre en garde contre le danger « de laisser s'établir un ordre [...] qui est peut-être destiné à servir de refuge [...] aux anciens amis de M. de La Menais [...] ». »²⁹ C'était peut-être une rumeur, mais Lacordaire est obligé de prier la princesse Borghèse de démentir cette accusation malveillante et ridicule auprès du puissant cardinal Lambruschini. Plus tard, le 8 janvier 1839, le Père Lamarche, Dominicain belge établi à Rome, confirmera à Lacordaire la matérialité des critiques de l'archevêque de Paris.

Le 27 novembre 1838, Lacordaire est reçu par Barthe, le ministre des Cultes. Lacordaire répond à toutes ses objections « sur la législation, sur nos rapports avec les évêques, sur la question de la nationalité, etc. »³⁰ Le ministre lui laisse entendre qu'à moins d'événements imprévus, le

²³ Lettre 38/231, 4 octobre 1838 HL/Montalembert

²⁴ Lettre 38/262, 2 novembre 1838 HL/Montalembert

²⁵ Lettre 38/264, 3 novembre 1838 HL/princesse Borghèse

²⁶ Lettre 38/272, 28 novembre 1838 HL/Montalembert

²⁷ Lettre 38/199, 2 septembre 1838 HL/Chérueil

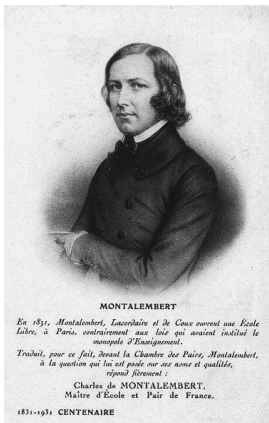
²⁸ Lettre 38/262, 2 novembre 1838 HL/Montalembert

²⁹ Lettre 38/270, 21 novembre 1838 HL/princesse Borghèse

³⁰ Lettre 38/272, 28 novembre 1838 HL/Montalembert

gouvernement tolérera les Dominicains en France.³¹

À la fin du mois de novembre 1838, Lacordaire est aux anges. Il pense acheter une maison près de Meaux au terme de l'année de noviciat à Rome et il a même prévu, en cas de complication, une solution de repli en Belgique, près de la frontière. En deux semaines, il a déjà noté une liste de huit coopérateurs, des laïcs et finalement aussi des ecclésiastiques. Il annonce confidentiellement à Montalembert que Buchez, l'ancien saint-simonien, homme de grande autorité morale, rédacteur de *L'Européen* et chef d'une petite école de disciples travaillés par les questions religieuses, rejoindrait les Dominicains français après leur retour de Rome.



Charles de Montalembert (1810-1870).
Collection personnelle de Jiel Beaumadier

En fait, le témoignage de Buchez à Théophile Foisset, après le décès de Lacordaire, montrera que si les deux hommes avaient bien été en contact durant le séjour parisien de Lacordaire en 1838-1839, Buchez avait exprimé des exigences à propos de la substitution de certains commandements du Décalogue qui rendaient impossible son adhésion à l'œuvre dominicaine. À la fin du mois de novembre 1838, Lacordaire n'avait certainement pas encore rencontré personnellement Buchez. Il tenait ses informations de l'abbé Desgenettes, curé de Notre-Dame des Victoires, qui connaissait de nombreux buchéziens. Desgenettes lui avait assuré que si Buchez n'avait pas encore approché des sacrements, il le ferait indubitablement...³²

Malgré ces indications, le jour du départ, Lacordaire n'emmène finalement avec lui que deux hommes : Réquédad et l'abbé Boutaud, un jeune prêtre du diocèse de Versailles. Un jeune homme, Pierre Olivaint, renonce à cause de l'embarras financier dans lequel son départ lais-

serait sa pauvre mère. Il semble que Lacordaire avait prévu que les autres candidats se joindraient à lui quand il reviendrait fonder la première maison dominicaine à Meaux.

Le succès du livre de Lacordaire

D'octobre 1838 à janvier 1839, Lacordaire écrit un ouvrage qu'il voulait intituler *Mémoire pour le rétablissement en France de l'ordre des Frères prêcheurs*. Le travail prend du temps car il doit rassembler des matériaux historiques. Le Père Lamarche, collaborateur belge du Maître général, envoie à Lacordaire, le 8 janvier 1839, divers renseignements sur l'histoire de l'Ordre, ainsi que des conseils bibliographiques. Il lui conseille de faire connaître en général les services éminents que l'Ordre avait rendus à l'Église, sans entrer dans les détails. Il lui fait aussi un état des lieux de la situation contemporaine de l'Ordre : « nos établissements principaux dans l'univers sont en ce moment en petit nombre, vu la suppression de couvents presque dans tous les royaumes catholiques à l'exception d'une partie de l'Italie ; outre les provinces romaines et de Lombardie dans l'État de l'Église, de Naples, et de Sicile, et de Piémont en Italie, nous avons des missions florissantes en Chine, au Tonquin, dans le Nord de l'Amérique (province de Cincinnati), à Petersbourg, etc. »³³

À cette date, Lacordaire a presque achevé son *Mémoire*. Il décide cependant de ne le publier que quelques jours avant son départ. Au cours du mois de février 1839, Lacordaire fait imprimer l'ouvrage à 4 000 exemplaires. Il dépense mille écus, c'est-à-dire 3 000 francs, pour 1 500 exemplaires gratuits à distribuer, en mars 1839, à tous les membres de la Chambre des pairs et de la Chambre des députés, aux journaux, aux préfets, aux évêques, aux présidents de cour royale, à Rome et à des particuliers éminents.³⁴

La réception du *Mémoire* est bonne chez les gens d'Église, le chapitre sur l'inquisition étant loué comme un pur « chef-d'œuvre [...] ». ³⁵ Les gens du monde attendent de voir comment se prononcera l'opinion. Quant aux femmes, elles font des vœux pour la réussite de Lacordaire car elles le trouvent aimable.

Des personnes de l'entourage de Mgr de Quelen critiquent le *Mémoire* et les compagnons de Lacordaire. Ainsi, l'abbé Dupanloup, légitimiste

³¹ Lettre 38/272, 28 novembre 1838 HL/Paul Chérueil

³² Lettre 38/272, 28 novembre 1838 HL/Montalembert

³³ Lettre 39/4*, 8 janvier 1839 P. Lamarche/HL

³⁴ Lettre 39/17, 11 février 1839 HL/Chérueil

³⁵ Lettre 39/47*, 27 mars 1839 comtesse de Vauvieux/HL

hostile à Lacordaire depuis 1824, année de son entrée au séminaire, déclare qu'il n'avait jamais vu une vocation annoncée avec tant de fracas et que Lacordaire avait amené avec lui « deux héros de juillet »³⁶, c'est-à-dire deux combattants des barricades de la Révolution de 1830 ! Dupanloup deviendra cependant l'ami du Dominicain dans la décennie suivante.

L'optimisme de Lacordaire

Durant le séjour de Lacordaire à Paris, Montalembert lui avait conseillé d'aller prêcher chez Mgr Donnet, archevêque de Bordeaux, avant de partir pour Rome. Mais Lacordaire ne suivit pas son conseil. À la mi-février 1839, Lacordaire décide d'avancer la date de son départ pour Rome et de partir, avec ses recrues, le 7 mars. Il aime les signes : c'est le jour de la fête de saint Thomas d'Aquin.³⁷ Son Mémoire devait être distribué le lendemain.³⁸ Finalement, la distribution a lieu le 6 mars 1839.

Dans l'intervalle, il avait reçu une lettre du Père Ancarani et une lettre du Père Lamarche, qui lui conseillaient au nom de la prudence (et en invoquant l'avis du cardinal Lambruschini) de différer de plusieurs mois la prise d'habit en raison des troubles politiques en Europe. Lacordaire décide de ne pas en tenir compte. Il adresse, le 4 mars 1839, un exemplaire de son Mémoire au cardinal Lambruschini, accompagné d'un plaidoyer sur la conduite publique qu'il avait tenue en France, en conformité avec le génie de son pays. Surtout, il fait valoir que les troubles politiques existant dans le pays s'apaisent et ne sont pas défavorables à l'œuvre dominicaine dans la mesure où ils manifestent « le besoin de la religion [...] ». »³⁹

3. Le retour en Italie pour l'année de noviciat (mars 1839-24 janvier 1840)

Les deux premiers disciples

Dans le Testament, Lacordaire indique que son Mémoire lui donna son premier disciple : Réquédât. Réquédât avait pu prendre connaissance grâce à un tiers du contenu de l'ouvrage avant le 6 mars 1839, date de la distribution du Mémoire au public. Il fait un portrait magnifique

de ce fils d'un riche boucher de Paris, jeune buchézien.

Il ne dit rien, en revanche, du jeune ecclésiastique qui s'était joint à eux, sinon qu'il les laissa seuls en cours de route. C'est une façon de parler car ce prêtre, l'abbé Boutaud, du diocèse de Versailles, demeura avec lui jusqu'au début de l'année 1840.

Rome

Les trois hommes arrivent à Rome le Lundi saint 25 mars 1839. Là, les choses ne se passent pas comme convenu, le 26 août 1838, entre le Père Ancarani et Lacordaire.

Le cardinal Lambruschini tenait à ses idées : pour lui complaire, le Père Ancarani avait été obligé d'écrire, le 12 mars 1839, une première lettre à Lacordaire lui demandant de suspendre sa venue, puis, le 14 mars, une seconde lettre critiquant son voyage à Rome comme inutile en raison des circonstances européennes. Cette lettre devait l'attendre au couvent de Bologne.

Dans la foulée, le 16 mars, le Père Lamarche avait écrit à la même adresse une lettre dans laquelle il expliquait à Lacordaire que le Père Ancarani, en fait, était prêt à le recevoir dans l'Ordre avec ses compagnons. Il l'avait informé aussi que, pour des motifs qu'il lui expliquerait de vive voix, Lacordaire et les siens seraient probablement obligés de faire leur noviciat hors de Rome.

En effet, de son côté, Mgr de Quelen, oubliant son songe, avait travaillé le cardinal Sala, préfet de la Congrégation des Évêques et des Réguliers, ami des Jésuites et mal disposé envers les Dominicains. Cela avait débouché sur la décision d'infliger à Lacordaire des espèces de brimade : la prise d'habit n'aurait pas lieu solennellement dans l'église de la Minerve, mais dans une chapelle intérieure et le noviciat se ferait hors de Rome.⁴⁰

Dans l'immédiat, l'accueil des Dominicains à la Minerve est excellent. La réception du Mémoire aussi. Le cardinal Pacca, doyen du Sacré Collège et secrétaire de la Congrégation de l'Inquisition, est ravi du chapitre consacré à cette institution. Lacordaire apprend, cependant, que certains cardinaux regrettent en privé certains passages « relatifs aux temps présents jugés un peu hardis. »⁴¹

Le pape Grégoire XVI, qui avait parlé souvent pendant l'hiver avec intérêt du projet de Lacor-

³⁶ Lettre 39/72*, 10 avril 1839 comtesse de Vauvineux/HL

³⁷ Lettre 39/26, 19 février 1839 HL/Frédéric Ozanam

³⁸ Lettre 39/30, 1^{er} mars 1839 HL/Prosper Lorain

³⁹ Lettre 39/33, 4 mars 1839 HL/cardinal Lambruschini

⁴⁰ Lettre 39/53, 29 mars 1839 HL/Montalembert

⁴¹ Lettre 39/83, 17 avril 1839 HL/Montalembert



Le pape Grégoire XVI (1765-1846)

daire, reçoit Lacordaire et ses compagnons au début du mois d'avril.⁴²

La prise d'habit et le noviciat

Les trois hommes prennent l'habit dans l'église de la Minerve le 9 avril 1839. Ils sont envoyés au couvent de La Quercia, près de Viterbe, pour y faire leur année de noviciat. Le couvent est sous l'autorité du Père Palmegiani, un « vénérable vieillard [...] ». ⁴³

Le soir du 11 avril 1839, premier jour du noviciat, Lacordaire éprouve un moment d'angoisse à son entrée dans sa cellule sans feu. Il s'humilie devant Dieu et lui demande la force nécessaire. Dès le lendemain, il se sent exaucé.

À La Quercia, les Dominicains sont « moitié italiens, moitié espagnols ; »⁴⁴ les journées sont consacrées à la récitation de l'office canonique et à l'étude.

L'observance de la règle est mitigée, ce que Lacordaire et ses compagnons regrettent. Cela apparaît clairement dans une lettre du 2 octobre 1839, à Frédéric Ozanam, le fondateur des conférences de saint Vincent de Paul : « Les fautes contre la règle n'entraînent aucun péché, à moins qu'il n'y ait mépris de la règle, ou bien, ce qui est très rare, qu'il n'y ait un précepte *in virtute sanctae oboedientiae*. Ces fautes sont punies par des prostrations à terre, et anciennement [...] elles pouvaient être punies de la discipline [...]. L'affaiblissement de l'esprit monastique a presque détruit cet usage [...]. Pour moi [...], je ne regrette

ici qu'une absence de sévérité et de sève qui est nécessaire à nous autres Français. Quand nous nous faisons moine, c'est avec l'intention de l'être jusqu'au cou. »⁴⁵

Lacordaire est serein. Émerveillé par les vertus de Réquédât, il en tire la certitude qu'il pourrait mourir et que Réquédât rétablirait les Dominicains en France.⁴⁶

Au cours du mois de mai 1839, Lacordaire apprend par Montalembert qu'il ne faut pas compter sur l'appui de Mgr Gallard, l'évêque de Meaux. Loin d'encourager Lacordaire à s'établir dans son diocèse, le prélat déclarait qu'il était décidé à avoir « l'œil bien ouvert sur ces habits blancs. »⁴⁷ Montalembert voyait dans Mgr Gallard un carliste, rattaché extérieurement à la dynastie actuelle par la peur. Quant à Mgr de Quelen, il ne déguisait plus son hostilité à Lacordaire. Pour Montalembert, la situation est claire : « il ne te convient pas, je pense, d'entrer dans un diocèse de France à des conditions équivoques ; il faut que tu sois non pas toléré, mais appelé et désiré au moins par un évêque de France [...] ; je crois que c'est l'arche[évêque]. de Bordeaux (Mgr Donnet) qui sera l'homme. »⁴⁸ Comme on le verra, Montalembert voyait juste et les choses se concrétisèrent durant l'hiver 1841-1842.

Pendant son année de noviciat, Lacordaire gagne beaucoup dans l'ordre de la vie spirituelle, même si, au sortir de cette période, sa nature n'est « pas encore vaincue [...] ». ⁴⁹ Il examine sa vocation, étudie les constitutions et les usages de l'ordre, priant Dieu de l'éclairer « sur les meilleurs moyens de le rétablir en France. »⁵⁰ Il croit que Dieu lui a donné la vocation dominicaine, pour rétablir l'Ordre en France.

4. La résolution de prolonger le séjour en Italie, la profession religieuse et l'installation du collège français à Sainte-Sabine (25 janvier 1840-début décembre 1840)

Deux raisons pour rester en Italie

Le 25 janvier 1840, toujours à La Quercia, Lacordaire écrit au Maître de l'Ordre pour lui faire part du bilan de son année de noviciat. Il lui

⁴² Lettre 39/67, 6 avril 1839 HL/Mme Swetchine

⁴³ Testament, p. 277

⁴⁴ Lettre 40/106, 13 mai 1840 HL/Mme Swetchine

⁴⁵ Lettre 39/213, 2 octobre 1839 HL/Frédéric Ozanam

⁴⁶ Lettre 39/76, 15 avril 1839 HL/Mme Swetchine

⁴⁷ Lettre 39/92*, 30 avril 1839 Montalembert/HL

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ Lettre 40/106, 13 mai 1840, HL/Mme Swetchine

⁵⁰ Lettre 40/22, 25 janvier 1840 HL/P. Ancarani

indique qu'il a renoncé à son projet initial de revenir courant 1840 en France, où pourtant des gens d'Église et des laïcs ont exprimé leur désir d'être admis à faire leur noviciat. Il préfère que lui et ses deux compagnons deviennent complètement Dominicains, en étudiant la doctrine de saint Thomas d'Aquin, en qui il voit le docteur le plus accompli que Dieu ait donné à son Église. Lacordaire sollicite donc l'autorisation de passer trois années à Rome à cette fin, affirmant que Dieu donnerait aux âmes qui l'attendent en France l'esprit de persévérance.

Ce choix est réaliste. Lacordaire a compris qu'en cas de retour immédiat en France, il devrait assurer seul, la première année, la charge d'un noviciat et, l'année suivante, cette charge et celle de l'école de théologie. C'est impossible. Il préfère donc attendre que soient formés au moins un maître des novices et un professeur de théologie. Cette solution permet en outre de différer la charge pécuniaire que provoquerait l'ouverture d'un noviciat en France.

Le Père Lamarche lui répond sans tarder que sa résolution ravit les Dominicains de Rome.⁵¹

Les compagnons

À la nouvelle de la prolongation du séjour en Italie, l'abbé Boutaud défaille et préfère rentrer en France pour raisons de santé. Lacordaire commence par regretter son choix, puis s'en félicite car Boutaud fait preuve d'une intelligence de « très faible portée » !⁵²

Lacordaire avait prévu d'accueillir à Rome plusieurs jeunes gens, qui y séjourneraient déjà. Ils viendraient étudier la théologie sous sa direction, en gardant leur habit laïc. Cela lui permettait de compter, l'année de son retour en France, sur cinq ou six théologiens, qui n'auraient plus qu'une année de noviciat à faire pour être Dominicains. Le 13 février 1840, le Père Ancarani, alors à Naples, donne son accord à Lacordaire.

Dans l'intervalle, Réquédât hérite de sa mère une somme d'environ 120 000 francs. Cet événement forcément providentiel permet d'envisager l'avenir avec sérénité. Cependant, Lacordaire pousse Réquédât à donner la moitié de cette somme à sa famille. Après la mort de Réquédât, le père du défunt réclamant plus, il ne devait échoir finalement aux Dominicains français que 30 000 francs.

Lacordaire et Réquédât font leur profession religieuse le 12 avril 1840. Le lendemain, ils partent pour Rome.

Le séjour à Sainte-Sabine

À Sainte-Sabine, des locaux à part avaient été réservés pour Lacordaire et ses amis. Il avait été décidé que les jeunes gens feraient d'abord leurs études théologiques, qu'ils recevraient ensuite la dignité sacerdotale et, enfin, qu'ils feraient le noviciat. Ceci dispense les compagnons de Lacordaire de suivre les règles de l'Ordre, même s'ils s'y préparent déjà par divers exercices.⁵³

On leur donne « un excellent lecteur de théologie et un bon prieur. »⁵⁴ Lacordaire est content que ces deux hommes soient Espagnols, car il trouve que les habitudes des Espagnols sont plus proches de celles des Français.

Les étudiants sont Piel, un jeune architecte, Hershheim, un normalien, Besson, un jeune peintre que sa mère avait poussé à suivre sa vocation, Tourouski, un officier polonais converti. Il y a en outre l'abbé Jandel, un prêtre lorrain, venu prêcher à Saint-Louis-des-Français pendant l'hiver, que Lacordaire connaissait depuis 1838.

Lacordaire et Réquédât ayant fait profession, l'ordre assure leur nourriture (500 francs annuels par personne). En revanche, Lacordaire garde à sa charge tous les frais de séjour de ses autres compagnons (soit 800 francs annuels par personne). Le 3 mai 1840, Lacordaire confie sa joie à la princesse Borghèse : « nous n'avons vraiment qu'un cœur ; nous sommes trop heureux. »⁵⁵

Les jours passent, studieux. Seules sont autorisées des visites le jeudi matin. Lacordaire ne sort presque jamais du couvent. Il a deux cours de théologie par jour et en éprouve beaucoup de joie, en comparaison avec les manuels de théologie de son séminaire. Et il écrit une *Vie de S. Dominique* destinée au plus grand nombre, et où il privilégie « le mouvement de la narration. »⁵⁶ Il confie à Mme Swetchine le soin d'en surveiller l'impression à Paris. En juillet 1840, il conclut un accord avec son éditeur Debécourt (pour un tirage à 1560 exemplaires). Un Dominicain italien est chargé d'examiner l'ouvrage et est satisfait de « l'éloquence d'or et l'onction sainte » qu'il y trouve.⁵⁷

⁵³ Lettre 40/143, 5 août 1840 HL/Louis Aussant

⁵⁴ Lettre 40/105, 13 mai 1840 HL/Chérue

⁵⁵ Lettre 40/102, 3 mai 1840 HL/princesse Borghèse

⁵⁶ Lettre 40/126, 8 juillet 1840 HL/Mme Swetchine

⁵⁷ Lettre 40/139*, 26 juillet 1840 P. Cipoletti/HL

⁵¹ Lettre 40/33, 1er février 1840 HL/comtesse de Vauvieux

⁵² Lettre 40/43, 13 février HL/Chérue



Portrait de Sophia Petrovna Swetchine (1782-1857)
par François Joseph Kinson, 1816.

Les nouvelles venues de France

Pendant ce temps, en France, des nominations épiscopales, décidées de concert avec le pouvoir, montrent que les temps sont en train de changer. Au mois de juillet 1840, Lacordaire apprend les nominations de Mgr Affre à l'archevêché de Paris, de Mgr Gousset à celui de Reims et de Mgr de Bonald à celui de Lyon. Il y voit comme l'indice que l'Église de France se libère de la faction carliste.⁵⁸ Les rapports de force entre gallicans et ultramontains évoluent dans un sens favorable aux partisans de la romanité. Ainsi, Mgr Parisis, évêque de Langres, inaugure la liturgie romaine dans son diocèse.

L'irrationnel a aussi son lot. Ainsi, des rumeurs circulent dans certains milieux catholiques sur des prédictions concernant l'année 1840.

Le projet dominicain de Lacordaire suscite des rumeurs. *Le Courrier de Lyon* du 28 juin 1840 annonce à ses lecteurs que Lacordaire vient d'acheter au duc de Cadore un château non loin de Roanne, pour la somme de 700 000 francs, pour y installer des Dominicains. Il précise qu'un de ses collaborateurs est riche de 8 millions de francs. Le journal *L'Univers*, proche de Lacordaire, dément la nouvelle le 1^{er} juillet.

La sélection des candidats

Lacordaire continue de recevoir des lettres de candidature. Il a fixé une ligne de conduite sélective. Il attire l'attention des postulants sur la sévérité des règles dominicaines. Il les invite à les étudier. Il veut éprouver le sérieux de leur vocation. Il le fait parfois en leur fixant des délais.

Son ami Chéruel, alors précepteur dans une famille russe, veut les rejoindre, mais demande qu'on s'engage à verser une rente à ses vieux parents. Le 10 août 1840, Lacordaire refuse, en faisant valoir que les constitutions dominicaines ne lui permettent pas d'admettre quelqu'un qui n'a pas réglé ses dettes et engagements. En fait, c'est un prétexte car il est conscient que la vocation de Chéruel n'est pas mûre.

Le 5 août 1840, il refuse un prêtre de Paray-le-Monial au motif qu'il craint que son évêque s'oppose à son entrée dans un ordre religieux. Il lui explique que le droit canonique autorise les Dominicains à passer outre, mais qu'il considère que cela crée une difficulté sérieuse. Lacordaire veut éviter de froisser ce qu'il appelle les susceptibilités épiscopales.

Dans d'autres cas, la solution s'impose. Dès la réception de la lettre du jeune architecte Louis Aussant, un ami de Piel et de son confesseur, le Père jésuite Humphry, Lacordaire écrit au postulant : « venez, soyez des nôtres, Dieu vous appelle. »⁵⁹ Pour l'abbé Régi, un prêtre du diocèse de Versailles, après dix-huit mois de supplications, Lacordaire fait des démarches auprès du vicaire général du diocèse tout en sachant que l'évêque de Versailles est mal disposé à l'égard de son œuvre et de sa personne. Il craint de manquer à son devoir en refusant une vocation sérieuse.

La mort de Réquédât

Le 2 septembre 1840, à la fin de la nuit, Réquédât, Frère Pierre en religion, malade depuis de longs mois, meurt. C'est un coup. Dom Guéranger écrit de Solesmes à Lacordaire qu'il fallait aux Dominicains français, avant qu'ils ne prennent possession de leur patrie terrestre, que l'un d'eux, déjà rendu au ciel, leur serve « de boussole. »⁶⁰

À la fin du mois, Lacordaire s'épanche longuement sur le disparu dans une lettre à Mme Swetchine. Réquédât avait reçu en partage les vrais moyens dont Dieu se sert pour instituer un ordre religieux, « la prière, la pénitence, l'abnégation de soi-même, une charité sans borne. »⁶¹ En comparaison, Lacordaire n'est rien à côté de lui. Et, sur la vie spirituelle du disparu, Lacordaire lève exceptionnellement un pan du voile : après quatre mois de délices intérieures, Réquédât avait été frappé dans son âme, par une sécheresse désespérante, durant les quatorze derniers mois

⁵⁸ Lettre 40/136, 24 juillet 1840 HL/comtesse de La Tour du Pin

⁵⁹ Lettre 40/143, 5 août 1840 HL/Louis Aussant

⁶⁰ Lettre 40/172*, 2 septembre 1840, Dom Guéranger/HL

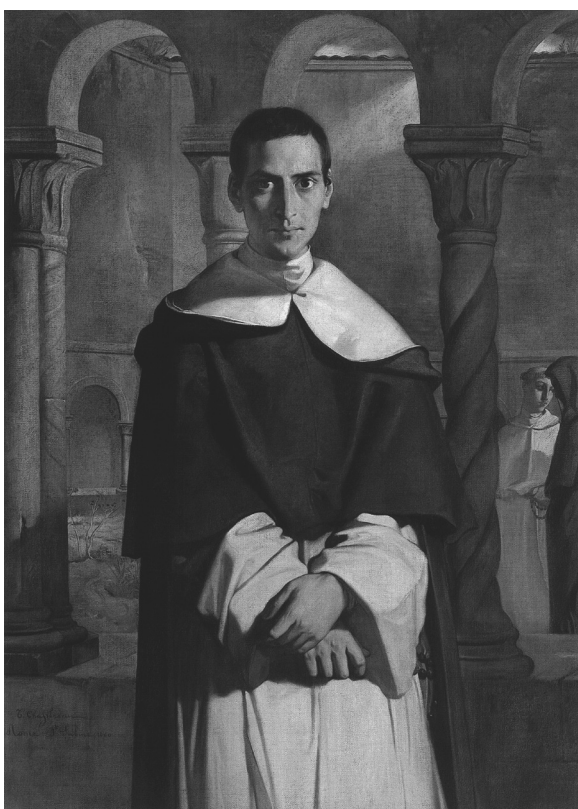
⁶¹ Lettre 40/175, 30 septembre 1840, HL/Mme Swetchine

de sa vie. Il avait cependant persévéré dans la prière.

Ils ne sont plus que six à Sainte-Sabine. Début novembre, le Polonais fait défection. Mais Ausant et Eugène d'Andert arrivent.

Une toile pour un habit

En prévision de son futur voyage en France, Lacordaire consent, pour la première fois de sa vie, à ce qu'un peintre fasse son portrait. Le jeune Chassériau, élève d'Ingres en formation à Rome, le peint en Dominicain, dans le cloître de Sainte-Sabine. C'est un tableau austère, dans une gamme chromatique resserrée (noir, crème, ocre). Lacordaire regarde de face. Son regard confirme le proverbe allemand selon lequel *die Augen sind das Fenster der Seele*, ce qui veut dire « les yeux sont les fenêtres de l'âme. » C'est sans doute pour ce motif que le tableau de Chassériau, qui a rejoint les collections du musée du Louvre depuis 1906, est devenu pour la postérité le tableau le plus célèbre de Lacordaire.



Henri-Dominique Lacordaire au couvent de Sainte-Sabine à Rome, par Théodore Chassériau (1840), musée du Louvre.

L'intention de l'auteur était d'exposer son œuvre à Paris, au Salon de 1841, l'événement annuel de la peinture française. Chassériau, soucieux de sa propre notoriété, voulait aussi la faire reproduire en gravure. Lacordaire expliqua à M^{me} Swetchine la raison pour laquelle il avait

accepté de prendre la pose : « j'ai consenti à tout cela par l'idée du devoir, comme moyen de faire connaître notre habit, et pour poursuivre la voie de publicité où nous sommes entrés par égard pour le génie présent de la France. »⁶²

5. Le nouveau voyage à Paris (décembre 1840-début mars 1841)

Lacordaire en mission en France pour les affaires de l'Ordre Dominicain

Le Père Ancarani fait savoir à Lacordaire qu'il doit faire un voyage en France, « tous les ans [...], afin de saisir le moment opportun pour rentrer [...] ». ⁶³ Lacordaire quitte Rome fin novembre 1840. Il se rend à Paris, recruter de nouveaux candidats, voir le nouvel archevêque et préparer les voies à l'établissement des Dominicains en France. Il part avec ses habits, bien résolu à ne pas quitter son habit en France, prévoyant seulement de s'envelopper dans son manteau quand il serait impossible de paraître complètement à découvert.

Beaucoup de gens sont inquiets de la situation politique. Lacordaire y reste indifférent, se disant que si une révolution éclate pendant son séjour, il est préférable d'y être présent. Le 4 novembre 1840, Lacordaire prévient M^{me} Swetchine des termes dans lesquels le journal *L'Univers*, début décembre 1840, doit annoncer son arrivée : il vient en France pour les affaires de son Ordre et retournera à Sainte-Sabine après un court séjour.

Sur sa route, en Italie, il se réjouit de l'accueil reçu dans les couvents dominicains et de la découverte de la chambre de sainte Catherine à Sienne.

La stratégie de l'ostentation

Sur le tronçon français du voyage, l'habit dominicain de Lacordaire, un peu masqué par son manteau, ne suscite pas de réactions hostiles.

L'arrivée à Paris est précédée par la publication de la *Vie de S. Dominique*, le 4 décembre 1840. Le livre rencontre le succès. La presse irréligieuse garde le silence, ce qui, dans le contexte français de l'époque, est un signe positif.

M^{gr} Affre lui fait un excellent accueil. Il lui conserve le titre de chanoine honoraire décerné par M^{gr} de Quelen et, le jour de Noël, Lacordaire prend place, en costume dominicain, dans le chœur de Notre-Dame. Au début de janvier 1841, Martin du Nord, Garde des Sceaux et ministre des Cultes, homme peu sectaire, convie Lacordaire à

⁶² Lettre 40/215, 28 novembre 1840 HL/M^{me} Swetchine

⁶³ Lettre 40/204, 16 novembre 1840 HL/baron de Dumast

un dîner d'une quarantaine de personnes. Les convives le regardent avec une « curiosité bienveillante. »⁶⁴ Lacordaire estime que cet épisode vaut prise de possession publique.

Le nouvel archevêque de Bordeaux, Mgr Donnet, lui fait des avances. Il mettrait à la disposition des Dominicains français une propriété, à deux lieues de Bordeaux, où ils pourraient s'installer après Pâques 1842.

Le 31 janvier 1841, Lacordaire prêche pour la première fois en France, en habit dominicain, à Notre-Dame-des-Victoires.⁶⁵ La grande prédication, à Notre-Dame de Paris, en habit dominicain, sur *La Vocation religieuse de la nation française* est l'événement du séjour. Elle a lieu le 14 février 1841. Lacordaire s'adresse aux jeunes gens de la Société de saint Vincent de Paul et, à travers eux, à tout le pays. Il dit sa conviction que la France *de son temps est toujours* la fille aînée de l'Église. Ce discours a un très vif succès, mais comme il postule que l'épisode de 1789 n'a pas changé la vocation historique de la France, il provoque aussi des controverses.

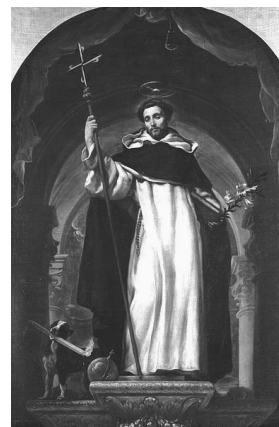
Début de février 1841, Lacordaire peut considérer que son voyage est une grande réussite. Il est épuisé, traînant un rhume, qui menace sa voix et qui l'oblige à garder la chambre et à faire gras pour prendre des forces avant son discours à Notre-Dame. L'état de l'opinion lui paraît tel qu'il ne juge pas nécessaire de prospecter en Belgique pour y trouver une maison susceptible d'héberger non loin de la frontière les Dominicains français. Il renonce donc à faire un voyage en Belgique. À cause, cette fois, de sa santé, il décommande la prédication promise, pour 8 mars 1841, à Orléans, à Mgr Morlot.

Lacordaire recrute des candidats. Le 2 février 1841, il décline les demandes nouvelles au motif que le quorum qu'il s'était fixé est atteint. Parmi ses recrues, on compte un Polonais, pour lequel il doit solliciter auprès d'un ministre, sans doute pour obtenir la délivrance d'un passeport, en recourant aux bons offices de M^{me} Swetchine.

Enfin, pour répondre aux questions des sympathisants, Lacordaire conclut, le 15 février 1841, avec son éditeur un nouveau contrat. Debécourt s'engage à publier, en latin, les *Statuts de l'Ordre des frères prêcheurs*, tirés à 1 500 exemplaires. Il serait vendu au prix d'1 franc. Les deux hommes se mettent aussi d'accord pour l'édition, en un seul volume, à 3 000 exemplaires, du *Mémoire* et de la *Vie de S. Dominique*, à un prix accessible.

⁶⁴ Lettre 40/175, 30 septembre 1840, HL/M^{me} Swetchine⁶⁴ Lettre 41/29, 14 janvier 1841 HL/Foisset

⁶⁵ Lettre 41/54, 2 février 1841 HL/baron de Dumast



Saint Dominique de Guzmán, par Claudio Coello, 1685, Musée du Prado

La promesse du couvent de Saint-Clément

Durant son séjour de Paris, Lacordaire apprend qu'un concours de circonstances permettrait à l'Ordre de donner aux Dominicains français une maison à Rome. Il s'agit du vieux couvent de Saint-Clément que les Dominicains irlandais avaient décidé de quitter.⁶⁶ Piel, l'architecte, est enthousiasmé par le sanctuaire du cinquième siècle, qu'il considère comme un des plus beaux monuments de l'antiquité chrétienne. Le Père Jandel, pour sa part, se réjouit à la perspective de former une communauté exclusivement française, vivant et réglée à la française. Le Père Lamarche désire de tout son cœur devenir le prieur de cette communauté.

Tout paraît donc idéal, puisque les Français dominicains pensent avoir « bientôt un pied assuré en France et [un autre] auprès du Saint-Siège. »⁶⁷ Lacordaire est certain, à cette date, d'un retour en France en 1842. Il envisage même de voir en France « un ordre religieux populaire [...] dans dix ou douze ans. »⁶⁸

6. Le retour en Italie, l'installation à Saint-Clément et l'épreuve de la dispersion (mars 1841-juin 1841)

Les meilleurs auspices

Épuisé par son séjour à Paris, Lacordaire et ses nouveaux compagnons partent pour Lyon au début mars 1841. Le voyage est « doux. »⁶⁹ Les nouveaux frères sont charmants, pleins de piété, bien élevés et s'aimant déjà beaucoup.

⁶⁶ Lettre 41/31*, 17 janvier 1841 P. Jandel/HL

⁶⁷ Lettre 41/57, 3 février 1841 HL/comtesse de La Tour du Pin

⁶⁸ Lettre 41/116, 20 avril 1841 HL/Montalembert

⁶⁹ Lettre 41/96, 13 mars 1841 HL/M^{me} Swetchine

Lacordaire est reçu au fil de sa route : l'archevêque de Lyon, le roi de Piémont-Sardaigne, le cardinal-archevêque de Gênes etc. Lors de son passage à Turin, on lui remet une lettre d'un chanoine de Pignerol, le priant de venir convertir les pauvres vaudois hérétiques qui subsistent dans les vallées du Piémont. Malgré le souvenir de saint Dominique, il décline la proposition. Plus tard, Lacordaire subit une éruption de petite vérole, qu'il interprète comme le prix à payer de l'extrême fatigue des quatre derniers mois, et qui le transforma en « crocodile [...] ». ⁷⁰ La maladie l'oblige à demeurer une dizaine de jours à La Quercia, où le cardinal-évêque de Viterbe vient lui rendre visite.

Les Français arrivent finalement à Rome le 7 avril 1841. Ils sont désormais au nombre de onze, plus quatre frères convers aspirants, également français. Avec le Père Lamarche, comme prier, et le maître des novices, le Père Henrique, cela fait désormais dix-sept personnes à nourrir. Les anciens sont Lacordaire, Jandel, Hernsheim, Aussant, Piel, Besson. Les nouveaux se nomment Bourard, Rey-Lafontaine, Bonhomme, David. Le Polonais, sorte de Français d'honneur, s'appelle Mikulski. Eugène d'Andert n'avait pas persévéré.

Le 19 avril 1841, Lacordaire est reçu en audience par le pape. Il lui semble être « avec un vieil ami ». ⁷¹ Il lui rend compte de l'état d'avancement de son œuvre. Grégoire XVI lui promet son soutien. Après cette visite, Lacordaire écrit une lettre pleine d'humour à la comtesse de Vauvineux, qui ne croit pas à la réussite de son projet dominicain : « vous voyez 17 personnes que j'ai à nourrir [...] Vous allez crier : et l'argent ? Et les ressources ? Cela est très bien pensé ; mais la providence pense encore un peu mieux. J'oubliais une chose horrible, c'est que nous avons fait blanchir des pieds à la tête tout ce pauvre Saint-Clément qui était noir depuis cent ans à faire peur. Nous en sommes venus à bout en un mois. Cette transformation a eu presque autant d'éclat que le voyage de Paris, et je ne sais ce qui l'emporte de moi ou de la chaux. » ⁷²

À une date qui n'est pas connue, Lacordaire présente une requête auprès de la Congrégation des Évêques et Réguliers « pour obtenir que Saint-Clément soit érigé en noviciat français ; » ⁷³ en fait, il a frappé à la mauvaise porte et doit faire de nouvelles démarches auprès de la Congrégation de

la Discipline régulière. ⁷⁴ Il s'agit d'obtenir la reconnaissance canonique de l'œuvre entreprise.

Tant que la Congrégation ne s'est pas encore prononcée, le noviciat français n'a pas d'existence. Mais, d'ores et déjà, Lacordaire a repris son enseignement et participe à tous les exercices. Après avoir dédaigné le solfège au grand-séminaire, il s'est même mis au plain-chant.

Lacordaire est conscient que, malgré les marques d'estime et d'affection reçues à profusion, il n'est rien. Il sent sa misère et rapporte tout à Dieu.

Le 29 avril 1841, la Congrégation de la Discipline régulière se prononce. Elle rejette la requête dont elle avait été saisie en invoquant un motif canonique. En l'absence de communauté ou de province française, il est impossible « d'autoriser l'érection d'un noviciat français [...] ». ⁷⁵ On dit aux Français qu'ils doivent faire leur noviciat dans un couvent de leur choix de la province romaine. Avec l'accord du Père Ancarani, ils choisissent La Quercia et décident alors de faire une retraite, pour se préparer à la cérémonie de la prise d'habit.

La dispersion

Le 5 mai 1841, au milieu de cette retraite, la Congrégation fait savoir aux Français trois décisions : ils ne sont pas autorisés à prendre l'habit à Rome ; il est interdit à Lacordaire de diriger ses compatriotes ; ceux-ci doivent se diviser en deux groupes, pour effectuer leur noviciat dans deux couvents.

Saint Ignace a dit un jour qu'il lui faudrait un quart d'heure d'oraison pour se résigner à la suppression de la Compagnie de Jésus. Lacordaire encaisse le choc de façon analogue : « à peine même un quart d'heure s'était passé [qu'il croit] voir clairement le but de la providence dans cette affliction. » ⁷⁶

Il se dit, d'abord, qu'il peut reprendre son ministère en France. Ensuite, il voit que ses ennemis perdraient tout prétexte à persécuter les autres Français, qui pourraient de toute façon devenir Dominicains. Troisièmement, le coût de la pension dans les couvents italiens serait deux tiers moins élevé que le prix du séjour à Saint-Clément. Quatrièmement, il voit dans le mois passé à Saint-Clément un gage d'espérance, car ses compagnons et lui ont eu une sorte d'avant goût du bonheur futur qui les attendait en France. Enfin,

⁷⁰ Lettre 41/107, 5 avril 1841 HL/comtesse de Vauvineux

⁷¹ Lettre 41/115, 19 avril 1841 HL/comtesse de Vauvineux

⁷² *Ibid.*

⁷³ Lettre 41/116, 20 avril 1841 HL/Montalembert

⁷⁴ Lettre 41/120, 28 avril 1841 HL/M^{me} Swetchine

⁷⁵ Lettre 41/128, 11 mai 1841 HL/M^{me} Swetchine

⁷⁶ Lettre 41/128, 11 mai 1841 HL/M^{me} Swetchine

Lacordaire pense que cette injustice rendrait l'opinion française plus favorable à leur sort.

Il annonce les décisions romaines à ses amis. Seul le Polonais décide de partir. La veille était arrivé Danzas, un jeune homme qui séjournait à Rome pour ses études. Danzas persévère lui aussi. La retraite continue comme si de rien n'était.

Le 11 mai, un petit groupe part pour La Quercia. Il y prend l'habit le 15 mai 1841. Quelques jours plus tard, le second groupe part pour le couvent de Bosco, noviciat de la province dominicaine de Piémont. Dans ce couvent, la règle était observée de façon plus rigoureuse qu'à La Quercia. Les six Français de Bosco prennent l'habit le 28 mai 1841. Lacordaire se retire au couvent romain de La Minerve.

La lente élucidation de l'origine du coup

À Rome, on se demandait qui avait fait le coup. Il y avait quatre pistes : « La France, l'Autriche, les jésuites, le cardinal Lambruschini. »⁷⁷ L'ambassadeur de France ayant manifesté plein d'amitié pour Lacordaire, l'hypothèse d'une intrigue française dura peu.

Le coup venait principalement du cardinal Lambruschini, mais les choses ne se dévoilèrent que progressivement.

Déjà, le 17 février 1841, Piel avait prévenu Lacordaire que les cardinaux Lambruschini et Giustiniani, préfet de l'Index, avaient fait savoir, de façon officieuse, à des tiers qu'il fallait modifier un passage de son livre sur saint Dominique (relatif à la définition et à la sanctification de la guerre) et supprimer un autre passage (relatif à la Pologne), faute de quoi la prochaine édition serait mise à l'Index *donec corrigatur*. Piel avait ajouté en *post scriptum* que le Père Lamarche craignait des ennuis si les Français n'apaisaient pas Lambruschini.

On n'a pas la certitude que Lacordaire reçut cette lettre avant de quitter Paris. On ne sait pas non plus s'il suivit le conseil de Mgr de Falloux, dont lui parla Piel, qui était d'adresser au prélat français un mot expliquant les passages litigieux et protestant de sa soumission... Cependant, le 10 avril 1841, Lacordaire écrivit à Mme Swetchine pour lui dire d'informer Rebécourt des corrections à faire, dans le sens réclamé, pour la seconde édition du livre.

À la fin du mois de mai 1841, l'abbé La Bouilleries rapporte à Lacordaire une conversation qu'il venait d'avoir avec le cardinal Lambruschini. Selon le cardinal, Lacordaire était le chef

d'un parti de jeunes gens en France qui avait pour seul but « la séparation de l'Église et de l'État. »⁷⁸ C'était un malheur déplorable pour ce pays. Lambruschini avait conclu que « Lacordaire et l'abbé de La Mennais, c'est tout un ! »⁷⁹



Luigi Emmanuele Nicolo Lambruschini (1776-1854) cardinal

Apprenant cela, Lacordaire se rappelle que, depuis sa prédication du jour de Pâques 1840, à Saint-Louis-des-Français, le cardinal Lambruschini s'était progressivement montré, à chaque visite qu'il lui avait faite, de plus en plus froid à son égard. Lors de ce discours consacré à la résurrection, il avait parlé de sa valeur sociale, puisqu'elle avait créé « le martyr, seule force de la puissance spirituelle contre [...] la tyrannie du pouvoir temporel. »⁸⁰ Les ambassadeurs des monarchies continentales absolutistes s'étaient tous plaints de lui en haut lieu.

Vers le 7 juin 1841, un Dominicain très haut placé dans l'administration pontificale confie à Lacordaire les soupçons qui pèsent sur lui. Certains lui attribuent « le projet d'arriver à la papauté pour renverser l'Europe de fond en comble !!! »⁸¹ C'était le motif, pour lequel il était devenu Dominicain. Lacordaire est sidéré.

Le Dominicain conseille à Lacordaire de garder le silence. Il lui promet que, quand le moment serait favorable, il inviterait le cardinal Lambruschini à avoir une explication nette avec lui. C'était la seule solution possible. Lacordaire suit son conseil. En fait, il n'y aura jamais d'explication entre les deux hommes.

Outre Lambruschini, l'Autriche était intéressée à l'affaire. Lors de sa sortie contre Lacordaire, le cardinal Lambruschini avait déclaré à l'abbé de La Bouilleries qu'on lui avait envoyé de France des lettres de plaintes et une *brochure*. Courant juillet 1841, le Père Buttaoni, Maître du Sacré-Palais,

⁷⁷ Lettre 41/140, 4 juin 1841 HL/Mme Swetchine

⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ Lettre 40/106, 13 mai 1840 HL/Mme Swetchine

⁸¹ Lettre 41/143, 7 juin 1841 HL/Montalembert

réussit à faire parler Grégoire XVI. Le pape lui raconte que Metternich lui avait envoyé une brochure de George Dalcy, parue en juillet 1840 à Paris, sur Le clergé français à Rome dans laquelle Lacordaire était loué « comme le successeur de M. de Lamennais, mais bien plus adroit que lui [...] ». ⁸² Le pape avait alors cru devoir, par prudence, ne pas permettre une chose aussi éclatante que l'établissement d'un noviciat français dominicain à Rome même. Grégoire XVI confie à son visiteur qu'il est parfaitement content de la conduite de Lacordaire.

Lacordaire voit dans cette révélation la preuve que l'affaire du noviciat français à Rome est un enjeu européen, compte tenu de la rivalité pluri-séculaire entre sa patrie et le pays des Habsbourg : « Il n'existe plus aujourd'hui que deux grandes puissances catholiques : la France et l'Autriche, toutes les deux se disputant Rome et ayant un immense intérêt à l'avoir de leur côté. Or, quel soufflet pour l'Autriche [...] que de voir douze ou treize dominicains français établis à Rome [...], elle qui n'a pas même un moine à Milan, au cœur de l'Italie ! » ⁸³

Enfin, il y avait *un troisième homme* dans cette affaire. C'était la Compagnie de Jésus, du moins de façon indirecte. Lacordaire apprend que le Père Roothan, général des Jésuites, avait tenu des propos odieux sur son compte : il avait dit au cardinal Castracani, favorable à Lacordaire, de relire à plusieurs reprises son discours sur la Vocation de la nation française, pour en comprendre « le vrai sens »... ⁸⁴ Quant au Père Roza-ven, il accusait Lacordaire de manquer de théologie et ironisait sur ses compagnons qu'il qualifiait d'artistes. Lacordaire a le sentiment que les Jésuites de Rome avaient dissimulé avec lui cinq années durant et qu'à présent, alors que son œuvre est en voie de réalisation, ils expriment le fond de leur pensée.

7. La préparation du voyage en France de 1841

Les inquiétudes sur l'état d'irritation d'une partie de l'opinion en France contre les religieux

À la Minerve, Lacordaire prépare ses conférences de Bordeaux et continue à travailler saint Thomas. Courant juillet 1841, le Père Ancarani reçoit une lettre du roi Louis-Philippe qui l'assure de toute sa bienveillance pour l'Ordre Domini-

cain. Cette missive fait une grande impression. On se demande s'il n'y a pas un lien avec l'heureux déroulement du séjour de Lacordaire à Paris durant l'hiver.

Malheureusement, en France, le climat se tend. Les voltairiens sont énervés par les critiques des évêques contre les collèges de l'Université, par le ton de la presse catholique et par la présence ostensible de religieux sur le territoire. Beaucoup se font fort de clamer que les lois révolutionnaires proscrivant le port d'habit religieux n'avaient pas été abrogées. Les députés de la Gironde font une démarche officielle pour protester contre le projet de maison dominicaine dans le diocèse de Bordeaux et Mgr Donnet, saisi de l'affaire par le Garde des Sceaux, préfère céder du terrain. Le 11 juillet 1841, Montalembert écrit à Lacordaire pour l'adjurer instamment de ne pas revenir en France en raison des circonstances. Le 4 août 1841, Dom Guéranger souligne aussi, dans une lettre, le risque que le gouvernement se montre moins tolérant envers le port de l'habit religieux.

Le maintien du projet d'un nouveau séjour en France. Réflexions sur le port de l'habit dominicain

Alerté, Lacordaire réfléchit longuement sur la conduite à suivre. Que disent les constitutions dominicaines et les bulles pontificales ? Elles permettent aux Dominicains, en cas de nécessité, de ne pas porter l'habit. C'est le cas en Irlande. Dans un premier temps, Lacordaire pense renoncer à porter son habit en France. Lacordaire est conscient que la popularité dont il jouit en France lui a permis de porter ce « costume inouï ». ⁸⁵ Mais il se dit qu'il n'en ira pas de même pour ses frères.

Il a cependant une perception moins pessimiste que Montalembert des forces en présence. Il est convaincu que ni le gouvernement ni l'opinion publique ne lui sont défavorables. Lors de son séjour à Paris, la presse irréligieuse avait d'ailleurs gardé le silence sur son compte. Le parti irréligieux lui semble surtout irrité par les déclarations des évêques contre l'Université.

Lacordaire juge donc qu'il ne faut pas renoncer à revenir en France. L'heure est venue de prêcher en province. Lacordaire a besoin d'argent : il n'a plus que quinze mille francs environ devant lui. Il doit chercher des ressources en

⁸² Lettre 41/155, 19 juillet 1841 HL/Montalembert

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ Lettre 41/144, 8 juin 1841 HL/comtesse de Vauvieux

⁸⁵ Lettre 41/166, 11 août 1841 HL/Montalembert

France pendant cinq ou six mois chaque année. Il veut aussi continuer à recruter des candidats.

Lacordaire décide de faire, pour la première fois de sa vie, une démarche auprès du gouvernement du roi Louis-Philippe. Il joint à sa lettre à Montalembert un courrier respectueux destiné au ministre des Cultes, dans lequel il exprime sa loyauté envers le régime, en soulignant qu'étant devenu religieux, il ne recherche pas les faveurs du pouvoir.



Portrait de Louis-Philippe, roi des Français de 1830 à 1848 par Franz Xaver Winterhalter, 1841, Château de Versailles

Montalembert prend le parti de ne pas remettre cette lettre au ministre. Le 20 septembre 1841, il préfère la lui lire. Cela lui permet de censurer le passage où Lacordaire se dit prêt à sacrifier le port de son habit pour calmer les inquiétudes du gouvernement. Martin du Nord n'est pas hostile à ce que des *moines*, selon son expression, se contentent de vivre chez eux, astreints à une certaine règle, sans réclamer une existence légale ou corporative. Il reconnaît être embarrassé par la question du port du costume à l'extérieur. Il promet à Montalembert d'examiner la question à fond sur le plan juridique et sur son l'opportunité. Pour finir, il dit en riant que l'habit dominicain va à merveille à Lacordaire. Montalembert se borne à lui répondre que Lacordaire va revenir en France, seul, pour prêcher.

Dans l'intervalle, le 9 septembre 1841, Lacordaire a quitté Rome, sans savoir s'il y reviendrait un jour.

Il a fait et reçu de nombreuses visites d'adieux. Il n'a pas pu voir Grégoire XVI, alors en villégiature hors de Rome. Tout le monde avait été excellent. Le cardinal Castracani était même monté à pied, pour le voir, jusqu'au quatrième étage de la Minerve ! Seul le cardinal Lambruschini, que Lacordaire revoyait pour la première fois depuis un an, l'avait reçu avec l'air d'un homme « qui n'a pas fait et qui ne peut pas faire tout le mal qu'il voudrait. »⁸⁶

⁸⁶ Lettre 41/201, 28 septembre 1841 HL/Montalembert

Avant de quitter Rome, il avait consulté le Maître général de l'Ordre, le Père Ancarani, sur la question du port public de l'habit sur le territoire français. Le Père Ancarani autorisait les Dominicains espagnols à ne pas porter l'habit en France, mais, au grand étonnement de Lacordaire, il lui avait répondu qu'il devait avoir, pour quitter son habit religieux, « une permission spéciale du Saint-Siège. »⁸⁷

La halte à Bosco

Lacordaire voyage avec le Frère Bourard et prend la route de mer jusqu'à Livourne. Là, Bourard, malade, le quitte pour retourner en France.

Le 24 septembre 1841, Lacordaire arrive à Bosco. Il est enchanté par le site, et plus encore par une végétation qui lui rappelle son pays, avec « des prairies, des eaux, des arbres, [...] toute cette nature gauloise [...]. »⁸⁸ Il est heureux comme un enfant. Les brouillards matinaux de Bosco lui font songer à son enfance bourguignonne, quand, en septembre, à Bussières, les brouillards précoces annonçaient « le terme des vacances [...]. »⁸⁹

Les dominicains français de Bosco vont bien. Sauf Piel, gravement malade, qui dû être transféré hors du noviciat dans une chambre qu'il serait possible de chauffer. Sa fin est proche. Il est serein « et même d'une inconcevable gaieté. »⁹⁰ Lacordaire voit, dans ce nouveau signe, la main de Dieu, étendue sur eux. Piel, comme Réquédad, avait été prédestiné à devenir dans le ciel un des protecteurs de l'œuvre de rétablissement des Dominicains en France. Il imagine que ses compagnons et lui sont destinés, sans doute, à souffrir bien davantage encore.

Un autre motif de tristesse survient. Le 28 septembre 1841, Lacordaire prend le dur parti de renvoyer dans le monde Augustin David, dont la conduite était excellente, mais qui lui avait caché à l'origine l'existence de dettes. Lacordaire est prêt à les payer, mais le novice devait au total 9 000 francs. Il est donc impossible de payer cette somme. Lacordaire fait alors savoir à David que son devoir est de travailler à acquitter cette dette et lui promet de lui rendre ensuite l'habit religieux, s'il persévère dans sa vocation. Il lui confie une lettre de recommandation pour M^{me} Swetchine, pour l'aider à trouver une place de précepteur.

⁸⁷ Lettre 41/194, 26 septembre 1841 HL/Père Lamarche

⁸⁸ Lettre 41/204, 29 septembre 1841 HL/comtesse de Vauvieux

⁸⁹ Lettre 41/197, 27 septembre 1841 HL/baronne de Prailly

⁹⁰ Lettre 41/195, 26 septembre 1841 HL/Amédée Teyssier

Le couvent de Bosco était à la fois le noviciat et la maison d'études de la province dominicaine du Piémont. Lacordaire trouve qu'il est parfaitement gouverné par le prieur, le Père Costa. La règle y est appliquée de façon plus rigoureuse qu'au couvent de La Quercia. Lacordaire a le sentiment de se sentir pour « la première fois [...] tout à fait en religion. »⁹¹

Lacordaire est déçu par la conduite de Mgr Donnet. Il décide, pour ce motif, de renoncer au projet d'installer des Dominicains français dans le diocèse de Bordeaux. Il pense fixer le noviciat et les études des Dominicains français à Bosco, en attendant l'installation en France. Il décide de fonder d'abord en France une maison professe, plus simple à faire fonctionner qu'un noviciat et qu'une maison d'études.

De nouveaux candidats viennent frapper à la porte du couvent. Le 2 octobre 1841, Lacordaire conduit la cérémonie de prise d'habit de deux hommes. L'un d'entre eux est Chevê, un parisien, veuf et père de famille, qui avait écrit à Lacordaire son désir de devenir Dominicain et pouvait confier ses enfants à leur grand-mère. Lacordaire lui avait répondu de Rome, le 3 septembre 1841, qu'il pouvait partir pour Bosco. Il avait même joint à sa lettre un billet à l'ordre de Teyssier, pour payer la somme de 300 francs nécessaire au voyage. Au début du mois d'octobre 1841, les Français de Bosco attendaient aussi un jeune prêtre de Nancy, l'abbé Martin.

À Bosco, Lacordaire apprend, par la lettre de Montalembert, la teneur de l'entretien avec le ministre des Cultes. À cette date, Lacordaire a évolué sur la question du port de l'habit. Désormais, il est résolu à ne le quitter qu'à la dernière extrémité. Par prudence, il a décidé de ne pas prêcher à Paris. Écrivant à Montalembert, le 28 septembre 1841, Lacordaire lui confie qu'il craint plus l'animosité du cardinal Lambruschini que les dispositions du gouvernement et de la population français.

Pour le reste, il est d'autant plus persuadé de la nécessité morale de rentrer dans son pays, que le courrier de France lui apprend qu'on fait courir « le bruit de disgrâce à Rome, opposition du gouvernement français et refroidissement de Mgr de Bordeaux. »⁹²

Il a reçu plusieurs offres de France. Mgr Donnet lui fait savoir qu'il est toujours attendu pour prêcher à Bordeaux. D'autres demandes vien-

nent des diocèses de Nancy, Lyon et Grenoble. Enfin, le 23 août 1841, il est invité à venir prêcher dans son église par le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, la paroisse des rois de France, qui souligne qu'il est important que la reine Marie-Amélie et sa suite puissent entendre le Dominicain.

La proximité physique de la patrie, la perspective du retour prochain, le sentiment d'être à un tournant de sa vie, excitent Lacordaire qui écrit à la comtesse de Vauvineux : « Adieu Rome ! [...] Adieu Toscane [...] ! Adieu, années qui ne sont plus, joies et misères finies, je vais en France ! »⁹³ Il sait qu'il y aura des épreuves en France, mais il y va sans crainte, incertain de lui, mais sûr de Dieu.

À la veille de son départ de Bosco, Lacordaire peut donc compter sur douze novices français. Sept d'entre eux, les plus anciens, feront leurs vœux au mois de mai 1842. Il se félicite de leurs vertus et de la fermeté de leur vocation.⁹⁴ Lacordaire quitte Bosco le 15 octobre 1841.

La recherche de financements

Lacordaire veut d'abord séjourner à Paris pendant le mois de novembre 1841. Il a conçu le projet d'une *Œuvre dominicaine*, sorte d'association charitable qui permettrait de recueillir des fonds pour la subsistance des Dominicains français. Le 11 octobre 1841, il envoie à Montalembert le texte d'un long prospectus, aux accents patriotiques très marqués, qu'il a rédigé à cette intention. Montalembert doit recueillir le consentement de personnes honorables qui accepteraient de faire partie du conseil de l'*Œuvre*. Lacordaire songe à son ami, mais aussi à l'abbé Desgenettes, au comte de Falloux, à M. de Melun, peut-être à l'abbé Souquet de La Tour, curé de l'Abbaye-aux-Bois, et, comme trésorier, à son ami M. Teyssier. Montalembert doit faire imprimer le prospectus, complété par le nom des membres du conseil de l'*Œuvre*. Sans doute à cause du réveil de l'agitation irreligieuse, Lacordaire veut que le prospectus soit seulement distribué, discrètement, à des personnes bien disposées. Il rêve de choisir, dans chaque ville parmi ses relations, une personne qui représenterait l'*Œuvre*.

⁹¹ Lettre 41/202, 28 septembre 1841 HL/Mme Swetchine

⁹² Lettre 41/212, 2 octobre 1841 HL/Mme Swetchine

⁹³ Lettre 41/204, 29 septembre 1841 HL/comtesse de Vauvineux

⁹⁴ Lettre 41/253 29 novembre 1841 HL/Sr Rivet

8. Le séjour en France (automne 1841-printemps 1842)

La question du port de l'habit (suite)

Une fois en France, et même à Paris, Lacordaire n'essuie aucune réaction hostile de la part des populations à son habit.

À Paris, Mgr Affre lui fait un excellent accueil. Il l'informe des dispositions du gouvernement au sujet de la question du port de l'habit. Le 7 novembre 1841, Lacordaire en fit un récit détaillé à Montalembert : « le ministère a une frayeur incroyable de cet habit dominicain. [...] Le Conseil d'État et un comité de jurisprudence attaché au ministère des Cultes, ont délibéré sur mon habit. Il a été décidé qu'une loi de 1793 prononçait la peine de mort contre le port public de l'habit religieux, mais que cet acte, par une loi postérieure du Directoire [...] avait été réduit à une simple contravention de police. Cela reconnu, on a examiné la question de savoir si l'on maintiendrait les poursuites, et il a été décidé que non. Le plan auquel on semble s'être arrêté [...] est d'agir près des évêques pour obtenir d'eux : 1° que je ne porte plus l'habit ; 2° qu'à tout le moins, je ne le porte pas en chaire. »⁹⁵

L'archevêque prie Lacordaire de ne plus porter l'habit. Lacordaire lui répond qu'il consent à ne pas prêcher dans le diocèse de Paris en costume. Cette concession ne lui coûte pas, car il sait que, sur le plan canonique, l'archevêque reste maître de la question. En revanche, le Dominicain refuse de quitter l'habit dans les rues. Il fait valoir « qu'il y a peine d'excommunication *ipso facto* contre un religieux qui quitte son habit sans nécessité [...] ». »⁹⁶ Mgr Affre, prélat très consciencieux, attaché aux lois de l'Église, lui répond alors qu'il n'usera d'aucun moyen pour le contraindre. La partie est donc gagnée à Paris.

L'internonce Garibaldi a également donné son avis, sous le sceau du secret. Il dit à Lacordaire qu'il peut quitter l'habit en chaire et le garder pour tout le reste. C'est un *mezzo termine* qui permet de satisfaire l'épiscopat et le pouvoir, tout en servant les intérêts de son Ordre.

Pour Bordeaux, Lacordaire décide de ne pas faire connaître ses intentions sur ce problème à Mgr Donnet avant son arrivée dans la métropole, afin d'être « plus fort une fois arrivé. »⁹⁷

Le roi Louis-Philippe lui même se préoccupe de Lacordaire. Le 6 novembre 1841, il donne audience à l'abbé Combalot, prédicateur énergique qui tente de le convaincre d'accepter de nommer l'abbé de Salinis à l'évêché d'Angers. Le roi se plaint à Combalot, lui même ancien menaisien, qu'on voudrait lui imposer en masse, pour les nominations épiscopales, toute l'école de l'abbé de Lamennais, sous prétexte que les autres prêtres n'ont pas assez de talent. Il s'attend à ce que son interlocuteur lui propose aussi Lacordaire ! L'abbé Combalot lui rétorque du tac au tac que Lacordaire n'a pas pris le chemin de l'épiscopat en se faisant moine !

La réussite de la station de Bordeaux

Lacordaire arrive à Bordeaux le 24 novembre 1841. Il reçoit bon accueil de Mgr Donnet. Le prélat lui promet de le laisser monter en chaire avec son costume, s'il ne reçoit aucune réclamation. Deux jours après l'arrivée du Dominicain, un courrier du ministre des Cultes parvient à l'archevêché. Martin du Nord demande que, pour annoncer la parole de Dieu, Lacordaire quitte son habit dominicain, faisant valoir que beaucoup de personnes sérieuses regardent le port de ce costume « comme une manifestation inopportune, capable d'arrêter les progrès du sentiment religieux. »⁹⁸ Pour tenir compte de cette demande, Lacordaire et Mgr Donnet conviennent que Lacordaire couvrira son habit en chaire d'un simple rochet. Partout ailleurs, il peut circuler dans son habit. À ses yeux, la victoire est presque entière.

Lacordaire commence à prêcher le dimanche 28 novembre 1841 à la cathédrale. Bien que malade, il remporte un succès encore plus grand que ceux recueillis par le passé, à Paris ou à Metz. Aucun dissentiment ne s'exprime au sein du clergé séculier, ni des Jésuites. La presse locale parle de lui avec éloges. Des gens expriment même leur regret qu'il ne porte pas son habit plus ouvertement en chaire ! Le préfet lui-même le reçoit en habit dominicain.

En raison de ces circonstances, l'archevêque supplie Lacordaire de rester à Bordeaux jusqu'à Pâques. Lacordaire accepte, car il pense que son genre de prédication exige un certain temps pour produire des fruits. Il écrit donc à l'évêque de Nancy, auquel il avait promis sa présence pour le carême 1842, qu'il se décommande mais qu'il viendra y passer tout l'hiver 1842-1843. Ce changement de programme entraîne, par ricochet,

⁹⁵ Lettre 41/236, 7 novembre 1841 HL/Montalembert

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁸ Lettre 41/251, 27 novembre 1841 HL/Mme Swetchine

l'ajournement des conférences promises à Grenoble pour l'hiver 1842-1843 à l'hiver suivant.

À présent, Lacordaire ne navigue plus à vue. Son avenir semble assuré pour les deux prochaines années.



Dessin anonyme à la mine de plomb et à l'aquarelle représentant une conférence du Père Lacordaire à Notre-Dame, réalisé vers 1845.

Source : Gallica, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France.

Le 1^{er} décembre 1841, Lacordaire écrit au couvent de la Minerve, lieu de résidence du Maître général de l'Ordre, pour raconter l'heureux déroulement des événements. Les Dominicains de Rome s'en réjouissent et expriment leur reconnaissance à Mgr Donnet.⁹⁹ Le Père Lamarche apprend aussi à Lacordaire que le rochet par-dessus l'habit était un privilège accordé à l'ordre dominicain...

Le 5 décembre 1841, Lacordaire peut écrire à la comtesse de La Tour du Pin que sa *campagne* de 1842 est gagnée. Il est à l'abri de poursuites judiciaires et de chicanes épiscopales. Sa carrière apostolique est désormais toute tracée.

Lacordaire est soucieux de voir sa prédication donner des fruits. Dès 1842, il note que cela commence à se manifester. Il renonce à son projet de pèlerinage dans la région de Toulouse, berceau de l'Ordre, entre ses deux périodes de prédication. Il veut rester disponible pour ceux de ses auditeurs qui lui rendraient visite, jugeant que souvent, en pareille matière, ce qui est différé est perdu. Le 23 janvier 1842, il termine la première partie de ses conférences.

Il reprend le 13 février 1842, premier dimanche de carême. Le 1^{er} mars, il confie à Mme Swetchine que ses prédications prennent un caractère plus grave à mesure qu'elles approchent du terme. Beaucoup d'âmes sont émues et tourmentées ; des protestants même sont ébranlés.

Par ailleurs, Lacordaire reste pris par les affaires de l'*Œuvre dominicaine*. Début décembre 1841, Débécourt, son éditeur, lui envoie à Bordeaux des exemplaires du prospectus. Il en distribue à ses amis. Il se préoccupe aussi de la question de la diffusion des lithographies faites d'après ses portraits par Chassériau et par Flandrin, car on lui en réclame. Le 22 décembre 1841, il doit solliciter l'aide d'un magistrat, Gergerès, contre l'imprimeur du journal *La Guienne* qui, malgré son refus formel, annonce haut et fort qu'il va publier en suppléments des analyses en sténographie de ses conférences.

Il apprend, sans surprise, la nouvelle de la mort de Piel, survenue le 19 décembre 1841 à Bosco.

Sa notoriété lui vaut de nombreuses sollicitations auxquelles il faut répondre, qu'il s'agisse de demandes d'évêques des environs (Périgueux, Agen) de venir prêcher dans leur diocèse ou d'une religieuse de Paris, auditrice de 1836, qui lui devait sa conversion et sa vocation. On lui propose aussi deux maisons à Agen, dont une, l'abbaye de Layrac, gratuitement.

Le 16 janvier 1842, un professeur de philosophie du collège de Bordeaux, disciple de Victor Cousin, publie dans *L'Indicateur* un article insidieux contre lui. Tout le monde réagit en faveur de Lacordaire. Signe fort, il est même invité, le 23 janvier 1842, à dîner au collège avec le recteur, le proviseur et tous les professeurs.

Les pusillanimités

Cependant, malgré l'état général des esprits, quand Lacordaire teste Mgr Donnet sur le projet de fonder une maison dominicaine dans son diocèse, il constate que le prélat a reculé depuis l'année précédente. Il s'y attendait assez. C'est un refus poli.

L'archevêque s'était pourtant vanté auprès de lui, d'avoir réussi au cours d'un récent voyage à Paris à convaincre Louis-Philippe que le dominicain n'était pas un démocrate. Autant dire un républicain, ce qui sous la Monarchie de Juillet était encore un *gros mot*, puisque cela signifiait l'adhésion à 1793...¹⁰⁰ Mgr Donnet ne voulait pas risquer d'embarras avec le pouvoir.

Vers la fin janvier 1842 ou début février 1842, Lacordaire reçoit une lettre, datée du 18 janvier 1842, du Père Lamarche, qui lui donne de bonnes espérances. Le préfet de la Congrégation des

⁹⁹ Lettre 41/297*, 18 décembre 1841 P. Lamarche/HL

¹⁰⁰ Lettre 42/29, 23 janvier 1842 HL/Mme Swetchine

Évêques et Réguliers, le cardinal Patrizi, mal disposé envers l'œuvre dominicaine, venait d'être nommé à d'autres charges. Le Père Ancarani attend donc son remplacement pour demander l'autorisation à la Congrégation de rétablir l'Ordre des Dominicains en France. Le Père Lamarche assure Lacordaire que l'affaire sera réglée avant Pâques.

En fait, les choses ne se passent pas comme prévu. Vers la fin de janvier 1842, le cardinal Pedicini est nommé préfet de la Congrégation des Évêques et Réguliers. Mais, Grégoire XVI hésite. Par une nouvelle lettre du 10 mars 1842, le Père Lamarche confie secrètement les raisons de ce revirement à Lacordaire. Le pape avait été informé que le roi Louis-Philippe, donnant un jour audience à Mgr Garibaldi, l'internonce à Paris, lui avait déclaré à propos de l'entreprise de Lacordaire, qu'il ne pouvait pas voir d'un bon œil « le rétablissement d'un ordre révolutionnaire [...] »¹⁰¹ Suite à cette remarque, le pape craignait que l'établissement en France des Dominicains indisposât le Roi et nuisît aux intérêts de la Religion.

Dans la même lettre, le Père Lamarche recommande à Lacordaire soit de revenir à Rome pour parler au pape, soit de lui écrire un plaidoyer très détaillé, assorti de témoignages d'évêques. Lacordaire n'est pas troublé par ces nouvelles. Il envisage d'écrire au pape, mais, en l'état actuel des sources il n'est pas possible de dire qu'il le fit.

Lacordaire note également un autre conseil du Père Lamarche. Il s'agit de réfléchir à la possibilité d'un établissement dominicain français dans les États du roi de Piémont-Sardaigne. Lacordaire doit sonder le roi et s'entendre avec le Père Neirone, provincial de la province de Piémont.

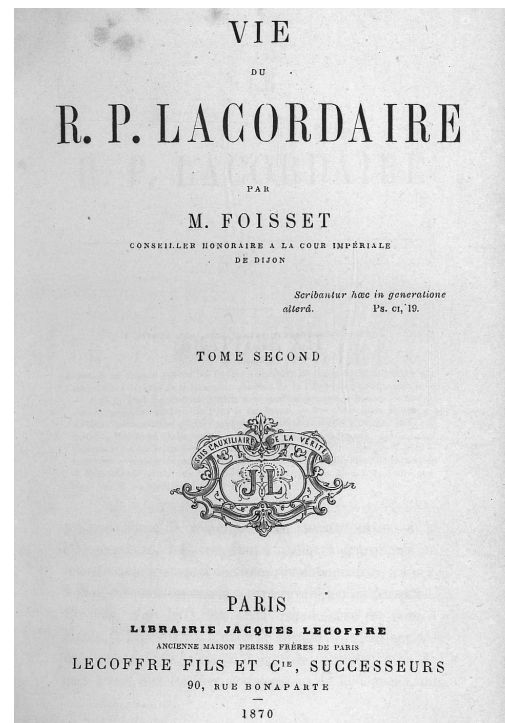
Il s'agit d'établir, dans le couvent où seraient assignés les Français, selon la formule du Père Lamarche, « la régulière observance dans toute sa pureté [...] ». ¹⁰² À ce propos, il faut évoquer un événement important survenu chez les frères français de La Quercia pendant les prédications de Lacordaire à Bordeaux. Cet événement donnera à la question de la règle une intensité cruciale dans l'histoire de la restauration de l'Ordre Dominicain en France.

Le vœu de l'observance intégrale de la règle

Le biographe de Lacordaire, Théophile Foisset, relate que, pour les frères Jandel, HERNSEIM, Aussant et Rey-Lafontaine, l'année de noviciat à La Quercia n'avait pas commencé dans les

meilleures conditions : ils entendaient mal l'italien. Les cours donnés en commun avec des novices italiens beaucoup plus jeunes (entre seize et dix-neuf ans) ne leur convenaient pas.

Il fut ensuite remédié à cette situation : « Il fut donc réglé (sic) qu'en dehors du chœur et des exercices généraux de la communauté, les Français feraient en particulier tous leurs autres exercices sous la direction du P. Jandel, qui seul parmi eux avait l'honneur et l'expérience du sacerdoce et qui leur fut donné pour confesseur »¹⁰³



Page de garde « Vie du R.P. Lacordaire » par M. Foisset, Tome II, 1870. Archives Lasalliennes.

Cette solution eut des conséquences importantes. Jandel devint ainsi le véritable maître des novices. En cette qualité, il dut faire une étude sérieuse des constitutions dominicaines pour les enseigner aux autres. Selon Foisset, Jandel fut frappé par le décalage entre la règle et la pratique du couvent de La Quercia. Lui et ses compagnons décidèrent de s'attacher fortement pour toujours à l'esprit primitif et aux lois originelles de l'Ordre de Saint-Dominique. Selon Foisset encore, ils s'inquiétèrent des incertitudes d'esprit de Lacordaire sur le degré précis d'observance qui devait inaugurer le rétablissement des Frères Prêcheurs en France.

C'est dans ce contexte que Lacordaire reçoit, début février 1842 à Bordeaux, un long mémoire des Français de La Quercia affirmant, selon le résumé qu'il en fit, « la nécessité d'observer en tout nos saintes constitutions sous peine de faire une

¹⁰¹ Lettre 42/69*, 10 mars 1842, P. Lamarche/HL

¹⁰² Lettre 42/74, 28 mars 1842, HL/Mme Swetchine

¹⁰³ Foisset, Vie du R.P. Lacordaire, II, p. 357

restauration bâtarde et misérable que la France ne supporterait pas. »¹⁰⁴ Lacordaire transmet alors le mémoire aux frères français de Bosco, qui l'approuvent à l'unanimité. Lacordaire se range à leur sentiment. À la fin du mois de février 1842, il écrit au Père Jandel de communiquer le mémoire au couvent de la Minerve, pour que le maître général de l'Ordre en prenne connaissance.

Dans une lettre du 28 février 1842 au Père Lamarche, Lacordaire plaide aussi la cause de l'urgence de la réunion de tous les Dominicains français dans un seul lieu. C'est le seul moyen pour que tous vivent dans la régularité. Il espère de la Congrégation des Évêques et Réguliers l'autorisation de leur établissement en France, ou alors que soit autorisée, dans la province dominicaine de Piémont, la fondation d'un couvent dominicain français, « en Savoie, aux frontières de France [...] ». »¹⁰⁵ Lacordaire fait aussi valoir que le roi de Piémont-Sardaigne est bien disposé à son égard et qu'il a les fonds nécessaires. Il pense que le Père Jandel pourrait être chargé de gouverner le couvent, tandis que lui œuvrerait en France.

La fin de la station de Bordeaux

Lacordaire recueille enfin, pendant la semaine sainte, les fruits de son ministère à Bordeaux. Le lundi de Pâques, 28 mars 1842, il achève sa station.

Il faut signaler que les attaques semblables à celles qu'il avait connues à l'époque de ses conférences de Notre-Dame de Paris, en 1835 et en 1836, reprennent pour Lacordaire, après un discours prononcé, à Tours, le 14 avril 1842, pour la société de saint Vincent de Paul. Dans ce discours, il fait en passant l'éloge de la vie de famille de Louis-Philippe et critique les mœurs de Louis XIV et de Louis XV. Cette critique des Bourbons rallume la colère des légitimistes. À Rome, les légitimistes répandent aussi, pendant l'été 1842, les vers écrits par Alexandre Guillemin, un ancien patron de Lacordaire à l'époque de ses études à Paris, qui dénonce en lui un tribun sacré, un fils spirituel de la Révolution de 1830.

Après un bref séjour à Paris, Lacordaire quitte la capitale à la fin du mois d'avril 1842.

9. Le regroupement des Dominicains français à Bosco et les perspectives d'avenir (printemps 1842-fin 1842)

Pour rentrer à Bosco, Lacordaire prend la route de Mulhouse. Il y rencontre, le 28 avril 1842, un

prêtre alsacien, l'abbé Hiss, que le Père Lamarche lui avait signalé dix semaines plus tôt. Il est convenu que l'abbé Hiss rejoindra prochainement le noviciat de Bosco. Lacordaire poursuit seul son voyage par Bâle et Lucerne.

Le voyage de retour en Piémont est très éprouvant. Lacordaire est pris de fièvre lors du passage du Saint-Gothard dans la nuit, la pluie, le vent, la neige. Le 5 mai 1842, il doit s'arrêter à Verceil, dans une auberge sinistre, où il demeure seul, sept jours durant. Il est saigné pour la première fois de sa vie et quitte Verceil avec un sentiment d'extrême faiblesse, travaillé par la mélancolie jusqu'à son arrivée à Bosco, le 22 mai 1842, jour de son anniversaire. Ces événements lui font présager « que chaque jour allait [lui] venir la nouvelle que tous [ses] desseins étaient bouleversés. »¹⁰⁶

À son arrivée à Bosco, Lacordaire est consolé en voyant ses frères tous contents et persévérants. Peu de temps après, on lui annonce que les Français de la Quercia vont partir, le 19 mai 1842, rejoindre leurs frères de Bosco. Pour Lacordaire, c'est « le point essentiel. »¹⁰⁷ Et même « l'événement le plus heureux qui puisse (leur) arriver. »¹⁰⁸

Il ne sait pas si le Père Ancarani a consulté pour cela la Congrégation des Évêques et Réguliers, si elle est revenue sur la décision qui avait séparé les Français de Saint-Clément, ou s'il a pris seul cette décision. Mais il voit dans cet événement le signe que les plus rudes épreuves sont passées, du moins du côté de Rome. Il y voit aussi « un prodige de la grâce divine »¹⁰⁹ dans la persévérance de chacun à sa vocation dominicaine, malgré l'ordre de dispersion tombé d'en haut. À titre personnel, il gagne la certitude que la volonté de Dieu est bien de préparer les voies au retour des dominicains français, en prêchant en France.

Lacordaire se rappelle aussi une phrase du Père Ventura au sujet des Dominicains français. Le Théatin avait prédit qu'ils ne réussiraient pas, « parce qu'ils sont à cheval sur Rome et sur la France, et que ce qui plaît à la France déplaît à Rome, comme ce qui plaît à Rome déplaît à la France. »¹¹⁰ Lacordaire se plaît à penser que Dieu seul était assez fort pour être plus fort que ce mot.

Le 15 mai 1842, trois des frères de la Quercia, l'abbé Jandel, Aussant et Rey-Lafontaine avaient prononcé leurs vœux. Hensheim, malade, avait préféré différer les siens en attendant son réta-

¹⁰⁴ Lettre 42/55, 28 février 1842 HL/P. Lamarche

¹⁰⁵ *Ibid.*

¹⁰⁶ Lettre 42/108, 27 mai 1842 HL/comtesse de La Tour du Pin

¹⁰⁷ Lettre 42/109, 27 mai 1842 HL/Montalembert

¹⁰⁸ Lettre 42/104, 24 mai 1842 HL/comtesse de Vauvieux

¹⁰⁹ Lettre 42/109, 27 mai 1842 HL/Montalembert

¹¹⁰ Lettre 42/105, 25 mai 1842 HL/Foisset

blissement. Il les prononcerait en octobre 1842. À Bosco, trois frères font profession le 29 mai 1842. Enfin, courant mai, Jandel, Aussant, Rey-Lafontaine et HERNSHEIM rejoignent Bosco.

À présent, l'horizon est dégagé. À la fin de mai 1842, il y a donc à Bosco sept profès français, liés par des vœux irrévocables, et trois novices. Sur le nombre, trois prêtres. Lacordaire a une estime particulière pour Jandel, ancien supérieur de séminaire, auquel il trouve mille qualités qui lui font défaut.¹¹¹ La venue de l'abbé Hiss et d'un ou deux prêtres du diocèse de Paris est attendue pour le mois de septembre 1842. Hiss rejoint Bosco plus tôt que prévu et prend l'habit dès le 19 juin 1842.

Pour Lacordaire, il est clair, désormais, que sa vie va s'organiser entre la France, pour sa campagne d'hiver, et Bosco, pour ses quartiers d'été. Mgr Affre lui a proposé, sans doute à son retour de Bordeaux, de remonter dans la chaire de Notre-Dame chaque année, pendant les mois de décembre et de janvier. Lacordaire a accepté pour les besoins de son œuvre dominicaine.¹¹² Un peu plus tard, suite au rappel de ses engagements pour Nancy, par Mgr Menjaud, pour l'hiver 1842, Lacordaire diffère ses engagements pour Paris à l'hiver suivant.¹¹³

Quant à l'installation des Dominicains français sur le territoire de leur patrie, il ne faut plus guère que du temps et de la patience.

Ainsi, le 21 septembre 1842, Lacordaire peut faire, pour son ami Montalembert, un tableau heureux de la situation. L'union spirituelle est vécue. La pensée thomiste est admirable. Les Dominicains français sont peut-être destinés à « rétablir en France la véritable philosophie catholique [...] ». ¹¹⁴ Lacordaire a, à cette date, avec lui neuf profès et deux novices français, parmi lesquels cinq prêtres. Le 3 octobre 1842, sept laïques doivent commencer leurs études : ce sera la première école dominicaine française. Il sait déjà qu'à l'automne 1843, grâce à l'état d'avancement de la formation, il pourra nommer, parmi les Dominicains français, un professeur de philosophie thomiste et un d'Écriture sainte. Il ne lui manque qu'un lecteur de théologie. Lacordaire envisage de pourvoir à ce besoin par le recours à un Dominicain étranger. Cela le réjouit car il pourra, « l'an prochain, fonder un couvent complet, études et noviciat compris. »

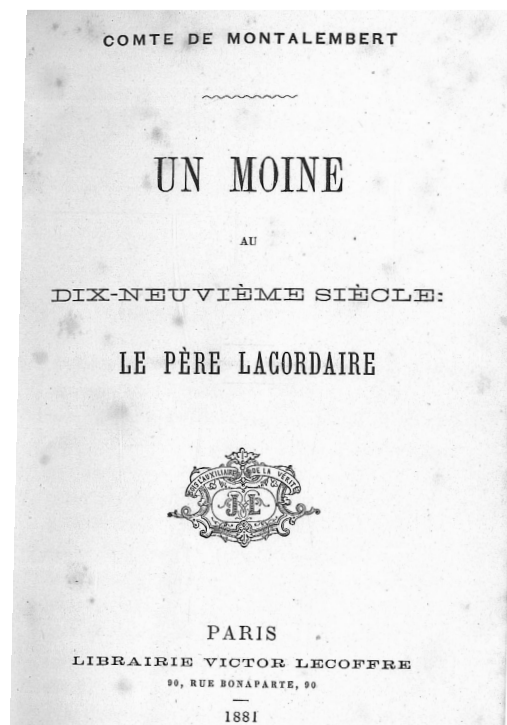
¹¹¹ Lettre 42/111, 30 mai 1842 HL/comte de Falloux

¹¹² Lettre 42/107, 27 mai 1842 HL/baron de Dumast

¹¹³ Lettre 42/179, 21 septembre 1842 HL/Montalembert

¹¹⁴ Lettre 42/179, 21 septembre 1842 HL/Montalembert

Le 12 novembre 1842, Lacordaire quitte Bosco. Le 24, il arriva à Nancy où il connaît le succès. Il y trouve un évêque ferme, Mgr Menjaud, et peut enfin fonder, en 1843, une première maison de Dominicains sur le territoire français depuis cinquante ans.



Un moine au dix-neuvième siècle, le Père Lacordaire, Comte de Montalembert, 1881. Archives Lasalliennes

PETIT ÉPILOGUE : 1843-1865

D'autres fondations suivront : Chalais, près de Grenoble, en 1844, Flavigny, près de Dijon en 1848, la reprise de la maison des Carmes à Paris en 1849. Avec la fondation du troisième établissement, il est canoniquement possible de demander l'érection de la province dominicaine de France, ce qui est obtenu au cours de l'année 1850. Lacordaire est nommé supérieur.

Autour de ce tronc, poussent des branches : la Fraternité du Tiers-Ordre de saint Dominique, l'équivalent pour les dames, avec la comtesse de Mesnard, les liens informels avec les couvents dominicains de femmes, enfin, sous le Second Empire, le Tiers-Ordre enseignant.

Ce tableau serait incomplet si n'étaient rappelés, en même temps, les douleurs et les malentendus qui se cristallisent autour de la question de l'observance de la règle et qui prennent un tour aigu à partir de 1854, l'année de l'élection du Père Danzas comme nouveau provincial.

Dans son article sur « Le rétablissement de l'ordre des dominicains en France », publié par la revue dominicaine *Lumière & Vie*, le Père Bedouelle souligne que les tensions dans un

Ordre sont « autrement graves que d'éventuels obstacles extérieurs. »¹¹⁵ Dans l'histoire du rétablissement en France des Dominicains, le conflit s'est noué autour de la personnalité du fondateur, qui, compte tenu de sa notoriété et de son charisme, était « exceptionnelle. »¹¹⁶ Il analyse avec précision le rôle joué dans cette affaire par le Père Jandel, nommé Vicaire Général de l'Ordre par Pie IX¹¹⁷ en 1850, puis Maître de l'Ordre en 1855. Il décrit les disputes au sujet du lever de nuit à partir de 1852, la volonté du Père Danzas, devenu provincial, d'avoir des « couvents observant »¹¹⁸, la fondation d'un couvent de ce type à Lyon en 1856, les critiques publiques de Jandel, en 1857, contre le prétendu affadissement de la province de France (à l'exception du couvent de Lyon), le trouble dans les esprits.

Le Père Bedouelle décrit comment s'organisa laborieusement un « *modus vivendi* [...] »¹¹⁹ : à la demande du Père Danzas, d'une part, et des membres du Conseil provincial, d'autre part, le pape nomma un visiteur apostolique (le Père Besson) pour effectuer une visite dans les couvents français ; le chapitre provincial de septembre 1858 réélut Lacordaire comme provincial et prit position sur l'observance, en affirmant qu'ajouter encore à la charge ruinerait les forces physiques des Dominicains et entraverait leur ministère ; enfin, il proposa que le couvent de Lyon soit placé sous la juridiction immédiate du Général. La question du recrutement du couvent de Lyon donna ensuite lieu à de nombreuses discussions. Lacordaire réussit à obtenir qu'il n'y ait pas de transferts entre ce couvent et les autres.

Le Père Bedouelle éclaire cette crise par un rappel du contexte français et européen : « la situation reste tendue dans la mesure où le Saint-Siège, le Maître de l'Ordre et l'*Univers*, le puissant journal où Veuillot pourfend le catholicisme libéral, ont plus ou moins clairement pris le parti de la stricte observance, donnant à cette querelle une dimension qui dépasse la simple organisation d'un ordre religieux. »¹²⁰

Enfin, le Père Bedouelle donne les grandes lignes de l'organisation des dominicains français pour les décennies suivantes. Deux mois après la mort de Lacordaire, fut érigée, le 23 janvier 1862, la province d'Occitanie (dite de Lyon) constituée

avec trois couvents de stricte observance. Et, en juillet 1865, le Père Jandel, fonda la province de Toulouse, avec deux couvents et deux maisons.

CONCLUSION

Le 21 août 1847, Lacordaire confie à son ami Paul Rencker que la perspective de l'établissement de la province dominicaine de France, aux alentours de 1850, lui faisait penser qu'il n'aurait plus rien à souhaiter sur terre. D'autre part, en même temps, il lui dit que, quand il pense au vingtième anniversaire de son ordination sacerdotale, le 22 septembre prochain, il se souvient pensait avec effroi à tous les obstacles qu'il avait franchis au cours de cette période.

Cette œuvre de restauration s'était accomplie dans une tension permanente entre les consolations et les désolations. Lacordaire s'y était engagé entièrement, sans jamais retourner en arrière. Il avait fait preuve de courage et d'une grande souplesse dans son rapport aux événements. En témoigne cette confiance à Montalembert du 27 mai 1842 : « Les faits seuls peuvent nous guider en tout temps, mais surtout dans les obscurités si grandes d'une œuvre naissante, où l'on n'aperçoit que des abîmes, de quelque côté qu'on se tourne. »¹²¹ Les débuts furent une période d'incertitude quasi absolue, où il semblait privé de tout moyen humain pour réussir.

Lacordaire attendait tout de Dieu. La prière, la pénitence, les vies données (à commencer par Réquédât) jouèrent un rôle essentiel. Lacordaire était conscient d'appartenir à une famille spirituelle où, sur la terre comme au ciel, tous concourraient au même but. Ainsi, en 1847, il demande à ses amis de prier le 22 septembre à 8 heures. À cette heure précise, le jour du vingtième anniversaire de son ordination sacerdotale, il allait célébrer une messe pour la guérison du Père Hensheim, à Bologne, *sur le tombeau de saint Dominique*.

Il est permis d'appliquer à Lacordaire ce qu'il écrivit, dans le Testament, sur saint Dominique, et de dire que, des quatre éléments qui composèrent son œuvre de restauration dominicaine, une législation, un esprit, une histoire et une grâce, aucun ne lui refusa « sa part de grandeur. »¹²²

¹¹⁵ Père Bedouelle, « Le rétablissement de l'ordre des dominicains en France », *Lumière & Vie* n° 289, janvier-mars 2011, p. 83

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 84

¹¹⁷ Le pape s'était substitué au Chapitre Général et avait confié à Jandel la tâche de redresser l'Ordre Dominicain dans son ensemble.

¹¹⁸ Père Bedouelle, « Le rétablissement de l'ordre des dominicains en France », *Lumière & Vie* n° 289, janvier-mars 2011, p. 86

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 87

¹²⁰ *Ibid.*, p. 87

¹²¹ Lettre 42/109

¹²² *Testament*, p. 273

Le Père Henri-Dominique Lacordaire et l'École de Sorèze

Sr Marie-Odile Munier
Officier des Arts et des Lettres

Je renonce à tout pour ma vocation qui a été constamment l'enseignement de la jeunesse
R. P. Lacordaire ¹ 2-X -1854

L'arrivée du Père Lacordaire à Sorèze en 1854

Lacordaire et Montalembert ont été des pionniers en œuvrant pour la liberté de l'enseignement et, la liberté religieuse. Lorsque le Père Lacordaire vient à Toulouse pour la translation du chef de saint Thomas d'Aquin en 1854, avec l'intention d'y fonder un couvent, il ne savait pas Sorèze si proche. C'est au terme des journées de conférences organisées pour ces fêtes qu'une délégation des archevêques de Toulouse et d'Albi lui propose la direction d'une maison bien chancelante. Le religieux désirait depuis longtemps dispenser à la jeunesse, outre un enseignement de qualité et fécond, une éducation chrétienne, forte et solide.

Sorèze avait besoin de réformes. Sous la Restauration et surtout sous le gouvernement de juillet, le philosophisme du XVIII^e siècle s'était peu à peu introduit dans l'établissement en attaquant la religion. Le principe de l'autorité fortement ébranlé, les études étaient en baisse et la discipline ne connaissait plus la rigueur. La tâche qui se présente devant le nouveau directeur est immense, la situation financière catastrophique. En acceptant de prendre la direction de Sorèze, le Père Lacordaire entend démontrer par la leçon et par l'exemple que si au collège on s'applique à cultiver l'intelligence, à former le caractère, on doit tout d'abord se préparer à être un homme, un chrétien.

La méthode d'éducation du directeur de Sorèze se révèle une méthode très pédagogique, et aux jeunes qui lui sont confiés, il sait leur laisser prendre une décision, avoir de l'initiative. Et si le Père sait réparer le mal, il sait aussi récompenser. Les récompenses sont attribuées au mérite et non

à la faveur ; le Père Lacordaire se montre inventif dans le domaine des récompenses : inscriptions au tableau d'honneur affiché dans la salle centrale², promenades dans la montagne, séances littéraires et musicales dans la salle des arts, les parades militaires dans le parc, distributions de galons de caporaux et de sergents, nominations à l'*Athénée*, à l'*Institut*, et surtout les dignités si enviées de maître de cérémonie, de porte-drapeau, de sergent-major et surtout d'étudiant d'honneur.

Le Père Lacordaire savait punir quand il le fallait : « Il faut punir l'enfant quand il fait mal, lui imposer des privations, lui dire la vérité sur ses défauts, lui montrer au besoin un visage sévère, froid ; le soumettre à quelques épreuves qui ouvrent sa sensibilité... lui faire demander pardon, même à des serviteurs, quand il les a offensés ; le condamner de temps en temps à quelques travaux pour lui ôter le mépris des occupations inférieures³. »

Le directeur, soucieux de la santé de l'âme et du corps de « ses enfants » sait prendre le temps de participer aux récréations et aux délassements. Il dira à l'Emmanuel de Sorèze : « Je me rappelle tous ces beaux lieux [...], nos égarements d'été dans les forêts de la Montagne Noire... ces champs et ces vallons sans gloire pour l'étranger, mais si chers aux fils de Sorèze...⁴. »

Dès la seconde année de son arrivée à Sorèze, le Père Lacordaire établit un règlement pour les fêtes. « ... Il n'est pas dans la nature de l'homme de rester des mois entiers sans aucune distraction. Pour les jeunes gens comme pour les hommes,

¹ Inscription trouvée récemment à l'Abbaye-École sur la première marche de l'escalier menant aux appartements du Père Lacordaire.

² Appelée également *salle des Gardes*.

³ Lettre à des jeunes gens, Sorèze, 1860.

⁴ Lettre à un jeune homme sur la vie chrétienne.

pour les hommes comme pour les peuples, il faut des jours de fête⁵. »

Les exercices solennels, dans le cadre magnifique que Lacordaire appelait « son Versailles » sont pour les parents, les élèves, les maîtres, de véritables fêtes. La vieille demeure abbatiale, à l'architecture si simple et si noble, retrouve la grandeur des années d'antan.



Statue du Père Lacordaire par Girardet, cour Lacordaire-Sorèze

L'arrivée à Sorèze

Le Père Lacordaire venu passer quelques jours à Sorèze au cours du mois de juin 1854 est conquis par le charme de l'antique abbaye devenue une école. « ...C'est une magnifique maison que Sorèze, et dans une situation admirable. Elle a un parc, trois cours plantées d'arbres, une belle chapelle et des bâtiments qui ont contenu jusqu'à quatre cent trente élèves...⁶. »

⁵ Lettre à des jeunes gens, Sorèze, 25 novembre 1855.

⁶ LACORDAIRE, *ibid.*, Lettre au même, p. 333.

Et à un autre correspondant : « Me voici habitant cette magnifique école de Sorèze, dans un pays plein d'aspects variés, sous des ombrages que nous donnent de très grands, très vieux et très beaux arbres...⁷. »

Pellegrino Arrighi, professeur d'italien, note dans son *Journal* que le 25 juin, le futur directeur assiste à la procession du *Corpus Domini*. Le 8 août suivant, jour de la fête de saint Dominique et dernier jour des *Exercices*, le Père Lacordaire prend officiellement ses fonctions de directeur de l'établissement.

Le religieux, conquérant des foules, rêvait constamment de la Thébàide. Mais combien ce besoin de silence et d'obscurité n'avait-il pas grandi depuis que le 2 décembre avait si malheureusement divisé les catholiques. À peine installé à Sorèze, le cadre verdoyant et tranquille lui rappelle celui des grands collèges d'Eton et d'Oxford et il écrit à Montalembert : « Une des consolations de ma vie présente est de ne plus vivre qu'avec Dieu et des enfants ; ceux-ci ont leurs défauts, mais ils n'ont encore rien trahi ni rien déshonoré...⁸. »

Et à madame Swetchine le 11 avril 1855 : « Que Dieu a été bon pour moi ! Quelle belle solitude il m'a faite, dans un moment où il n'y avait plus qu'à se taire et à demeurer debout ! »

Le Père Lacordaire arrive donc à Sorèze au moment des solennités qui comme chaque année clôturent l'année. Il décrit ainsi ces deux jours d'*Exercices* : « ... J'ai présidé à des luttes gymnastiques, à des passes d'armes, à des courses à cheval, à des scènes de théâtre, à je ne sais combien de choses que je n'avais pas vues encore... Je comparais les premières années de ma jeunesse à ce parc splendide, à ces eaux, à cet air si libre qui m'entouraient de toutes parts que j'enviais le sort de ces jeunes gens que je voyais s'épanouir au milieu de tant de beautés...⁹. »

L'année 1854 laisse de biens mauvais souvenirs dans l'Albigeois, une épidémie de choléra décime la population. Prières et processions sont organisées dans toutes les paroisses, heureusement le collège est épargné.

Le religieux, soucieux de redonner, d'une certaine manière, ses lettres de noblesse à la véné-

⁷ LACORDAIRE, *ibid.*, Lettre LXXIX à M. N*** du 15 août 1854.

⁸ 11 octobre 1854.

⁹ LACORDAIRE, *Lettres à des jeunes gens recueillies par l'abbé H. Perreyve*, Paris, Douniol, 1878, Lettre LXVIII, p. 299-300.

nable institution de Sorèze, désire également mettre de l'ordre dans l'immense propriété.

« ... La première chose que j'ai faite a été d'abattre dans le parc deux cents pieds d'arbres. C'est toujours par là que je commence, n'importe où je suis, pourvu que j'y sois le maître... Les arbres abattus, j'ai fait une visite générale de la maison et une foule de réparations s'exécutent en ce moment, depuis les pilastres à construire dans la chapelle, jusqu'aux toiles d'araignées à enlever des fenêtres et des plafonds. Je ne puis souffrir, dans une maison que j'habite, un lieu mal en ordre, fut-il à cent pieds sous terre... Je me fais une réputation colossale de tout voir et de pénétrer dans des trous inconnus aux générations qui m'ont précédé...¹⁰. »

Tout le programme de l'œuvre éducatrice du Père Lacordaire tient dans ces quelques lignes qu'il écrit à son ami Foisset : « Pour être un vrai chrétien, il faut d'abord être un homme, vir, »

et il ajoute : « en recherchant le surnaturel, gardez-vous de perdre le naturel¹¹. »

Il rend hommage à ses prédécesseurs, l'abbé Gratacap et l'abbé Bareille, qui ont tenté de remettre l'école sur les voies chrétiennes. Il écrit ainsi à la baronne de Preuilly : « ... Il s'agissait d'une extension considérable donnée au tiers-ordre enseignant par la cession du fameux collège de Sorèze dans le midi. Livré longtemps à des laïques et à un esprit peu chrétien, ce collège a été acheté par des personnes religieuses et considérables de Toulouse, qui veulent en faire une institution tout à fait catholique. On nous en a offert l'administration pleine et absolue pendant trente ans, avec application des bénéfices à notre profit, de manière à éteindre les actions des propriétaires et à ainsi faire passer la propriété sur notre tête sans rien déboursier et sans courir aucune chance défavorable...¹². »

Dès 1855, il écrit : « ... C'est une occupation toute nouvelle pour moi que la conduite d'un collège. Celui de Sorèze était bien tombé. Il se relève à vue d'œil. Dès la première année, c'est-à-dire à la rentrée dernière, nous avons eu cinquante nouveaux élèves, ce qui a porté leur nombre à

cent soixante-quatre, et l'on nous annonce de tous côtés une moisson plus considérable pour l'année prochaine. L'esprit des élèves a beaucoup gagné sous tous les rapports, et l'opinion publique nous est très favorable...¹³. »

Les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur avaient mis en place un plan d'études exceptionnel pour l'époque, un enseignement personnalisé où chaque élève pouvait gérer son emploi du temps. Le Père Lacordaire ne veut pas rompre avec les traditions pédagogiques de Sorèze, et n'a pas l'intention d'apporter quelque changement fondamental à un plan d'études justifié par un siècle d'existence. Mais il envisage d'instaurer à Sorèze ce qu'il avait connu au lycée de Dijon, son désir est de remettre l'enseignement à la place et au niveau que lui doit en priorité toute école, ajoutant que la religion : « doit tenir le premier rang parce qu'elle est la science de Dieu, de l'âme et des destinées, la plus grande lumière de l'homme, sa force décisive contre les passions des sens et de l'esprit¹⁴. Les lettres viennent après... [elles sont] avec le christianisme le principe de toute civilisation...¹⁵. »

Après avoir rappelé que les sciences ne viennent qu'en troisième lieu, le Père Lacordaire fait l'éloge du beau, ces arts de l'esprit, tels que le dessin, la musique, la sculpture, qui permettent d'acquérir une éducation complète. Il termine par les arts du corps qui sont une des conditions d'une vie bien pondérée.

« ... Sorèze, dans la vaste ordonnance de sa discipline... n'est ni un cloître voué à l'enseignement exclusif du grec et du latin, ni une



Vue aérienne de l'abbaye-école de Sorèze

¹⁰ LACORDAIRE, *Lettres à des jeunes gens recueillies par l'abbé H. Perreye*, Paris, Douniol, 1878, Lettre LXXVIII du 21 août 1854, p. 299-300.

¹¹ Th. FOISSET, t. II, p. 312.

¹² LACORDAIRE, *Lettre à la baronne de Preuilly du 26 mai 1854*, Paris, 1885,

¹³ LACORDAIRE, *Lettre à sa famille et à des amis*, Paris, 1870, - à M. Eugène Lacordaire, Lettre LXXXIV du 7 mai 1855, p. 333.

¹⁴ MONTSERRET G., o.p., *Mémoire Dominicaine - École et Collèges*, Le Cerf, 1993, n° 3, p. 43-46.

¹⁵ *Prospectus de l'École*, 1854.

caserne... ni une académie d'agrément... c'est une école où la religion, les lettres, les sciences, les arts... se partagent les heures d'un jeune homme et se disputent son cœur...¹⁶. »

Le Père Lacordaire reprend ainsi la devise de l'École mise en place par les bénédictins à la fin du XVIII^e siècle.

Religioni, Scientii, Artibus, Armis.

Il envisage très rapidement quelques réformes et lors de la fête du 26 novembre 1854, le directeur après avoir fait la lecture des *statuts* et du *prospectus* dans la grande salle, invite le corps enseignant les élèves à préparer les fêtes du centenaire¹⁷. Le cèdre du Liban qui se dresse fièrement dans le parc est un des souvenirs de cette journée.

« ... Des réformes, j'en fais de toutes natures. On en paraît content. J'ai supprimé les vacances de Pâques, les représentations théâtrales des premiers jours de Carême et de la fin de l'année, les sorties régulières des premiers jeudis du mois, l'usage de vendre aux élèves du sucre, des gâteaux et autres friandises. Je les fais lever une demi-heure plus tôt, c'est-à-dire à cinq heures, hiver comme été ; j'ai rejeté au temps des récréations tous les exercices du corps, diminué les classes de musique, augmenté les heures d'étude, enfin tout bouleversé au profit du travail et de la sévérité... L'école est évidemment sauvée si la bonne discipline s'y maintient et si les études se fortifient pendant cette année...¹⁸. »

Éducateur né, le Père Lacordaire l'était pleinement. Aussi dès son arrivée, il recrute de bons professeurs motivés, n'hésitant pas à faire appel à des laïcs. Il se ménage des temps de rencontre avec les élèves, suscite des réunions où les élèves peuvent échanger, donne des responsabilités et sait habilement manier récompenses et punitions. Lacordaire veut une école où une large part est réservée à l'éducation de l'homme, et pour réaliser son grand projet, il met en place une administration dans laquelle chacun des membres doit jouer sa propre partition. Il maintient l'innovation mise en place par l'abbé Bareille, celle de l'*Institut*. Cette division d'honneur ajoutée aux trois grandes divisions de l'école permet aux élèves qui le désirent, après avoir achevé leur cycle d'études, de se préparer aux grandes écoles.

¹⁶ *Ibid.*,

¹⁷ *Journal de raison* de Pellegrino Arrighi.

¹⁸ LACORDAIRE, *Lettres à Madame Swetchine* publiées par le comte de Falloux, Paris, Perrin, 1899, Lettre du 4-11-1854, p. 531-532.

Le culte des lettres, dans une école placée sous une telle direction a toute sa place et de toute sa force, le Père Lacordaire sait faire aimer à ses élèves l'Antiquité ou Chateaubriand.

Une organisation interne très hiérarchisée

Le père prieur, ou le père sous-prieur en son absence, jouit de tous les pouvoirs. Le censeur, investi de l'autorité disciplinaire a ordre de faire respecter le règlement. Le régent, ou directeur des études, est responsable de l'enseignement. Un poste important est celui du procureur – ou de l'économe –, qui exerce sa haute autorité sur tout ce qui est matériel et est chargé des intérêts de la maison. L'aumônier préside aux cérémonies du culte.

Le Père Lacordaire, et ses frères en religion posent les fondements d'une école de la foi, en organisant de nombreuses prédications, en facilitant les confessions. Le dévouement du Père Lacordaire ne connaît pas de limites. La porte du prêtre-éducateur est ouverte à tous et à toute heure.

L'École est divisée en dix classes, de la neuvième à la philosophie – il y en aura douze en 1878 – et l'enseignement dispensé porte sur toutes les connaissances. Elle prépare aux baccalauréats, aux diverses écoles du gouvernement : écoles militaire, polytechnique, forestière.

Les élèves sont répartis en quatre sections, ces sections ayant chacune leur cour plantée d'arbres. Les élèves des classes de 6^e et 5^e, sont les *Collets verts*, ceux de 4^e, les *Collets Jaunes*, ceux de 3^e et de seconde, les *Collets bleus*, les élèves de rhétorique, de philosophie, ainsi que les élèves de l'*Institut*, les *Collets rouges*. Chaque division a son quartier distinct avec deux préfets de discipline et un domestique. Les dortoirs, au nombre de neuf, sont disposés aux étages tout autour de la cour des *Rouges*. Les réfectoires occupent tout le rez-de-chaussée de la façade ouest du bâtiment conventuel qui donne également sur la cour des *Rouges*. Ces pièces aux dimensions impressionnantes ont subi peu de modifications d'affectations depuis le début du XIX^e siècle. Le Père Lacordaire a fait surélever l'aile parallèle au manège du XVIII^e pour avoir un dortoir pour le noviciat du tiers-ordre enseignant.

De nombreux moyens d'émulation complètent les méthodes mises en place à Sorèze. Les notes hebdomadaires sont résumées en un classement mensuel. Le tableau d'honneur est publié lors de la *Dominicale* et un *certificat d'excellence*, valable pour un mois est décerné à l'élève qui a donné pleinement satisfaction. À la veille des grandes

vacances, le *prix d'honneur*, le *prix d'excellence* récompensent, soit les notes de conduite et de travail, soit les meilleures notes de la classe. Une médaille en or, en argent ou en bronze, frappée à l'effigie du Père Lacordaire concrétise le prix décerné à Sorèze.

Comment ne pas mentionner l'*Athénée*, l'*Institut* et la *Cour des Étudiants d'honneur* ? L'*Athénée* est une Académie littéraire composée de l'élite du collège, soit vingt-quatre membres. L'*Athénée* est le premier pas dans les distinctions de l'École. Il conduit à l'*Institut*, division privilégiée de douze membres.

Les membres de l'*Institut* ont des salles d'études et un dortoir à part, prennent leurs repas à la table des maîtres, et sous la surveillance d'un chef particulier, ils ont le privilège de pouvoir prendre leurs récréations dans le parc. Les membres seuls de l'*Athénée* sont aptes à devenir membres de l'*Institut*. Quel élève n'a-t-il pas rêvé de devenir un jour membre de l'*Institut* ?

Ces deux institutions sont complétées par une *Cour des Étudiants d'honneur*. Être *Étudiant d'honneur* est la récompense suprême conférée par le directeur seul lors de la distribution des prix.

Le Père Lacordaire avait donc voulu qu'une certaine émulation règne entre les élèves et cela uniquement dans le but d'inspirer le goût de l'étude et d'acquérir une certaine éducation. Les notes hebdomadaires, mensuelles, le tableau d'honneur ont leur importance, mais le directeur de l'École désire associer les parents à son œuvre d'éducation. Reprenant à son compte la tradition mise en place par dom Despaulx, il les tient régulièrement au courant, comptent sur leur autorité, l'école n'étant que le prolongement de la cellule familiale. Trois grandes fêtes donnent aux parents une occasion favorable de venir à Sorèze : le 22 novembre, pour la fête de sainte Cécile, patronne de l'École, le carnaval et la fête de Pentecôte qui rassemblent les Anciens autour du Père directeur.

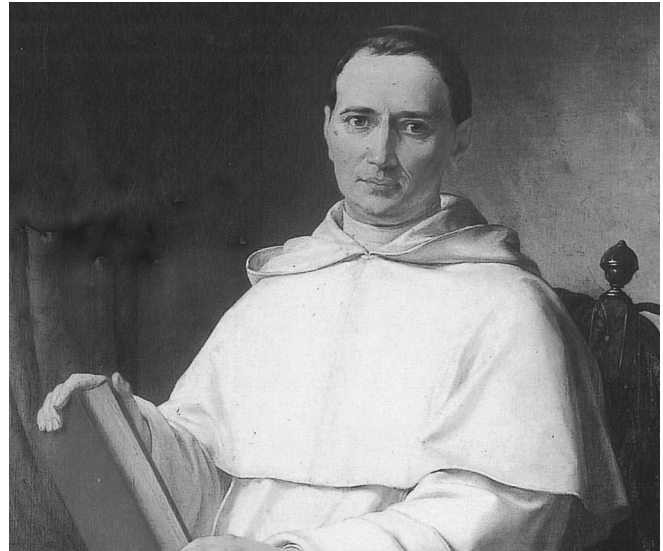
La vie des élèves au quotidien

La vie quotidienne des élèves est-elle différente de celle des élèves lors de l'École royale militaire au siècle précédent ? Le passage de la République au Second Empire ne semble pas avoir eu de répercussions sur la vie quotidienne des élèves. À Sorèze, comme ailleurs, il faisait aussi froid dans les cellules des immenses dortoirs¹⁹, la toilette ne

se faisait qu'à l'eau froide et les menus des repas étaient certainement très simples.

Les quelques pages d'un cahier des « menus servis aux élèves » au cours du XIX^e siècle laissent à penser que les élèves étaient bien nourris, même si les menus revenaient chaque semaine :

À midi : soupe aux choux ou aux oignons ;
Ragoût de veau
Raisin ou châtaignes (en automne).
Soir : Omelette ou veau rôti ;
Betterave ou harengs en sauce ;
Raisin ou châtaignes.



Portrait du père Lacordaire par Auguste Chauvin (1847).
Archives de l'évêché de Liège

Le lever a lieu, en tout temps, à 5 heures et l'heure du coucher est déterminée d'après la fin du souper. La journée est rythmée par les classes, les études et par les exercices religieux : l'*Angelus*, le *Veni Creator*, les prières avant et après les repas, l'obligation de la messe les dimanches et jeudis ainsi que tous les jours de fête, l'assistance aux Vêpres les dimanches et les jours de fête, les confessions, les conférences religieuses. L'art. 33 du chapitre 2 « mentionne l'obligation de la retraite de trois jours au cours de la première semaine de la rentrée », la possession d'un Nouveau Testament est obligatoire à partir de la classe de 4^e, le chapitre se termine par l'ordre des divisions à la chapelle.

Les élèves souffrants peuvent se faire soigner, il y a une infirmerie et un médecin, un dentiste sont à leur disposition. Un élève n'est autorisé à se rendre à l'infirmerie s'il n'est pas muni d'un billet du censeur ou du directeur.

Dès la création de l'école au XVII^e siècle, les élèves ont toujours porté un uniforme, afin qu'aucune distinction ne puisse être faite entre ceux qui payaient la pension et les boursiers, ceux qui ne payaient pas ou peu. L'élève dispose de deux tenues, l'une pour les jours ordinaires, l'autre

¹⁹ Les conduites du chauffage central ne font leur apparition le long des murs des dortoirs qu'en 1926 et même à cette époque, il n'y avait pas de radiateurs.

pour les jours de fête. L'abbé Cailhassou le décrit ainsi : « un habit bleu avec parements pourpre, veste pourpre et culotte, avec un petit collet pourpre à l'habit et des boutons de similor²⁰. »

Le Centenaire de la réouverture de l'École - 1857

À Sorèze, tout était grand, les bâtiments par eux-mêmes et l'école elle-même pouvait se vanter de son siècle d'existence, de sa renommée européenne et même internationale, d'une longue tradition à la dimension de l'histoire de l'abbaye et de l'école ! Le Père Lacordaire n'a pas transformé ce qui faisait la gloire de l'institution, mais il a apporté sa note à la partition, en dotant l'École d'un drapeau aux couleurs qui rappellent celles des cours dans lesquelles s'ébattaient les élèves. Il l'a doté d'un hymne, *La Sorézienne*, en composant les paroles, et surtout il a voulu célébrer la renaissance de l'École en 1857.

Le Père Lacordaire, dès l'automne 1856, prépare les cérémonies de la fête séculaire²¹ afin de célébrer le centenaire de la réouverture de l'École en 1757²² par dom Victor de Fougères ; le Père prévoit, pour le 12 août, un grand rassemblement d'anciens élèves de toutes les époques et une cérémonie en hommage aux personnages éminents qui, depuis un siècle, sont sortis de Sorèze. Ces événements sont évoqués dans une lettre à sa vieille amie, madame Swetchine : « ... Je fais élever dans le parc de l'école un obélisque de trente-six pieds de haut, où seront inscrits les noms des personnages les plus remarquables formés par l'école sous les quatre titres suivants : Fondateurs - Généraux - Hommes d'État, Magistrats, Financiers - Écrivains, savants, artistes... Le nom du prince de Carignan, élève à la fin du XVIII^e siècle, serait inscrit sous la troisième rubrique, mais le Père Lacordaire ignore qui est ce prince et ne voulant pas être désobligeant envers la maison régnante de Savoie demande à sa correspondante une petite négociation. »

L'obélisque qui est construit dans le parc pour les fêtes du centenaire est inauguré lors d'une procession aux flambeaux en souvenir des dix siècles de l'abbaye et du centenaire de la réouverture de l'école.

²⁰ A. C. Sorèze - GG 8, f° 198.

²¹ Le Père Lacordaire parle de « la fondation définitive de l'École en 1757 » - *Lettre à Th. Foisset*, Paris, Poussielgue, t. II, Lettre CXXXIX du 6 janvier 1857, p. 199.

²² Le P. Lacordaire célèbre le centenaire de la réouverture de l'École en 1757. Une autre version opte pour l'année 1759.

Le Père Lacordaire réalise des travaux importants pour recevoir les invités et les hôtes de marque conviés aux festivités. Le directeur fonde le prix séculaire et le premier étudiant d'honneur est un vieux gentilhomme de quatre-vingt-deux ans qui était en classe à l'époque de l'École royale militaire. Il crée la salle des souvenirs dite aussi salle des Fêtes. Le visiteur actuel peut retrouver la trace des travaux en franchissant les grilles de la cour d'entrée construites à cette époque, puis en admirant la *Salle des Arts* et la *Salle des Fêtes*²³.

La *Salle des Fêtes*, l'actuelle *Salle des bustes* ou *Salle des Illustres*²⁴ est inaugurée en grande pompe. Le décor de cette salle du XIX^e où quelques bustes prendront place ultérieurement se prêtait à toutes les manifestations de fêtes organisées tout au long de l'année²⁵.

Une institution en plein essor

Un jeune élève arrivant pour la première fois à Sorèze, ne pouvait que ressentir une sorte d'étonnement en pénétrant dans une propriété de plusieurs hectares sise au pied d'une montagne, la Montagne Noire, bâtiments entourés des hauts murs des XVII^e et XVIII^e siècle, mais derrière lesquels se trouvaient de belles prairies, des ombrages, des cours, le bassin de natation, le lac des cygnes et une vue magnifique, au coucher du soleil, sur la montagne de Berniquaut.

Les difficultés de chaque jour ne manquent pas, mais le Père Lacordaire se plaît à Sorèze et se rappelant de la solitude de Versailles, il écrit à une de ses correspondantes : « Sorèze est aujourd'hui mon Versailles. Il est solitaire comme le palais de Louis XIV, et il a aussi quelque célébrité que nous avons rajeunie dans une fête magnifique au mois d'août dernier. Maintenant, nous voici dans l'activité de la rentrée... Nous serons, cette année, deux cent soixante-dix pen-

²³ Les bâtiments de l'Abbaye-École sont classés Monuments Historiques depuis 1988.

²⁴ La *salle des Illustres* a été entièrement restaurée lors de la campagne de travaux 2007-2008 et inaugurée le 7 juin 2008. Cf. MUNIER M. Odile, *La Salle des Illustres de l'Abbaye-École*, op. cit.

²⁵ « Dans cette salle ont lieu les réunions de l'Athénée. Au-dessus de la cheminée principale, ont pris place une statuette de Pépin le Bref (h/60 cm) soutenant, de la main gauche, une abbaye, et retenant de la main droite, un ruban, sur lequel sont écrits ces mots : *Pippinus Rex abbatiam erigit* -, et de l'autre côté une statuette de Mgr Affre (h/50 cm). Au-dessus de l'autre cheminée sont placées les statuettes de Louis XVI (h/70 cm) ; l'une de ses mains déroule un parchemin sur lequel on peut lire : *École Royale militaire*, et une représentant Napoléon I^{er} (h/70 cm), tenant le globe d'une main et de l'autre, une épée ». - Cf. LACOINTA J., *Le Père Lacordaire à Sorèze*, Paris, Jules Gervais, libraire-éditeur, 1881, p. 173-174.

sionnaires... Je suis surtout consolé par le progrès constant de nos élèves dans la discipline, le travail, la religion et les bonnes mœurs. Je vous assure que ne j'ai jamais été plus heureux...²⁶. »

La vie scolaire poursuit son cours. À la rentrée de 1859, il écrit : « ... nous comptons quatre-vingt-onze élèves nouveaux, et en tout deux cent cinquante et un, dont deux cent trente-quatre pensionnaires, c'est un accroissement de cinquante-cinq sur l'an dernier²⁷. »

L'afflux d'élèves oblige le Père Lacordaire à construire des dortoirs, à créer une quatrième cour de récréation, à nous jeter enfin dans les agréables, mais coûteux ennuis d'accroissement²⁸.



Allée Lacordaire dans le parc de l'abbaye-école de Sorèze

²⁶ LACORDAIRE, *Lettres à la comtesse Eudoxie de la Tour du Pin* publiées par Madame de ***, Paris, Douniol, 1864, Lettre 75 du 26 octobre 1857, p. 256-257.

²⁷ LACORDAIRE, *Lettres à la baronne de Preuilly*, Lettres publiées par le P. Chocarne, Paris, Poussielgue - Lettre du 29 novembre 1859, p. 350.

²⁸ LACORDAIRE, *Correspondance inédite - Lettres à sa famille et à des amis* publiées par H. Villard, Paris, Librairie Palmé, 1870, Lettre XCIX, 17 octobre 1859, p. 362.

La pédagogie du Père Lacordaire

Lors de son arrivée à Sorèze en 1854, le nouveau directeur adresse une circulaire aux familles pour présenter l'établissement qu'il est amené à diriger.

« ... Outre les quatre cours, l'École renferme dans son enceinte un parc, un jardin des plantes, un bassin de natation, une écurie de douze à seize chevaux dressés pour l'équitation, un manège couvert, un manège découvert, un gymnase, un arsenal, un cabinet de physique, une bibliothèque, des collections d'histoire naturelle... ²⁹. »

Le grand orateur de Notre-Dame n'avait aucune préparation pédagogique. Ses souvenirs, en fait de collège, étaient réduits aux années passées à Dijon où il avait été scolarisé durant les dernières années de l'Empire et les premières de la Restauration. Arrivé à Sorèze, il prononce, à l'occasion des distributions des prix, quelques discours improvisés ou écrits. Ses discours ne présentent pas un pédagogue chargé de diriger un établissement scolaire. Mais, ils apportent à Sorèze deux éléments qui suppléent toute expérience pédagogique : l'amour de la jeunesse et l'éloquence. La plaque de marbre qui se trouve au pied des marches menant aux appartements Lacordaire montre combien le Père Lacordaire se faisait, de l'éducation chrétienne, une idée si élevée !

Le Père Lacordaire, enseignant et éducateur, sait prendre sur son temps personnel pour partager les moments de détente de ses élèves. Il les emmène se promener aux alentours et trouve toujours ainsi une occasion de parler avec eux plus librement. La Montagne Noire n'est pas loin, et les sombres forêts qui habillent ses pentes sont parsemées de chemins qui conduisent à de verdoyantes vallées. C'est une joie pour le Père de faire découvrir un ruisseau, une source, des champignons bien cachés sous les feuilles. Le bâton à la main, il emmène « ses enfants » au lac de Saint-Ferréol, au Lampy afin de goûter les plaisirs d'un déjeuner sur l'herbe. Ce sont des moments privilégiés pour les échanges et les confidences, surtout avec les grands adolescents.

Une autre légende s'est perpétuée jusqu'à nos jours : le Père Lacordaire aurait été le premier à célébrer une messe dans la grotte du Calel. La *Dépêche du Midi* rappelle l'événement en quelques lignes :

« Sorèze, cathédrale souterraine.

²⁹ Circulaire du 8 août 1854.

À la manière du Père Lacordaire qui le premier célébra une messe à l'intention des élèves de l'École royale militaire de Sorèze, à moins de cent dix mètres sous terre³⁰. »

Au fond d'un labyrinthe, au milieu d'énormes éboulis, une des salles de la « cathédrale » porte le nom de *Salle Lacordaire*, ce qui semble apporter une certaine crédibilité à la légende.

La pédagogie du Père Lacordaire ne se limite pas aux promenades et aux explorations de grottes. Des fauteuils³¹, aux armes de l'École, sont réservés aux élèves membres de l'*Institut*. Le Père apprend aux jeunes élèves à prendre la parole sous forme de discussions thématiques : il leur propose un sujet de littérature, d'histoire ou de philosophie et leur demande de l'exposer de façon contradictoire.

Le Père Lacordaire organise souvent des soirées d'échanges auprès de la grande cheminée de la Salle des Fêtes ou dans le grand salon de l'École. Pendant près d'une heure, il aime s'entretenir avec « ses enfants », il raconte, il plaisante, il écoute beaucoup, et pour lui, ces soirées lui rappellent toujours la Chênaie. Ces moments privilégiés s'inscrivent dans le programme d'éducation libérale voulu par le religieux.

Les fêtes de l'École

Le Père Lacordaire se rappelait des fêtes de son enfance et il a voulu inclure les fêtes dans son système d'éducation. Il n'y avait pas d'ennui à Sorèze, des festivités religieuses ou profanes ponctuaient l'année scolaire : depuis la sainte Cécile jusqu'aux fêtes de Pentecôte, en n'oubliant ni saint Nicolas, ni saint Thomas d'Aquin, la Présentation au Temple, les journées de carnaval.

Un éducateur du XIX^e siècle

Le Père Lacordaire, lors de son arrivée à Sorèze en 1854, n'avait plus la responsabilité de la Province de France³². Il écrit à la baronne de Preuilley : « Me voici, déchargé de ce fardeau, à l'heure où cette œuvre pouvait se passer de moi

et où une autre appelait la concentration de toutes mes forces...³³. »

Il avait déjà renoncé à la chaire de Notre-Dame en 1836 pour consacrer toutes ses forces à la restauration de l'Ordre dominicain en France. Le Père Jandel, Général de l'Ordre, s'est montré surpris de la décision du Père Lacordaire, qui en 1852, abandonne la prédication pour se donner tout entier à la fondation de la branche enseignante, le *tiers-ordre enseignant*.

Une école qui surprend dès que l'on en franchit le seuil : « ... À peine [...], nous étions saisis par une éloquence qui gouvernait tout. Une parole tour à tour grandiose et familière, émouvante et souriante nous prenait dès l'entrée, nous enveloppait comme d'un vêtement...³⁴.

... Cette école qui étonne, par son mélange de réel et d'imaginaire, de grandiose et de délabré, avec son écurie où il y a encore des chevaux pour les élèves, ses salons élégants, ses peintures, ses boiseries, ses toitures immenses dont on se demande comment elles passeront le prochain hiver. Ailleurs, on tiendrait Sorèze pour une merveille nationale, à garder et à développer aux frais de tous, mais l'État français se moque bien, jusqu'à présent, de ce qui existe aux confins du Tarn et de la Haute-Garonne...³⁵. »

Pour ses éducateurs, pour ses religieux, il désire une solide formation professionnelle. Après avoir relevé Sorèze, d'autres projets ambitieux ne verront jamais le jour. Le Père Lacordaire savait les besoins immenses de la jeunesse. L'éducateur a un objectif : former des jeunes, des hommes et des hommes chrétiens. L'influence du maître qui est là chaque jour, avec ses élèves, la parole sans cesse rabâchée a une autre portée que la prédication d'un Avent ou d'un Carême ! Les souvenirs d'une jeunesse, en partie sans Dieu, lui rappelaient tant de mauvais souvenirs, que le Père Lacordaire n'a qu'un but : susciter des hommes qui par leurs actions, leurs œuvres, servent Dieu et la France.

Tout en souhaitant le « repos du corps, car le travail est bien grand », le Père Lacordaire écrit que la maison marche admirablement, et que sa réputation est assurée sous tous les rapports³⁶.

³⁰ GRATTÉ L., in *Chroniques d'une caverne en Languedoc - Le traouc del Calé à Sorèze*, Comité de Spéléologie Midi-Pyrénées. - Cf. *La Dépêche du Midi*, 2 janvier 1986.

³¹ Cf. CABANIS J., op. cit., p. 423. - Cf. LACOINTA J., op. cit., p. 173.

³² Le Père Lacordaire est réélu provincial lors du chapitre de 1858.

³³ LACORDAIRE à la baronne de Preuilley, op. cit., Lettre du 2 octobre 1854.

³⁴ MAHUL A., *Fête séculaire de l'école de Sorèze*, in *Le Correspondant*, septembre 1857, p. 137-144.

³⁵ CABANIS J., *Lacordaire et quelques autres* - Politique et religion, Gallimard, 1982, p. 427.

³⁶ LACORDAIRE à la baronne de Preuilley, op. cit., Lettre du 29 novembre 1859.



Tombe du Père Lacordaire, Sorèze (Tarn)

Les derniers mois du Père Lacordaire à Sorèze

Au retour de Paris, à la fin de l'hiver de 1861, la santé du Père Lacordaire donnait de plus en plus de signes d'inquiétude. Il prêche, selon son habitude, chaque semaine du Carême, dans la chapelle du Collège. Il ne peut se rendre à Saint-Maximin³⁷, au mois de mai suivant pour la translation des reliques de sainte Marie-Madeleine où il devait faire le panégyrique de *la myrophore*³⁸ de l'Évangile. Il consent à se soigner durant l'été et se rend aux eaux, à Rennes-les-Bains où le rejoint son ami, l'abbé Perreyve.

L'été 1861 n'apporte aucune amélioration à son état de santé et le Père ne peut présider les *Exercices* du 6 août. Montalembert, l'ami de toujours, arrive à Sorèze fin septembre ainsi que le compagnon des bons et mauvais jours, Théophile Foisset. Après des mois de souffrance, le Père Lacordaire meurt, entouré des siens, dans sa cellule donnant sur le parc le 21 novembre 1861. Selon ses volontés, il est inhumé dans la crypte de la chapelle de l'École à laquelle il avait consacré les dernières années de sa vie. Devant l'autel, une dalle funéraire rappelle que le corps du Père Lacordaire reposait ici, au milieu des siens, avant d'être transféré dans l'église de Sorèze en 1992.

Le Père Lacordaire est venu à Sorèze, disait-il, « pour mourir ». Le jeune abbé Lacordaire, l'ami de Lamennais et de Montalembert, le fondateur du journal *l'Avenir* alors que s'écroulait la vieille monarchie, rêvait de liberté, d'une liberté conquise par le peuple. Prédicateur et éducateur, le fils de saint Dominique est passé à Sorèze pour permettre à la vieille École de ne pas mourir. Le religieux qui voulait faire de ses enfants les hommes et les chrétiens de demain laisse à ses successeurs le soin de continuer l'Œuvre. Le Père Lacordaire n'est pas oublié. Le serviteur de Dieu et de l'Église laisse le témoignage d'une vie chrétienne au service de tous, spécialement au service de la jeunesse. Prêtons l'oreille à cette dernière confidence du Père Lacordaire : « Et lorsque, enfin, nous touchons aux sommets blanchis de la vie, dans la région des glaces qui ne fondent plus, Jésus-Christ est notre dernière chaleur et notre suprême aspiration. Nos yeux ne peuvent plus voir, mais ils peuvent encore pleurer, et ces larmes sont pour le Dieu qui en versa lui-même pour nous³⁹. »

³⁷ Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, collège dominicain fondé par le Père Lacordaire.

³⁸ *Myrophore*, formée de deux mots grecs, signifie « porteuse de parfum ».

³⁹ MAURIAC Fr., *Hommage à Lacordaire*, in *Revue du Tarn*, septembre 1961, n° 23, p. 258.

Nouvelles des archives

Les Franciscains ouvrent leurs archives

La communauté franciscaine met en ligne le catalogue de ses archives.
Une initiative appréciée par les Archives nationales de France.

M. Hugues-Olivier Dumez



Le regard posé sur un vieux papier de 1975, le F. Jean-Louis Paumier montre avec passion le rapport d'un franciscain au Vietnam s'inquiétant auprès de ses autorités de l'arrivée des soldats vietcongs et des changements politiques dans son pays. Quelques étagères plus loin, l'archiviste sort, non sans fierté, une « bulle » de nomination épiscopale provenant du Saint-Siège datant de 1923. Les archives du P. Corentin Cloarec, assassiné en 1944 par la Gestapo dans son couvent, ou celles des frères déportés dans les camps nazis, sont également un témoignage riche de l'histoire.

Ce patrimoine, Frère Jean-Louis ne sera plus le seul à en profiter depuis que les franciscains se sont attelés à la lourde tâche de numériser leurs documents datant pour certains de plusieurs siècles. « Ces archives ne sont pas que des vieux papiers que l'on stocke au fond des placards. Derrière ces traces de l'histoire, il y a des hommes qui témoignent du contexte de l'époque » ajoute-t-il. La plupart des archives remontent aux années 1850, date de la réimplantation de l'ordre franciscain après la Révolution. Différentes missions

franciscaines en Chine, au Maroc, au Vietnam... sont aujourd'hui des sources d'information pour les historiens contemporains.

Pour éviter que ces archives ne prennent la poussière dans les sous-sols du couvent de la rue Marie-Rose, dans le 14^e arrondissement de Paris, les frères sont à pied d'œuvre. Photos sur plaques de verre, films d'époque, papiers officiels en parchemin, sont chaque jour numérisés puis référencés dans un catalogue disponible sur Internet¹. Ce dernier a été mis en ligne en février dernier.

Voilà bientôt deux ans que les franciscains ont lancé ce projet. Si, pour le moment, le catalogue met en ligne 500 références environ, plus de 8 000 titres pourront à terme être disponibles. Dès lors, chacun pourra consulter ce catalogue puis commander dans un second temps par courrier électronique le document numérisé. Le F. Benoît Dubigeon, ministre provincial de Paris, est à l'origine de cette initiative : « L'objectif est double. Il s'agit, d'une part, de veiller à la conservation d'un patrimoine historique et culturel. D'autre part, la mise en ligne du catalogue des archives va permettre de communiquer ce patrimoine aux étudiants et aux chercheurs. » Ces derniers sont déjà commencé à se rapprocher des franciscains pour consulter certains documents. L'enjeu est de taille : les Archives nationales de France s'inquiètent d'une déperdition d'un patrimoine religieux, notamment en raison du regroupement des paroisses. « Depuis vingt ans, l'Église fait de réels efforts pour développer ses archives diocésaines, constate Pascal Even, directeur adjoint des Archives nationales de France. Malgré tout, un grand nombre de documents ont

disparu lors des regroupements de paroisses. Je pense, par exemple, aux fabriques paroissiales retraçant la gestion matérielle de l'Église au XIX^e siècle. » Il souhaite sensibiliser les congrégations à la mise en valeur des archives : « Ces

documents étant du domaine privé, la persuasion est notre unique moyen d'intervention. »

¹ <http://www.franciscains.fr/index55.php> (rubrique « catalogue »)



Dictionnaire en ligne des dominicains français (XIX^e et XX^e siècles)

Piloté par deux chercheurs du CNRS, Tangi CAVALIN et Nathalie VIET-DEPAULE et les deux archivistes des Provinces dominicaines françaises, les frères Augustin LAFFAY et Jean-Michel POTIN, le projet de dictionnaire biographique a pour ambition de valoriser la contribution de l'Ordre à l'histoire de la France aux XIX^e et XX^e siècles (à travers les insertions les plus diverses de ses frères) et à l'histoire religieuse contemporaine dans ses multiples facettes (spiritualité, œcuménisme, piété, liturgie, philosophie, théologie, art sacré, mission...).

Il s'agit de s'appuyer sur les possibilités offertes par internet pour développer un programme de recherche et d'édition en ligne portant sur l'ensemble des dominicains rattachés aux provinces françaises depuis presque deux siècles.

Seraient ainsi offerts, outre un nombre de pages bien supérieur à ce que pourrait rassembler un dictionnaire classique sur papier, des ressources multimédias (images, sons), une interactivité assurée par un moteur de recherche, une mise à jour constante du dictionnaire, la mise en relation avec les catalogues des bibliothèques des provinces de France, la présentation en ligne des productions originales de telle ou telle personnalité dominicaine...

La gratuité d'accès au site du dictionnaire garantirait une large diffusion de ses ressources. Ce site s'accompagnerait de publications sous forme de livres qui permettraient également d'exploiter la richesse de cette base de données historiques.

Cette vaste entreprise s'inscrit dans le cadre des manifestations liées au huitième centenaire de la fondation de l'Ordre des frères prêcheurs.

Pour la mener à bien, il est nécessaire de mettre en place une équipe rassemblant des compétences diverses : historiens spécialisés dans l'histoire religieuse contemporaine, dominicains ayant la connaissance et la responsabilité de l'histoire de l'Ordre et de ses archives, techniciens ayant un savoir-faire dans le double domaine de l'histoire et de l'informatique.

Cette équipe est d'ores et déjà constituée et disposée à s'investir sur une durée de trois ans (2012-2015) pour mettre en œuvre ce dictionnaire en ligne.

Ce projet est partiellement financé par le CNRS. Mais il reste à trouver 90 000 Euros soit 20 € par frère si on les rapporte au 4 500 vestitions françaises sur deux siècles. Si vous souhaitez parrainer un frère dominicain (forcément décédé car, pour les frères vivants, la CNIL nous demande une attestation personnelle), il vous suffit de l'écrire au dos du chèque. C'est pourquoi votre souscription est décisive.

Pour plus d'informations :

Frère Jean-Michel Potin, archiviste provincial de la Province de France
direction@bibliothequedusaulchoir.org

Frère Augustin Laffay, archiviste provincial de la Province de Toulouse
augustin.laffay@dominicains.com

Extension des bâtiments du Centre national des Archives de l'Église de France (CNAEF) à Issy-les-Moulineaux

Service d'archives de la Conférence des Évêques de France (CEF), le CNAEF en reçoit, par voie de versement, les archives des instances, des services et des groupes de travail. Dans le cadre de la réforme des structures de la CEF menée depuis 2002 et qui a abouti, en mai 2007, à l'installation de la plupart des services au sein de la Maison de la CEF, avenue de Breteuil (Paris 7^e), les archivistes du CNAEF ont entrepris entre 2005 et 2007 un travail systématique de collecte des archives de toutes les structures liées à cette institution. Entre 2004 et 2007, près de 1 150 mètres linéaires sont ainsi entrés aux Archives.



Nouveaux magasins avec rayonnages mobiles

Au terme de cette collecte, les magasins de conservation, aménagés en 1996-1998 dans une aile du séminaire Saint-Sulpice à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) d'une capacité de 3 900 mètres linéaires, étaient à saturation. Depuis 2008, l'ensemble des rayonnages étant remplis, les boîtes d'archives, les nouvelles entrées de fonds, reconditionnées en caisses de déménagement, ont d'abord été stockées dans une partie des allées de circulation, puis dans une partie de la salle de lecture, et enfin dans un local temporairement mis à disposition par la Compagnie de Saint-Sulpice.

La réflexion sur l'extension des magasins et la recherche de locaux adéquats, commencée dès 2007, s'est concrétisée en 2009 par la proposition de la Compagnie de Saint-Sulpice d'aménager en locaux de conservation une partie de la

maison anciennement occupée par la communauté religieuse au service du séminaire. L'expression des besoins et des contraintes propres aux bâtiments d'archives, les études de faisabilité, le projet d'architecte et les formalités administratives menés en 2009-2010 ont permis le démarrage des travaux au début de l'année 2011. Le chantier a duré 8 mois et la livraison du bâtiment a été effectuée en août 2011. Les nouveaux locaux, équipés de rayonnages mobiles pour une capacité de 2 280 mètres linéaires, comportent 4 magasins répartis sur deux étages. Ils portent à 7 000 mètres linéaires la capacité totale de conservation du CNAEF.

Dans cette nouvelle disposition, l'extension est séparée du bâtiment principal par un cheminement à l'air libre d'une cinquantaine de mètres. Les déplacements des documents, notamment pour leur consultation en salle de lecture, peuvent donc être limités par des conditions météorologiques défavorables. Cette configuration particulière devait être prise en compte pour la répartition des fonds dans les différents magasins. Le choix a finalement été fait de conserver dans le bâtiment principal, d'une part, des fonds plus stratégiques permettant de répondre efficacement et de manière pertinente aux demandes des services versant, et d'autre part, des fonds librement communicables par nature (imprimés et périodiques) dont la consultation est peu prévisible et peut être satisfaite sans délai. S'agissant des pratiques de la salle de lecture, il a en outre été décidé de généraliser pour les chercheurs, préalablement à leur venue, la précision des cotes dont ils souhaitent la consultation.

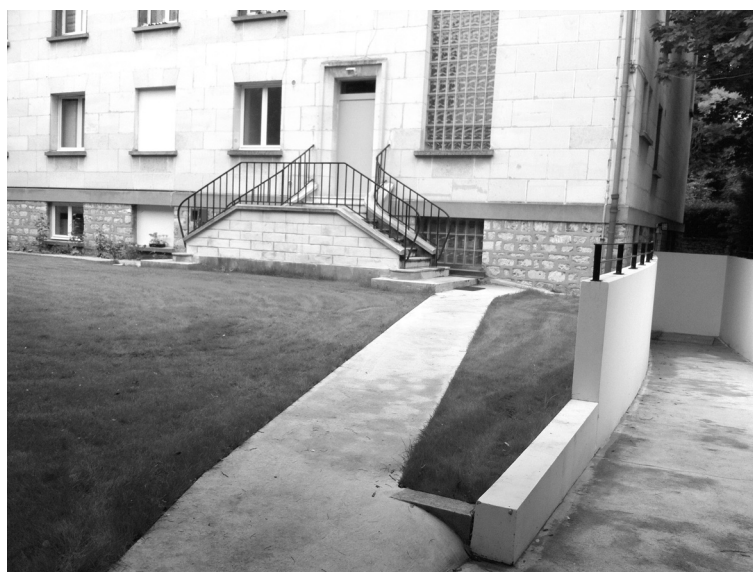
À partir de septembre 2011, une fois les travaux achevés, il s'est agi pour les archivistes du CNAEF de redéployer et de réorganiser matériellement l'ensemble des collections dont les opérations successives de refoulement et de conditionnement en caisse avaient quelque peu malmené la cohérence. Les opérations de réorganisation se sont étalées sur 4 mois, à raison de 1 à 3 journées par semaine. Compte tenu de la configuration des lieux (faible distance entre les lieux de départ et d'arrivée, éparpillement des boîtes d'archives à déménager, absence d'espace intermédiaire de stockage), l'appel à un prestataire extérieur de déménagement n'était pas pertinent. Les deux

archivistes du service, positionnées, pour l'une dans les rayonnages de départ des boîtes et pour l'autre dans ceux de destination, ont été aidées par une équipe de 2 à 4 personnes mises à disposition par une association locale de réinsertion.

Depuis janvier 2012, la salle de lecture, dégagée des quelques 150 cartons de déménagement qui y étaient entreposés, a retrouvé son aspect habituel et les versements mis en attente

de certains services ont pu reprendre. Le CNAEF bénéficie à nouveau d'une capacité d'accueil des fonds qui lui permet de remplir sa mission de collecte, de conservation et de communication des archives intéressant l'histoire nationale de l'Église en France.

Mme Agnès Piollet
Responsable du CNAEF



Séparation des bâtiments avec cheminement à l'air libre

APPEL À CONTRIBUTION

Dans les prochains numéros du bulletin de l'AAEF, nous souhaiterions créer une nouvelle rubrique dédiée aux services d'Archives de l'Église de France. Cette rubrique permettra de présenter les nouvelles provenant des services : réalisation d'un inventaire, publication d'ouvrage, aménagement des locaux, organisation d'une exposition, restauration d'un document, création d'un site internet,...

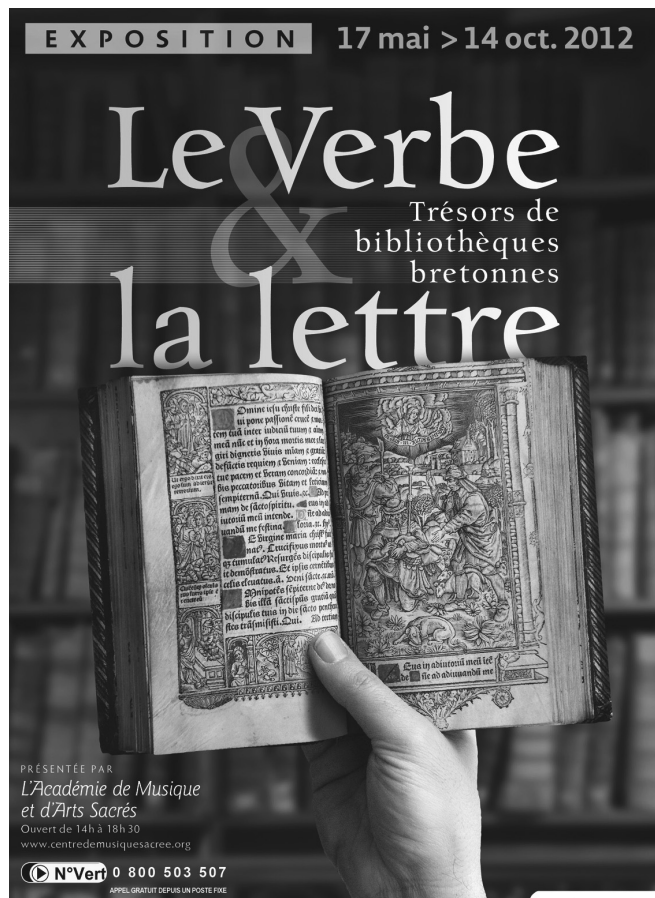
Nous attendons vos textes et illustrations pour enrichir cette rubrique et faire partager à tous les travaux de chacun.

Merci de transmettre vos textes à Magali DEVIF, rédactrice en chef du bulletin, au plus tard en mai pour la prochaine publication.

par mail : magali.devif@orange.fr

par courrier : Magali DEVIF, 95 rue Deleuvre 69004 LYON

Exposition : « Le Verbe & la Lettre, le patrimoine écrit de l'Église en Bretagne »



Galerie du Cloître de Sainte-Anne d'Auray
PROPRIÉTÉ DÉPARTEMENTALE – www.morbihan.fr



Fin 2010 fut publié un *Archives de l'Église catholique en Bretagne*¹, mettant en valeur les évidentes richesses des fonds conservés dans les cinq archives diocésaines de la région historique, mais également dans une quarantaine de dépôts d'archives de monastères et congrégations religieuses. L'outil réalisé, utile aux chercheurs, laissait cependant l'idée d'un travail à moitié accompli : restait à rassembler et montrer au public une sélection de documents dans un lieu propice à recevoir ces documents.

Une journée d'étude s'est déroulée à Sainte-Anne d'Auray en septembre 2010, rassemblant les membres de l'AAEF mais aussi les bibliothécaires diocésains. Outre l'évident rayonnement du lieu en région, son emplacement central, il dispose d'un atout unique : une galerie couverte et sécurisée, propriété du Conseil général du Mor-

bihan qui traditionnellement y réalise de belles expositions estivales. Depuis quelques années ces expositions sont confiées à l'Académie de musique et d'Arts sacrés de Sainte-Anne d'Auray, qui a ainsi conçu les expositions *Les Anges musiciens ou Ors et orgues en Bretagne*. L'Académie a ainsi accueilli favorablement l'idée d'une exposition sur le document écrit.

Ce sont donc les cinq archives diocésaines, les cinq bibliothèques diocésaines (tout spécialement les fonds patrimoniaux), la basilique de Sainte-Anne, l'abbaye de Landévennec² qui ont joué le jeu et prêté 250 documents. Pour des raisons d'organisation, il n'a malheureusement pas été possible d'y associer la totalité des congrégations conservant des documents écrits, ceci nécessitant trop de déplacements en région.

Le Verbe & la Lettre se veut résolument grand public et ludique, elle se déroule dans un parcours rythmé en sept séquences ou chapitres. Chaque partie met en valeur une œuvre phare, un document exceptionnel souvent montré pour la première fois. Elle s'ouvre ainsi sur une bible manuscrite du XIII^e siècle conservée à la bibliothèque diocésaine de Rennes. Avec la Bible, ce sont les traductions, les traités de théologie anciens. Le deuxième chapitre traite d'évangélisation, avec une large part aux tableaux de missions comme la *Carte de la Croix* de Michel Le Nobletz³, vers 1630 (Quimper), carte manuscrite sur parchemin, œuvre classée au titre des monuments historiques et jamais exposée depuis les années cinquante. À suivre, la reconstruction du bureau idéal de M. le curé tel que nous pourrions l'imaginer. Face au bureau, les documents du prêtre, comme un recueil de conférences ecclésiastiques de Saint-Brieuc (1785), ou encore un registre des séminaristes de Nantes du XIX^e siècle. Après la foi, l'autorité : les écrits officiels de l'Église catholique, avec en œuvre phare les bulles de nomination des derniers évêques de Rennes, ou encore la belle bulle d'indulgence enluminée en faveur de la confrérie Saint-Fiacre établie dans la chapelle des Cordeliers de Rennes, de 1550, prêtée par les Archives départementales d'Ille-et-Vilaine. Au mur une succession de mandements de la fin de l'Ancien régime rap-

¹ Voir la recension de F. D.-M. Dauzey, *Bulletin de l'AAEF* n°75, p. 64

² Voir Jean-Louis Le Floch, « Les taolennou », *Bulletin de l'AAEF* n°40, automne 1993, p. 11-20 (en ligne sur www.aaef.fr)

³ Maître de conférence, Université de Rennes 2

pellent les préceptes des évêques et montrent comment se transmettait alors l'information. La liturgie, chapitre suivant, s'ouvre avec le superbe Missel de Nantes, 1450. Dans un angle un détours nous conduit dans la salle du trésor, plongée dans l'obscurité. Y sont présentés plusieurs livres d'heures mais aussi les rares missels de Vannes ou Quimper, le livre des miracles de Saint-Anne d'Auray jamais présenté, mais surtout les bulles originales de canonisation de saint Yves, 1347 (Saint-Brieuc) et saint Vincent Ferrier, 1455 (Vannes). L'œuvre majeure de cette partie est ici incontestablement le Missel pontifical d'Anne de Bretagne, 1489 (Rennes) qui servit au couronnement de la duchesse. Œuvre de trois enlumineurs, l'ouvrage est exceptionnel par la variété de ses lettrines et de ses marges peuplées d'oiseaux (en particulier des geais), de fleurs, de fruits et d'animaux fantastiques... L'exposition se poursuit par une séquence sur les arts sacrés, présentant les plans de construction des flèches de la cathédrale de Quimper, 1855 et enfin par

la musique et diverses partitions rares comme la Missa quatuor vocibus cum symphonia (messe polyphonique écrite pour la cathédrale de Vannes de Jean-Pierre Danigo), 1769 (Vannes). Chaque partie s'ouvre par un grand panneau réalisé par un graphiste. Au dos, différentes contributions littéraires ouvrent le parcours aux contributions contemporaines : elles sont signées du F. Gilles Baudry, moine à Landevennec, ou encore de Dominique Ponnaud. Et c'est Michael Lonsdale qui a prêté son concours et sa voix, en enregistrant chacun de ces textes d'auteurs.

Cette exposition est le résultat d'un beau travail d'équipe en région, que tous les prêteurs soient remerciés, ainsi que Georges Provost, commissaire de l'exposition, et l'équipe de l'Académie qui n'a pas ménagé sa peine. L'exposition sera présentée jusqu'au moins d'octobre.

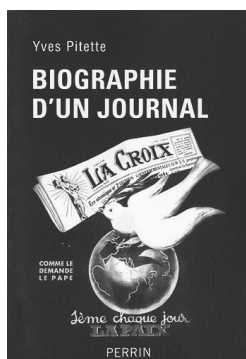
M. Yann Celton
Bibliothécaire diocésain de Quimper,
commissaire de l'exposition



Recensions

Biographie d'un journal : *La Croix*

Yves PITETTE,
Paris, Ed. Perrin, 2011, 338 p., 23 €.



Pendant plus de trente ans, Yves Pitette a exercé des responsabilités à *La Croix* : il a travaillé d'abord dans les services de politique française et de politique internationale, avant d'être choisi comme envoyé spécial permanent auprès du Saint-Siège. Il a eu la bonne idée et le courage d'en-

treprendre une histoire de *La Croix*, qu'il appelle une biographie, car tout journal, et celui-ci en particulier, est un être vivant, sans cesse en mouvement.

La Croix est fondée en 1883 par les Assomptionnistes, qui en sont toujours propriétaires. Un an plus tôt, ont été votées les premières lois scolaires anticléricales, et en cette même année 1883, les Archives du Vatican sont pour la première fois ouvertes au public, tandis que Loisy commence ses cours d'exégèse à Paris. Dans le contexte de la France républicaine, le journal se proclame catholique et uniquement catholique. Sa première page présente, à côté du titre, un crucifix de quinze centimètres de haut.

Le journal, vendu un sou seulement, obtient rapidement le soutien du clergé et d'un bon nombre de catholiques, monarchistes en particulier : de 1885 à 1891, la diffusion passe de 15 000 à 150 000 exemplaires. Mais bientôt surviennent des événements qui vont diviser aussi bien les rédacteurs que les lecteurs. En 1890, le toast d'Alger du cardinal Lavignerie, inspiré par Léon XIII, qui incite au « ralliement » à la République, est mal reçu par une partie du lectorat. Quatre ans plus tard, en 1894, commence l'affaire Dreyfus, qui va donner au journal l'occasion de manifester son antisémitisme, partagé malheureusement par beaucoup de catholiques

de l'époque : c'est l'un des moments les plus pénibles de la biographie du journal.

D'autres épreuves ne tardent pas à survenir. Les lois de 1900 et 1901 contre les congrégations obligent les Assomptionnistes à s'éloigner de *La Croix*, qu'ils confient à un ami, Paul Féron-Vrau, jeune industriel du Nord et neveu du fondateur de l'Université catholique de Lille. Celui-ci, tout en conservant sa filature lilloise qui emploie six cents personnes, maintient avec courage le quotidien, mais envisage aussi de fédérer toute la presse catholique française en créant un groupe puissant qui irriguerait tout le pays. On comprend que les Assomptionnistes s'opposent vigoureusement au projet, qui leur rendrait pratiquement impossible la récupération de leur journal en des temps meilleurs. La situation reste floue jusqu'à la guerre de 1914, qui bloque Féron-Vrau à Lille, et laisse les Assomptionnistes, qui ne se présentent plus comme des religieux mais comme de simples prêtres, reprendre de fait la conduite de leur journal, qui paraît pendant toute la guerre. Dans le climat de l'après-guerre, même s'ils n'ont pas d'autorisation explicite, les religieux retrouvent leur identité et leur autorité, et après diverses négociations leur ami donne sa démission en 1924, « pour raisons de santé ».

Une nouvelle période commence donc pour *La Croix*, mais ce n'est pas vraiment la paix. À l'initiative du supérieur général des Assomptionnistes, le journal abandonne sa vieille politique de défense religieuse tous azimuts et adopte une attitude de participation loyale à la démocratie. Bien sûr, des lecteurs nostalgiques marquent leur réprobation. Dans le même sens, mais plus grave encore, une nouvelle crise se déclenche en 1926 lorsque le journal, à l'instigation de Pie XI cette fois, commence à prendre ses distances par rapport à *L'Action française*. Bien des rédacteurs sont désemparés, déstabilisés, et il en va de même

pour de nombreux lecteurs. L'hostilité à l'égard de cette nouvelle politique est si nette que Pie XI en décembre 1927 nomme d'autorité un nouveau rédacteur en chef, en la personne du père Léon Merklen, jusque là responsable de *La Documentation catholique* : un tel coup de force, comme le souligne Y. Pitette, est unique dans l'histoire du journal. Il faudra cinq ans au père Merklen pour s'imposer, en s'entourant de nouveaux et jeunes collaborateurs, tels que Pierre Limagne, Jean Péliissier ou Luc Estang.

Comme elle avait traversé la guerre de 14-18, *La Croix* réussira, non sans difficultés, à traverser celle de 39-45. Pour continuer à paraître, pour disposer simplement de locaux et de papier, elle s'établit à Limoges. Sous la sage et courageuse direction d'Alfred Michelin, et sous le contrôle sourcilieux de la censure allemande qui le contraindrait à publier beaucoup de copie obligatoire, le quotidien – qui réussit à rester quotidien – commence par soutenir Vichy, mais passe très vite, avec toute la prudence requise, à ce qu'il appelle une « résistance spirituelle ». Lorsque la paix est

revenue, une information judiciaire est évidemment ouverte envers ce quotidien qui a continué à paraître pendant la guerre, mais elle n'aboutit pas.

C'est sans doute cette période déjà lointaine qu'il fallait évoquer ici. La plupart d'entre nous ont une connaissance directe des événements plus récents : le concile de Vatican II, suivi chaque jour, de façon excellente, par le père Antoine Wenger ; la participation de nombreux laïcs à la rédaction du journal et l'importance donnée au courrier des lecteurs ; les questions nouvelles que posent à la fois les changements de société et les nouvelles techniques de communication et de diffusion.

On saura gré à Yves Pitette d'avoir mené avec beaucoup de soin son enquête et la rédaction de ce livre. Un de ses chapitres est intitulé *Les années de crise*, mais y eut-il beaucoup d'années dans la biographie de ce vivant qui n'aient été des années de crise, de recherche et de transformation ?

M. Philippe Rouillard

L'Église et le monument religieux. Le diocèse de Nantes pendant la période concordataire (1802-1905)

Stéphane HAUGOMMARD
Soutenance de Thèse

Thèse pour un doctorat en histoire de l'art soutenue à l'Université Rennes-2 Villejean le 13 octobre 2011.

Jury : MM. Jean Nayrolles (Université de Toulouse, président du jury), Jean-Yves Andrieux (Université Rennes 2, directeur de thèse), Yvon Tranvouez (Université de Brest), Luc Noppen (Université du Québec) et Bruno Boerner (Université de Rennes 2).

Résumé officiel

Le Concordat, qui permet le retour de la paix civile et le rétablissement du culte, est accueilli avec soulagement dans un diocèse de Nantes durement éprouvé par la décennie révolutionnaire. Il instaure un régime neuf dans lequel la religion catholique, de même que les autres cultes reconnus, est protégée et financée par l'État mais également placée sous la surveillance du pouvoir civil. Les édifices et les objets religieux nationalisés en 1789 sont mis à la disposition du clergé et des fidèles mais demeurent des propriétés publiques. L'affectation exclusive à l'exercice du culte place néanmoins l'Église dans un rôle qui lui permet de faire prévaloir les besoins religieux sur le droit de propriété ou sur les considérations archéologiques qui apparaissent au cours du XIX^e siècle. Le système concordataire crée les conditions d'une transformation spectaculaire des édifices religieux, agrandis, modifiés ou remplacés pour répondre aux besoins du culte, laissant peu de place à la conservation des monuments anciens. L'Église semble pourtant adhérer au mouvement général de reconnaissance des monuments religieux, apportant son concours aux politiques publiques et contribuant aux initiatives du milieu érudit. Cette participation reste cependant superficielle et révèle des motivations inconciliables avec les préoccupations archéologiques. L'engouement pour un passé monumental largement idéalisé provoque, au lieu de la conservation de ses vestiges matériels, la naissance d'une architecture et d'un art religieux nouveaux, inspirés des formes médiévales mais répondant aux besoins contemporains du culte et à des constructions symboliques propres à l'Église du XIX^e siècle.



Démolition de la vieille église de Saint-Similien à Nantes, plaque de verre, fonds Soreau (cote VN 29-03).
Société archéologique et historique de Nantes et Loire-Atlantique.

Déroulé de la soutenance

Dans son introduction, Stéphane Haugommard évoque son intérêt pour le thème de la **relation de l'Église catholique avec le monument religieux** qui remonte à son travail sur le calvaire de Kergrist en 2002. Souhaitant approfondir et élargir son travail à l'échelle d'un diocèse, il a porté son choix sur le diocèse de Nantes, caractérisé par une pratique religieuse très forte au XIX^e siècle, où les confrontations sont exacerbées par les traumatismes de la Révolution et où les édifices anciens ont été les moins bien conservés. Pendant le Concordat, s'affrontent une importante vague de remaniements des édifices du culte à partir des décennies 1830-1840, une politique publique en faveur de la conservation du patrimoine mise en place dans ces mêmes années

et un intérêt croissant pour le passé monumental.

Stéphane Haugommard veille à éviter l'enfermement dans une étude d'intérêt local pour **inscrire ses travaux dans l'histoire de la notion de patrimoine en France**. Son objectif primitif était d'étudier les édifices dans leur ensemble (bâtiment, mobilier, objets liturgiques), mais devant l'ampleur du travail, il a dû réduire le champ de recherche et se concentrer d'abord sur le bâti seul, puis sur la cathédrale de Nantes et quelques églises paroissiales particulièrement documentées. En effet, **le statut de l'édifice cristallise les tensions propres au régime des cultes**. Stéphane Haugommard a exploré plusieurs fonds d'archives aux Archives départementales de Loire-Atlantique, aux Archives nationales, à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, aux Archives municipales et aux Archives diocésaines de Nantes. Devant l'abondance des sources, il a dû renoncer à explorer l'ensemble des paroisses pour se concentrer sur quelques églises. Par ailleurs, Stéphane Haugommard s'est aperçu de ses connaissances insuffisantes sur le Concordat, un régime juridique compliqué par des interprétations et jurisprudences multiples. Son besoin de documentation a débouché sur une première partie consacrée au régime juridique concordataire à partir des actes et des discours des ecclésiastiques.

Deux questions sous-tendent la thèse : pourquoi la plupart des églises du diocèse ont-elles été remplacées par des églises neuves au cours du XIX^e siècle ? Comment l'Église, affectataire de tous les édifices, se comporte-t-elle ?

Stéphane Haugommard étudie d'abord le problème de la **propriété des édifices religieux**. La protection du monument se construit au XIX^e siècle en partie en contradiction avec le droit de propriété. Or les édifices affectés au culte ne souffrent pas de ce problème de propriété : ils appartiennent au domaine public. L'Église n'en est que l'affectataire, l'usager. Et pourtant, les mesures publiques pour la conservation s'imposent parfois difficilement, ainsi que la gestion matérielle de biens appartenant à l'État, à cause de l'usage qui est fait de ces édifices.

En effet, avant d'être un « monument », les églises sont **des édifices culturels**. L'Église parvient à retourner la logique concordataire qui tend au contrôle public sur les édifices. Elle jouit de la mise à disposition des édifices tout en les adaptant à ses besoins. Elle a d'abord dû accepter la logique du régime des cultes : les protestations restent marginales. Elle s'en accommode en employant des arguments strictement utilitaires

pour obtenir des travaux. Mais elle refuse de réduire le monument religieux à cette seule logique. Pour elle, l'église ne peut être assimilée à un bâtiment civil.

Il faut prendre en compte la **dimension symbolique du monument**. Stéphane Haugommard constate une adhésion timide des ecclésiastiques à la valeur artistique du monument, à la notion d'art pour l'art. Cela est ressenti comme une sécularisation du monument, comme une spoliation supplémentaire après les tourments révolutionnaires. Il s'ensuit, pour l'Église, une relation complexe au monument religieux. Le monument doit prouver de façon visible la foi de la communauté des fidèles. La valeur artistique doit être mise au service de la foi. L'histoire portée par l'édifice doit être celle de l'Église, de la religion, des fidèles. Le monument ne peut être autre que religieux.

Les membres du jury saluent unanimement un travail d'une vaste érudition, servi par un style sobre et efficace, un raisonnement rigoureux et critique, la qualité des recherches et le volume des sources primaires. Ils évoquent également l'imposante et belle iconographie et le véritable plaisir littéraire qu'ils ont pris à lire les citations importantes incorporées au texte.

M. Andrieux exprime son admiration pour le travail solide mené dans des conditions difficiles. M. Andrieux rappelle que M. Haugommard a exercé ses fonctions de bibliothécaire-adjoint à la BU de droit de Nantes pendant la préparation de cette thèse qui a duré 7 ans. Il souligne le **thème novateur du sujet**. Il souligne des thèmes ou passages intéressants tels les études de cas très détaillées, le poids financier de la reconstruction, l'adaptation du bâtiment aux besoins des fidèles qui entraîne la condamnation des sanctuaires romans sombres et bas de plafonds et l'orientation vers un style néo-gothique plus lumineux et spacieux.

M. Tranvouez relève pour sa part la **bonne analyse du jeu concordataire entre l'État, l'Église et les opinions savantes** (et les jeux d'alliances entre les trois selon les moments). Il termine la lecture avec l'impression globale que l'affectataire sort gagnant malgré l'arme de la subvention de l'État. Il remarque **l'originalité du diocèse de Nantes** qui comporte 80% de reconstruction contre 30 % au niveau national.

M. Noppen salue **l'originalité du sujet** qui recouvre l'histoire sociale de l'art et de l'architecture au cœur du patrimoine selon le point de

vue du clergé, alors que le point de vue de l'État est plus connu. Il salue une thèse qui a le mérite de révéler **la richesse du discours de ce clergé et la complexité de l'application du Concordat**. Il aurait souhaité une exposition plus précise de la méthode et invite l'impétrant à publier sur le thème de l'histoire de la patrimonialisation, plus porteuse actuellement que l'histoire du bâtiment.

M. Boerner salue un livre de référence sur les églises du XIX^e siècle. Il apporte quelques remarques sur **l'importance du symbolisme** de l'église au sein de la communauté pendant l'Ancien régime. Stéphane Haugommard confirme que les constructions mentales en milieu rural sont encore largement inspirées de l'Ancien régime et entraîne une émulation entre villages pour la construction des églises. Le transfert de la dignité de l'ancienne église vers la nouvelle a de réelles conséquences politiques. Ainsi, la translation de l'église risque d'entraîner le déplacement du bourg et de la vie sociale, d'où des tensions vives entre les autorités préfectorales et les habitants à propos de la place de la religion dans la société. M. Boerner conseille de développer davantage cette thématique.

M. Nayrolles souligne **l'importance de l'étude pour l'histoire du concept de patrimoine** avec le problème de la tension entre le cultuel et le culturel, entre la fonction religieuse et la valeur historico-esthétique d'un édifice. Il pointe l'originalité de présenter le point de vue de l'Église, assez peu entendu dans les travaux antérieurs. Le clergé est naturellement attaché à la fonction du bâtiment religieux alors que le sens de la modernité y voit des œuvres d'art et/ou des témoins du passé. Il remarque par ailleurs le poids écrasant du style néo-gothique comme une spécificité nantaise. À ce sujet, il précise que, dans les diocèses où le néo-roman remporte un large succès, le choix architectural s'inscrit dans un mouvement régional.

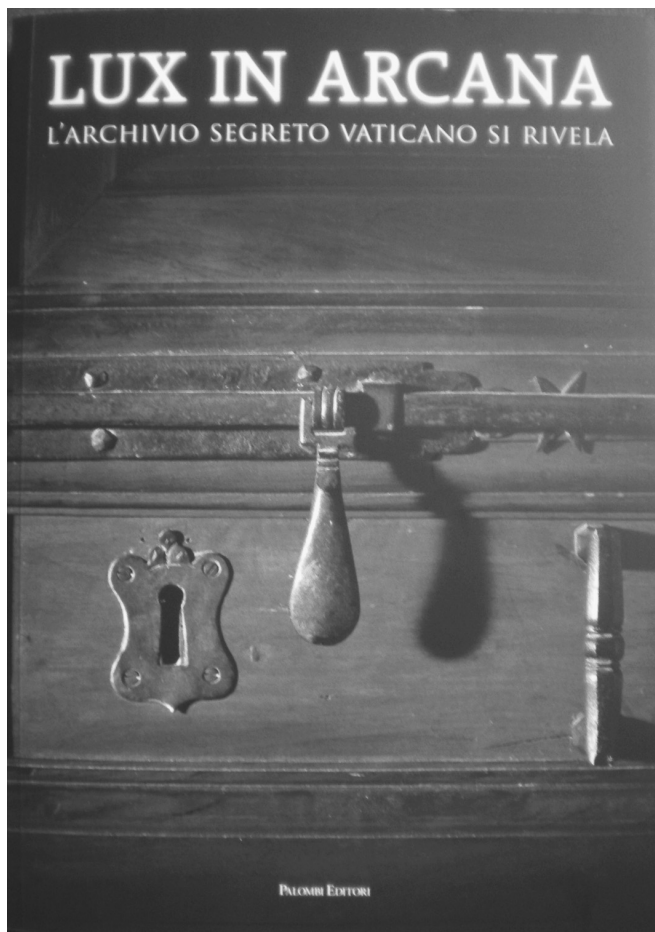
Après une courte délibération, le jury décerne à l'unanimité à Stéphane Haugommard le titre de docteur en histoire de l'art avec la mention très honorable et en invitant à la publication.

M^{me} Claire Gurvil
Archiviste au diocèse de Nantes



Lux in arcana, **L'Archivio segreto vaticano si rivela,**

Palombi Editori, Rome 2012, 215 p., 14 €.



C'est à la fois d'une exposition et d'un catalogue qu'il faut parler. À l'occasion du quatrième centenaire de la fondation de l'*Archivio segreto vaticano*, le Saint-Siège et la ville de Rome ont pour la première fois monté une exposition, au musée du Capitole – en un lieu qui a de tous temps été le siège de l'administration de la ville de Rome - c'est-à-dire « hors les murs » du Vatican, voulant montrer la vie de l'Église dans le monde, à travers un nombre particulièrement important de documents pontificaux anciens et précieux.

Le lieu d'abord, le Palais des Conservateurs, et en particulier les grands appartements du premier étage, où les pièces d'archives sont présentées dans une ambiance assez feutrée – lumière douce, pour ne pas abîmer les documents –, parmi les sculptures antiques, sous les fresques et les portraits. La mise en scène de chacune des pièces d'archives est particulièrement attractive, avec remise en contexte sur écrans explicatifs défilants, images en rapport avec chaque pièce.

On est quelque peu dérouté en pénétrant dans la première salle, car ici, il s'agit de la présentation des archives vaticanes comme « Gardiens de la mémoire », et ce sont donc des pièces de toutes époques, et de tous types qui sont présentées, sans chronologie : du *Liber diurnus* de la fin du VIII^e siècle, formulaire de lettres papales, ouvrage au parcours complexe, on passe à la bulle du Pape Alexandre VI Borgia *Inter cetera* sur la répartition du monde, après la découverte de ce nouveau monde qui s'ouvrait à l'expansion catholique, puis le texte de la Règle des frères mineurs franciscains, de 1223, une lettre de 1250 d'un calife à Innocent IV, deux lettres de présidents des États-Unis au pape Pie IX, les actes du procès de Galilée de 1616-33, une facture du Bernin pour deux statues d'anges du Pont Saint-Ange, un livre de 57 cm de hauteur du XVIII^e siècle sur la famille Borghèse, la lettre d'un tsar, une de Michel Ange, une de ... Hiro Hito (1939), une lettre sur soie de 1650 d'une impératrice chinoise, la dernière de la dynastie Ming, avant l'invasion mandchoue. Beaucoup moins anecdotique, l'édit de Worms de Charles Quint contre Martin Luther, et la lettre des parlementaires anglais au Pape Clément VII, demandant la déclaration de nullité du premier mariage du roi Henry VIII, parlementaires dont une bonne partie périra de mort violente dans les décennies ultérieures, et dont les 81 sceaux de cire rouge pendent rattachés au document par des fils de soie rouge.

Une seconde partie s'intitule « Tiare et couronne », on commence bien sûr par la « fausse » donation de Constantin, dans un volume du XVI^e siècle, et surtout, plus spectaculaire, le « Privilege d'Otton I^{er} », de 962, sur parchemin pourpre écrit en lettres d'or, de plus d'un mètre de longueur.

À partir de là, les pièces majeures se succèdent, les *Dicatus papae* de Grégoire VII du XI^e siècle, le concordat de Worms de 1122 entre l'empereur Henri V et le pape Calliste II, la bulle *Unam sanctam* (1302) de Boniface VIII dans la querelle avec le roi de France Philippe le Bel, le concordat entre la République française et le Saint-Siège, de 1801. C'est toute l'histoire des relations de l'Église avec les états qui se présente ainsi à nous.

Une troisième partie nous plonge « dans le secret du conclave » : l'approbation par le deuxième concile de Lyon de la bulle *Ubi periculum* de Grégoire X (1274), définissant les normes pour le déroulement du concile, le procès verbal et les bulletins de vote du conclave de 1775, la déposition du pape Urbain VI (1378), la disposition des cardinaux dans la chapelle Sixtine (toute récente) pour le conclave de 1550.

Une quatrième partie nous fait errer entre « Saintes, reines et courtisanes ». Les pièces présentées ici sont relativement disparates, entre une lettre de Bernadette Soubirous au pape Pie IX (1876), une lettre de prison émanant de la reine Marie Antoinette (1793), la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception (1854), une lettre de Lucrèce Borgia à son père le Pape Alexandre VI (1494), l'acte d'abdication (1654) de la reine Christine de Suède (et ses 129 sceaux), une émouvante lettre – en français – de la reine Marie Stuart au Pape, quelques jours avant sa décapitation en 1586 sur ordre de sa cousine la reine Elizabeth, et une lettre (1577) de Thérèse d'Avila ... cadeau du général de Gaulle au Pape Paul VI.

Une cinquième partie traite de « la réflexion et le dialogue ». La bulle d'indiction du concile de Trente (1542), celle du concile Vatican II (1961), et plus curieux, une lettre de Clément XII au grand lama du Tibet (1732), et une lettre de l'archiviste du patriarcat de Constantinople au pape Jean XXI (1277).

« Hérétiques, croisés et chevaliers » est le titre de la sixième partie, avec le décret de Léon X excommuniant Luther (1521), le sommaire du procès de Giordano Bruno (fin XVI^e), une lettre de Jean Sobieski à Innocent XI, après la défaite des Turcs devant Vienne en 1683, l'ultime croisade voulue contre les turcs en 1571. La pièce la plus spectaculaire de cette partie est le rouleau de parchemin de 56 mètres de long reprenant les 231 dépositions dans le procès des templiers en France, de 1309 à 1311. La mise en scène autour

de ce rouleau est particulièrement impressionnante !

Septième partie, « l'or et l'encre », ce sont des manuscrits enluminés qui nous sont présentés, dont un superbe *Liber privilegiorum Romanae ecclesiae* de Platina des années 1476-80.

« Scientifiques, philosophes et inventeurs », huitième partie nous rappelle d'abord la suppression par le pape Grégoire XIII, de dix jours dans le calendrier en 1582, pour le remettre en accord avec les constatations astronomiques, puis nous présente une supplique de Copernic au pape Paul III en 1542, la reconnaissance par le pape Jean XXII de l'université de Cambridge en 1318, une lettre inattendue de Voltaire au pape Benoît XIV en 1745, et une lettre d'Érasme de Rotterdam de 1524.

La suite de l'exposition est plus technique, mais non moins intéressante, elle traite d'abord des sceaux venant authentifier décret et bulles, sceaux de cire, rouge ou blanche, sceaux d'or (hommage de Philippe I^{er} d'Espagne au pape Paul IV en 1555, puis de la partie des archives vaticanes encore closes, avec quelques pièces particulièrement émouvantes concernant la seconde guerre mondiale, notamment un registre comportant les noms de tous les prêtres internés à Dachau pour ne pas avoir adhéré à la propagande du régime nazi.

Le même étage d'exposition présente le travail de l'archiviste au Vatican, la consultation, les différents lieux de conservation, la restauration des registres abîmés, de façon particulièrement pédagogique.

Le très beau catalogue – une version italienne et une version anglaise – nous redonne le contenu de l'exposition, avec glossaire, notices biographiques et bibliographiques particulièrement bien faites, pour un prix modique, vu la qualité de l'ouvrage.

Père Hugues Leroy
Archiviste



Formation

Formation Didrachme, 7 et 8 février 2012

A lors que les températures très basses touchaient et paralysaient l'ensemble de la France en ce début du mois de février, plus d'une trentaine d'archivistes diocésains ou de congrégations religieuses ont bravé les éléments pour participer à la formation organisée en partenariat par l'Association des Archivistes de l'Église de France et le centre du Didrachme de l'université catholique de Lyon. Le thème de la session : « La fonction d'archiviste ecclésiastique » fut illustrée par sept interventions ; Les organisateurs avaient du intégrer les aspects historiques avec les interventions précises documentées et vivantes du Père Daniel Moulinet, du professeur Christian Sorrel et de Mme Anne-Marie Changy-Sève. Les aspects juridiques furent présentés par trois intervenants par Mmes Anne-Marie Tuffery-Andrieu, Anne Buyssechaert et le Père Laurent-Marie Parquet du Haut-Jusse.

Ces journées se sont déroulées dans une atmosphère studieuse et chaleureuse. Les pauses et les repas pris à la Maison de la Conférence de l'Épiscopat ont permis des échanges pour revenir avec plus de compétence vers nos dépôts d'archives en ayant mesuré la complexité de l'environnement ecclésial.

M. René Andrieu
Archives diocésaines de Rodez

Lors des journées de formation de février, les interventions, toutes très intéressantes ont eu trait principalement à l'histoire de l'Église en France et au droit canon.

La première journée, surtout consacrée aux questions historiques, a débuté par une conférence du Père Moulinet sur les relations entre l'Église et l'État aux XIX^e et XX^e siècles. Cette intervention, très précise, bien que portant sur un thème général, a permis de poser un cadre historique et légal à nos journées en évoquant d'abord la période concordataire (1802-1905) suivi du régime de la Séparation (depuis 1905).

Ensuite, une intervention plus spécifique a été faite par Mme Tuffery-Andrieu sur l'organisation des fabriques et des synodes diocésains. Ce thème destiné plus particulièrement aux diocésains, a permis aux archivistes congréganistes de s'informer sur les ressources des archives diocésaines et de comprendre le fonctionnement de ces instances. Le professeur Sorrel a continué par un sujet consacré aux évêques. Il a notamment évoqué l'histoire des évêques en France au XX^e siècle et la création de la conférence à l'époque du concile. Pour terminer cette journée de formation, Mme Changy-Sève nous a fait profiter de sa double expérience en tant que directrice d'Archives départementales et archiviste diocésaine en présentant les archives ecclésiastiques et les sources de l'histoire religieuse dans les archives publiques.

La deuxième journée, quant à elle, fut consacrée plus particulièrement au droit. Pour commencer, une conférence sur l'évolution du statut canonique des Instituts religieux au XX^e siècle, présentée par le Père Pocquet du Haut-Jusse, nous a fait connaître les différentes formes d'instituts religieux en Occident, ainsi que les évolutions apportées par le code de 1983. Clair et didactique, l'exposé suivant, prononcé par Mme Buyssechaert, était dédié à l'organisation canonique des diocèses et des paroisses. Enfin, conclusion logique de ces deux journées, Mme Pézeron a proposé une réflexion sur le droit ecclésiastique des archives et sur le statut des archivistes, points sur lesquels le travail à venir ne manque pas !

Je tiens personnellement à remercier le Didrachme, Mme Pézeron et l'ensemble des intervenants pour avoir organisé ces journées qui, dans une atmosphère toujours sympathique (même si le temps manquait un peu parfois), ont été fort instructives pour l'exercice de nos métiers.

Mme Céline Poynard Hirsch
Archiviste de Notre-Dame de Sion

Stage technique international d'archives 2012

La session 2012 du stage technique international d'archives a eu lieu du 2 avril au 4 mai aux Archives Nationales à Paris. Ce stage organisé depuis 1951 s'adresse plus particulièrement aux archivistes des pays francophones. Les 35 stagiaires présents à la session ont bénéficié d'interventions de qualité et ont pu participer à des ateliers pratiques.

Après une présentation générale des services d'archives et de la formation archivistique en France, trois modules principaux ont été abordés :

- la coopération internationale et le portail international archivistique francophone (PIAF)
- l'archivage électronique et informatique
- les pratiques archivistiques :
 - collecte
 - traitement
 - bâtiment, conservation matérielle
 - accès et valorisation

La coopération internationale et la collaboration entre les archivistes ont permis la mise en ligne d'un portail de formation très complet. Sur le site du PIAF, le volet « se former » contient 200 h d'apprentissage, divisées en 15 modules. Cette présentation a été suivie par des travaux pratiques et leur mise en application.

Le module sur l'archivage électronique et informatique a montré un aspect différent du métier. Il a surtout fait apparaître des nouvelles questions notamment liées à la conservation des fichiers. Les archives stockées sur Cdrom ont une durée de vie très courte ce qui impose de faire migrer les données régulièrement (tous les 5 ans) et de vérifier le contenu des fichiers. Le choix des formats de fichiers s'avère donc important. Il faut prendre en compte la pérennité du support mais aussi le coût d'un tel archivage.

Concernant les pratiques archivistiques, de nombreuses questions se posent sur l'intérêt des documents et leur conservation. Il faut savoir juger de la pertinence du document, de son utilité administrative, de son intérêt historique et donc de sa conservation. D'autres sujets ont été abordés notamment l'agencement des locaux, le fonctionnement d'un service, l'accueil du public, ce qui a permis de voir la diversité de ce métier.

Pour illustrer ces modules, des visites ont été organisées dans des services d'archives publiques. Aux Archives départementales de la Haute-Marne, nous avons pu voir un exemple de bâtiment nouvellement construit dont les locaux sont prévus pour réguler leur température de manière naturelle sans avoir recours à un système de climatisation ou de chauffage.

Ce stage a été vécu par tous comme une expérience humaine où chacun est marqué par sa propre formation. Grâce aux échanges fructueux entre stagiaires et à la formation très complète, chacun est retourné dans son service enthousiasmé et prêt à mettre ces enseignements en pratique.

Sr Razafy

Rectificatif

Dans notre précédent bulletin, n° 76, un oubli a été constaté à la page 64, dans la présentation du fonds sur la Jeunesse indépendante chrétienne (JIC). Il est indiqué que le répertoire numérique détaillé a été rédigé par Alexandra Bergerard en 2010. Le classement a en fait été réalisé par deux archivistes : commencé

par Aude Vilain en 2006, il a été poursuivi et finalisé par Alexandra Bergerard en 2009-2010. La couverture du répertoire indique bien les noms des deux auteurs. Nous rectifions aujourd'hui notre erreur et présentons nos excuses face à cet oubli.



CONFÉRENCE
des évêques
de FRANCE

Centre national des Archives de l'Église de France

11LA

**Secrétariat national de la Jeunesse
indépendante chrétienne (JIC)**

(1925-1994)



Répertoire numérique détaillé
Aude Vilain et Alexandra Bergerard
Archivistes
Décembre 2010

Informations

Dates à retenir

Journées d'études de l'AAEF

24 et 25 octobre 2012
Conférence des Évêques de France
58, avenue de Breteuil 75007 Paris
« Le 50^e anniversaire du concile Vatican II »

Colloque

9 novembre 2012 à La Courneuve
« La France et le concile Vatican II »

Formation Didrachme

5 et 6 février 2013
Maison de la Salle - 78A rue de Sèvres 75007 Paris

Journées de formation du groupe de recherches historiques et archivistiques

19 et 20 mars 2013
Petites Sœurs de l'Assomption – 57, rue Violet 75015 Paris

Bulletin de l'A.A.E.F.

(Association des Archivistes de l'Église de France)

ISSN 1143-5445

N° de SIRET : 502 231 053 00013

N° 77

1^{er} semestre 2012

Directeur de la publication :

Gilles Bouis

Impression :

CHAUVEAU - INDICA
2 rue du 19 Mars 1962
28630 Le Coudray

Coordonnées de l'AAEF

Secrétariat général

M. Nicolas TAFOIRY
Adresse: BP 166 – 02204 SOISSONS Cedex
Mail : secretariat-general@aaef.fr

COTISATION-ABONNEMENT 2012

Echéance-annuelle : 1^{er} trimestre

Tarifs :

35 € : pour les personnes physiques travaillant au service d'un fonds d'archives ecclésiastiques ou religieuses.

A partir de **35 €** : soutien aux deux bulletins de l'année pour les personnes physiques ou morales désireuses d'entretenir des relations avec l'Association.

Règlement par chèque à l'ordre de :

ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DE L'ÉGLISE DE FRANCE

et à envoyer au **Association des Archivistes de l'Église de France**

BP 166- 02204 SOISSONS Cedex

en précisant le nom de l'abonné s'il est différent de celui de l'expéditeur.

Une photocopie de cet avis permettra à votre organisme payeur de disposer des éléments nécessaires pour votre réabonnement.

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Le droit de reproduction est soumis à l'autorisation des auteurs et de l'Association.

